

2017 - N°213

RECHERCHES

ALPES-MARITIMES

ET CONTRÉES LIMITROPHES

RÉGIONALES



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

SOMMAIRE

Socio-histoire de la construction d'un « débat public » : la détermination nationale du pays niçois entre France et Italie (1847-1850) par Julien CONTES p.3

Jean Spada, un entrepreneur niçois au temps de l'occupation nazie et à la Libération par Riadh BEN KHALIFA p. 59

Sur la Riviera, 1919-1936, nostalgies et avant-gardes : une revue people entre les deux guerres par Suzanne CERVERA p. 71

La culture des plantes à parfum dans la région de Grasse d'après un roman populiste, *Le Cantique des cantiques* de Pierre Hamp (1922) par Ralph SCHOR p. 97

Comptes-rendus bibliographiques p.103

RECHERCHES RÉGIONALES

Alpes-Maritimes

et

contrées limitrophes

58^e année

N° 213

Juillet-décembre

2017

ISSN 2105-2891

En couverture : portrait d'Auguste Carlone. Anonyme. Aquarelle.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds Carlone, 7 J 37.

SOCIO-HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION D'UN « DÉBAT PUBLIC » LA DÉTERMINATION NATIONALE DU PAYS NIÇOIS ENTRE FRANCE ET ITALIE (1847-1850)¹

Julien CONTES

Ce n'est jamais chose facile que de se représenter nettement ce qu'on nomme une nation [...]. D'ailleurs l'idée même de nation en général ne se laisse pas capturer aisément. L'esprit s'égaré entre les aspects très divers de cette idée ; il hésite entre des modes très différents de définition [...]. Cette idée nous est autant familière dans l'usage et présente dans le sentiment qu'elle est complexe ou indéterminée devant la réflexion².

Dans cette réflexion, l'écrivain et philosophe Paul Valéry souligne bien l'importante difficulté pour les sciences sociales d'analyser une chose aussi prégnante dans les sociétés contemporaines que la nation. Tout chercheur, membre d'une communauté nationale et donc tributaire d'une langue et d'une culture assimilées au cours d'une éducation (en grande partie nationale), doit éviter l'écueil de penser la nation avec une pensée nationale³. Pour résoudre ce problème, les historiens ont insisté sur l'importance de la considérer, loin de toute vision essentialiste, comme une construction socio-historique complexe, passionnelle et familière, dont on peut faire ressortir l'historicité en en retraçant la genèse, avec pour objectif de « comprendre comment le passé pèse sur le présent »⁴. La socio-histoire, mêlant les outils conceptuels fondamentaux de l'histoire et de la sociologie, permet d'étudier les objets sociaux qui construisent des relations à distance entre les individus par le dépassement de la sphère des échanges directs fondés sur l'interconnaissance. L'État-nation est incontestablement une des formes prégnantes dans l'histoire contemporaine de liens politiques, sociaux et culturels à distance qui peuvent s'établir entre des personnes qui appartiennent à une même entité sans se voir ni se connaître. Avant de s'institutionnaliser, ces liens se sont forgés historiquement selon des processus de long terme, qui s'accroissent parfois à certaines périodes comme le « printemps des peuples », moment crucial dans la construction des États-nations européens.

¹ Cet article est issu d'un travail de recherche à paraître en 2018 aux éditions Classiques Garnier : *Ce que publier signifie. L'émergence d'un espace politique moderne à Nice (1847-1850)*.

² Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel*, Paris, Stock, 1931, « Notes sur la grandeur et la décadence de l'Europe ».

³ Gérard Noiriel, *État, nation, immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Gallimard, 2005, p. 172 [1^{ère} éd., 2001].

⁴ Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006, p. 4.

Ce constat impose de donner de succinctes mais essentielles précisions historiques et historiographiques sur le concept de nation ainsi que sur ce que sont les révolutions de 1848.

Au milieu du XIX^e siècle, la définition de la nation diffère de celle qui prévaut actuellement, notamment pour les cas italiens et allemands où elle n'est pas liée à un État unique. Une première distinction s'impose *de facto* entre les États-nations déjà constitués, comme l'Angleterre et la France, où la nationalité commence à prendre la définition juridique qui prédomine de nos jours et à se lier à la citoyenneté, et les groupes dispersés sous différentes souverainetés, comme en Allemagne et en Italie, qu'on appelle alors les « nationalités » et qui tendent à être définis ainsi par des élites culturelles et politiques⁵. Ces dernières se revendiquent d'un « principe des nationalités » qui contribue à faire que les peuples, dont il est question dans l'expression française consacrée aux révolutions de 1848 (« le printemps des peuples »), acquièrent une définition nationale et se mobilisent pour faire coïncider à leur nationalité un État unique et une citoyenneté⁶. Cependant, deux remarques s'imposent : d'une part, les revendications politiques d'une souveraineté pour une nationalité peuvent, si l'on trouve des influences politiques et culturelles diverses sur un même territoire, introduire une opposition entre des élites revendiquant des nationalités différentes ; d'autre part, une importante difficulté est induite par le fait de considérer le « peuple allemand » ou le « peuple italien » comme un seul peuple, dans un moment où la vie est encore communautaire pour la grande masse des Européens, et où les échelles provinciales et communales ont une importance primordiale⁷.

De la même manière que le « printemps des peuples » doit être considéré, au-delà de la seule séquence printanière de 1848, dans toute sa « dilatation temporelle », le mouvement italien, *Quarantotto* (littéralement « quarante-huit »), ainsi que l'a noté Simonetta Soldani dans ses travaux précurseurs, ne doit pas être pris au pied de la lettre, en lui conférant un sens qui se limite à la seule année 1848 comme le mot lui-même peut inciter à le faire. Il semble bien plus efficient d'envisager un « long *Quarantotto* »⁸, « *from Rome to Rome* », depuis l'élection du pape Pie IX en 1846 jusqu'à la chute de la République romaine en 1849⁹. S'ensuit une impérieuse nécessité d'étendre l'analyse au pré et au post-1848, aux linéaments et aux évolutions immédiatement postérieures des événements quarante-huitards, en se laissant la liberté de choisir une délimitation chronologique qui soit adaptée à chaque contexte – par exemple pour Nice, le début en serait plutôt le dernier trimestre de l'année 1847 alors qu'après le printemps 1848 l'effervescence politique se poursuit largement en 1849. Autre remarque importante, toujours aussi doublement valable pour le contexte italien en général et niçois en particulier : il faut, pour l'historien, refuser de s'engouffrer dans cette tendance de ne considérer de manière téléologique le « printemps des peuples » italien que comme « un pas sur la route de l'unité » (ou, pour Nice, comme un pas sur la route de l'annexion à la

⁵ Gérard Noiriel, *État, nation et immigration...*, *op. cit.*, p. 233-234.

⁶ Jean-Claude Caron, « "Printemps des peuples" : pour une autre lecture des révolutions de 1848 », *dans Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 52, 2016, p. 32.

⁷ *Ibid.*, p. 33-34.

⁸ Simonetta Soldani, « Il lungo Quarantotto degli Italiani », dans Giovanni Cherubini, Franco Della Peruta et Giorgio Mori, dir., *Storia della società italiana*, vol. 17, *Il movimento nazionale e il 1848*, Milan, Nicola Teti Editore, 1986, p. 259-343.

⁹ Simonetta Soldani, « Approaching Europe in the Name of the Nation. The Italian Revolution, 1846-1849 », dans Dieter Dowe, Heinz-Gerhard Haupt, David Higgins, Jonathan Sperber, dir., *Europe in 1848. Revolution and Reform*, Oxford, Berghahn Books, 2000, p. 60.

France)¹⁰. Le *Quarantotto* est un moment dont on tend à oublier le caractère fondateur pour n'en faire qu'une étape d'un évènement postérieur ; afin de dépasser cet écueil, l'article se fixe pour objectif de comprendre, à travers les oppositions sur la question nationale, ce qui fait l'importance historique du *Quarantotto* à Nice, sans prendre comme point de départ analytique les évolutions qui se produisent près d'une décennie plus tard. Le choix de la province de Nice comme terrain d'analyse, territoire frontalier pris entre deux mouvements, loin de replier l'étude sur une monographie locale permet, comme incite à le faire l'historien Axel Körner, d'outrepasser l'analyse purement nationale – du mouvement français, du mouvement italien, etc. – pour interroger un phénomène européen des révolutions de 1848 – et même prégnant dans toute l'histoire contemporaine –, celui de la concurrence entre deux nationalités sur un même territoire¹¹. Mais pour que celles-ci puissent être revendiquées, il a été nécessaire que s'opère, ainsi que l'a bien expliqué Eric Hobsbawm, un mouvement de libéralisation et une certaine démocratisation des pouvoirs qui permettent que naisse un processus de mobilisation politique¹².

Le *Quarantotto* est marqué à ses débuts par une double lutte : celle pour les libertés politiques, intrinsèquement liée à celle pour la libération et la construction nationales¹³. Manifestations, banquets, fêtes, célébrations, élections, associations, représentations théâtrales, journaux, brochures forment toute la kyrielle de moyens ou d'occasions d'expression politique qui s'enchevêtrent et définissent ce qu'a été le *Quarantotto*. Un moment historique particulier qu'Enrico Francia a qualifié de « révolution du *Risorgimento* » – inscrivant 1848 dans le processus italien d'unification nationale¹⁴. Le « principe des nationalités » est alors principalement porté par des libéraux, qu'ils soient modérés ou démocrates, républicains ou monarchistes, bourgeois ou nobles, Giuseppe Mazzini ou Massimo d'Azeglio. Ce sont ces élites culturelles qui contribuent, à travers moult ouvrages, brochures ou autres journaux, à imposer un vocabulaire politique nouveau et à définir un imaginaire national ; des idées ou concepts (nation, liberté, fraternité, république, démocratie) sortent des circuits fermés d'organisations créées dans les années 1830 ou 1840 comme celle de Giuseppe Mazzini (*Giovine Italia*) pour devenir des idées-forces, discutées dans les journaux, dans les assemblées, dans la rue¹⁵. Une telle activité politique ne peut se faire sans qu'évolue la forme des pouvoirs : dans les États italiens, un ordre de type Ancien Régime s'achève – bien que de manière provisoire – et s'ouvre un temps de changement des règles du jeu politique inspiré notamment par les principes inscrits dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Du fait de ces évolutions, avec notamment l'octroi d'une relative liberté de la presse, l'État n'a plus le monopole des moyens publics de la communication politique légitime. Les notables, groupe social divers qui rassemble les individus symboliquement les mieux

¹⁰ Simonetta Soldani, « Approaching Europe... », art. cit., p. 59-60.

¹¹ Axel Körner « The European Dimension in the Ideas of 1848 and the Nationalization of Its Memories », dans Axel Körner, dir., *1848. A European Revolution ? International Ideas and National Memories of 1848*, London, Palgrave Macmillan, 2002, p. 4-5.

¹² Eric Hobsbawm, *Nations et Nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 1992, 247 p.

¹³ Simonetta Soldani, « Approaching Europe in the Name of the Nation. The Italian Revolution, 1846-1849 », *op. cit.*, p. 60.

¹⁴ Enrico Francia, *1848. La rivoluzione del Risorgimento*, Bologne, Il Mulino, 2012, 398 p.

¹⁵ *Ibid.*, p. 237.

positionnés dans la société, sont les plus à même de fournir l'investissement culturel, économique et social nécessaire à la lutte politique, de se réunir en « partis » et d'user, comme l'a écrit Alexis de Tocqueville dès 1835, des « deux grandes armes qu'emploient les partis pour réussir [que] sont les journaux et les associations »¹⁶. Il s'agit d'arriver à transformer une « estime sociale », selon l'expression de Max Weber, qui est triple – reconnue tacitement par le pouvoir en haut, par la masse des gens modestes en bas, et que les notables se reconnaissent mutuellement –, en une « estime politique », elle aussi triplement reconnue¹⁷. Les organes de presse sont bien un des *media* – au sens de moyen, d'outil – à la disposition des agents sociaux pour mener la lutte dans le champ politique, pour porter une parole publique et imposer dans le monde social et dans les sphères de pouvoir leur vision particulière de la société et de l'État. Le « débat public » est une des formes que prend cette lutte qui se fait entre des « partis », non au sens de l'organisation partisane qui apparaît à la fin du XIX^e siècle, mais plutôt, comme l'explique Raymond Huard, au sens de groupes producteurs d'opinions, qui, le plus souvent, se réunissent autour d'une institution de presse pour produire et tenter d'imposer publiquement une certaine vision du monde¹⁸. Selon leur situation sociale, culturelle, économique, familiale et géographique, les agents exercent plus ou moins d'influence dans le champ politique, espace social et multiscalaire où s'affrontent et s'associent des forces situées dans le temps et dans l'espace. Dans le domaine théorique de la socio-histoire, l'importance est mise sur l'étude de ces multiples configurations du champ politique, sur ce qu'elles ont de particulier mais aussi sur les généralités théoriques que l'on peut en tirer ; et cet article vise à présenter rigoureusement une configuration particulière – celle de la société niçoise dans le royaume de Sardaigne au milieu du XIX^e siècle – tout en en tirant des enseignements généraux sur la genèse des structures socio-politiques, plus ou moins démocratiques, qui permettent l'émergence de « débats publics ».

Au cours du *Quarantotto*, la situation géopolitique est complexe dans la péninsule italienne. Outre le morcèlement en plusieurs États, le territoire est marqué par l'occupation autrichienne (Lombardie, Vénétie, duchés de Modène, Parme et Plaisance) qui confère à l'idée d'unification nationale qui habite les classes sociales dominantes des villes un caractère de lutte pour l'indépendance et la liberté. Les revendications libérales et patriotiques de l'automne 1847, principalement portées par les notables urbains de toute la péninsule, exhortent les pouvoirs à des réformes politiques d'ampleur tout autant qu'à l'accomplissement de l'Ausonie virgilienne¹⁹. Charles-Albert I^{er}, sur le trône du royaume de Sardaigne depuis 1831, se résout à accepter une libéralisation du pouvoir. Les patentes royales du 30 octobre 1847 bousculent l'ordre ancien en instaurant une relative liberté de la presse, alors que dans le même temps le souverain promet une constitution. Dans toutes les provinces, les notables ayant les moyens de souscrire aux conditions financières imposées par la nouvelle loi sur la presse entrevoient une certaine liberté d'expression et entrent de plain-pied dans une vie politique en plein développement. Dans le paysage journalistique sarde tel qu'il se constitue, prévaut une « presse de notables » pour reprendre l'expression que Marc

¹⁶ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Robert Laffont, 1986, p. 183.

¹⁷ Max Weber, *Économie et société*, Paris, Pocket, 2014, p. 378 [1^{ère} éd., 1956].

¹⁸ Raymond Huard, *La naissance du parti politique en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996, p. 14. Le terme de « parti » n'est utilisé dans cette analyse que dans ce sens bien défini.

¹⁹ C'est le nom donné à l'Italie par Virgile dans *L'Énéide*, une entité alors au cœur de l'Empire romain. Une référence largement reprise à l'époque du *Risorgimento* par les patriotes italiens.

Martin applique à la France des monarchies constitutionnelles (1814-1848)²⁰ ; une presse plus souvent bihebdomadaire ou trihebdomadaire que quotidienne, faite par des notables et lue (essentiellement) par les notables de la même ville ou province. Dans les États italiens, c'est à travers l'action de ces derniers que se fait un premier épanouissement d'une « civilisation du journal » dans tous les territoires où se trouvent une certaine liberté de la presse et des structures d'imprimerie assez développées²¹. Nombre d'organes de presse libéraux sont fondés dès la promulgation de réformes qui sont célébrées dans tout le royaume de Sardaigne, jusque dans les cités les plus périphériques. La ville de Nice, l'une des plus importantes des États sardes, centre administratif d'un haut-pays auquel elle est mal reliée, demeure encore, au milieu du XIX^e siècle, le creuset d'une société traditionnelle. Isolée géographiquement de sa capitale, Turin, située au-delà des Alpes, elle n'en demeure pas moins incluse dans le royaume de Sardaigne. Dans ce chef-lieu d'une province frontalière avec la France, comptant environ 120 000 habitants, des notables locaux, bien établis dans la société niçoise, saisissent l'occasion qui leur est offerte de porter publiquement leurs opinions et de s'insérer dans un rôle de citoyen actif – en quittant celui de simple sujet – pour fonder un premier journal politique : *L'Écho des Alpes Maritimes*. Le premier numéro est publié à Nice le 16 janvier 1848 avec un format qu'il garde tout au long de sa période de publication entre 1848 et 1850 : quatre pages constituées d'une grande feuille imprimée recto-verso et agencée dans un *in-folio* de trente-trois centimètres de largeur pour quarante-cinq de hauteur. L'initiative revient à Auguste Carlone (1812-1873), banquier niçois issu de la frange la plus aisée des notabilités locales, qui use de ses réseaux relationnels afin de réaliser son dessein. Il correspond à ce type de personnages qui apparaît alors : il est à la fois écrivain politique, « publiciste » au sens où l'a fait émerger la Révolution française comme le précise Pierre Larousse²², et patron de presse, car rares sont les institutions journalistiques assez développées pour séparer l'administratif du rédactionnel. Le journal niçois, trihebdomadaire, connaît rapidement le succès puisqu'il compte près de 500 abonnés dès ses premières publications en janvier 1848, s'approchant ainsi des tirages moyens de la presse régionale française qui, pour l'année 1845, sont similaires à ceux de *L'Écho des Alpes Maritimes* au moment de sa création²³. Il s'inscrit bien dans le paysage italien de la presse où, selon les chiffres avancés par Franco Della Peruta, en 1847-1848, rares sont les journaux à dépasser les 2 000 exemplaires distribués²⁴.

L'effervescence politique qui s'observe dans le royaume de Sardaigne fait l'intérêt de la période qui s'étend entre la fin de l'année 1847 et l'année 1850, temps de bouleversements divers où l'on peut suivre, grâce aux traces archivistiques qu'ils ont laissées, le parcours et les engagements publics des hommes de *L'Écho des Alpes Maritimes*²⁵. C'est dans ce contexte de révolution politique qu'émerge, notamment à travers ce nouveau journal, le débat sur la détermination nationale de l'ancien comté de Nice. En reconstituer la genèse permet de

²⁰ Marc Martin, *La presse régionale. Des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, p. 87.

²¹ Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty, Alain Vaillant, dir., *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Le Nouveau Monde, 2011, 1762 p.

²² Pierre Larousse, « Publiciste », dans *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. XIII, 1875, p. 389.

²³ Marc Martin, *La presse régionale...*, *op. cit.*, p. 88. Pour *L'Écho des Alpes Maritimes*, le chiffre est donné dans la comptabilité du journal qu'Auguste Carlone a produite. Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds Carlone, 7 J 26.

²⁴ Franco Della Peruta, *Il giornalismo italiano del Risorgimento*. Dal 1847 all'Unità, Milan, Franco Angeli, 2011, p. 66-68.

²⁵ Des archives principalement conservées par Auguste Carlone et que l'on retrouve dans le fonds Carlone, classé sous la cote 7 J aux Archives départementales des Alpes-Maritimes.

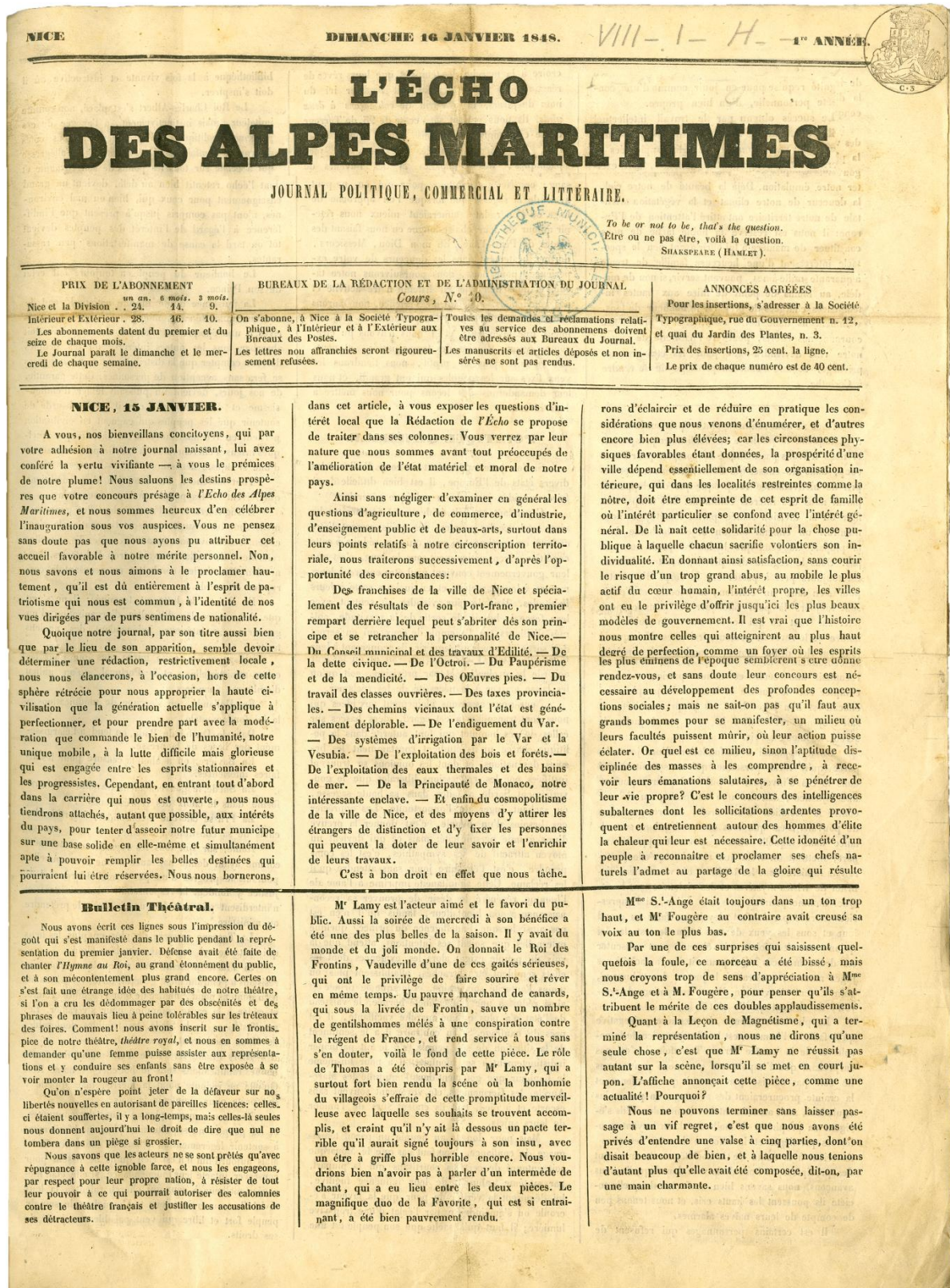
comprendre les préalables socio-historiques des « partis » français et italiens qui s'affrontent dans le champ politique niçois, d'analyser la manière dont ils se sont constitués, aussi en fonction d'expériences personnelles et familiales qui les ont déterminés à vouloir inclure – en plus d'eux-mêmes – leur terre natale et sa population tantôt dans la communauté nationale imaginée italienne, tantôt dans l'État-nation français. Approfondir le questionnement nécessite avant tout de revenir sur l'idée, parfois répandue dans l'historiographie, d'un monde clos, vivant dans une certaine autarcie, alors même que c'est le moment où les classes dominantes de la province de Nice accomplissent un véritable effort pour associer collectivement le territoire aux affaires politiques françaises ou italiennes²⁶.

Les travaux sur l'histoire de Nice accordent une large place à la question nationale dans le contexte strictement niçois : nombreux sont les ouvrages qui ont retracé les enjeux d'un événement marquant, l'annexion de Nice à la France en 1860, changement majeur pour l'évolution postérieure de la ville et de son arrière-pays mieux connu depuis quelques années grâce aux travaux d'Henri Courrière²⁷. Ce que l'on connaît mal en revanche, ce sont ses linéaments, c'est-à-dire le moment où se construit un espace politique dans lequel se déroule une « lutte symbolique pour imposer une certaine vision du monde » au cours de « débats publics »²⁸, notamment autour de la détermination nationale du territoire niçois et de sa population. Ce moment particulier est celui du *Quarantotto* à Nice, qui voit la naissance d'une véritable vie politique locale avec ses institutions nouvelles, comme le journal d'Auguste Carlone et de ses associés. La période est plus qu'intéressante à appréhender pour mieux comprendre, au niveau local, l'évolution postérieure de cette vie politique niçoise tout en s'intéressant, de façon plus générale, à la manière dont se déroule l'émergence de la question nationale dans un territoire européen.

²⁶ Paul Gonnet, « Capitale d'un monde clos (1814-1860) », dans Maurice Bordes, dir., *Histoire de Nice*, Toulouse, Privat, 1976, p. 247-303. La contribution de Paul Gonnet est fondamentale pour la connaissance de la période mais doit être reformulée car elle montre bien dans ses développements en quoi la province de Nice n'est pas un monde aussi clos que la faiblesse des moyens de communication peut le laisser croire.

²⁷ Citons sa thèse, fondamentale pour explorer l'enjeu de l'année 1860 et surtout ses répercussions dans la vie politique niçoise dans la seconde moitié du XIX^e siècle : *L'État, la nation et la petite patrie : la vie politique à Nice et dans les Alpes-Maritimes de 1860 à 1898* (thèse de doctorat, dir. Ralph Schor, Histoire, Université de Nice-Sophia Antipolis, 2008, 1390 f°). Une thèse publiée sous le titre : *Le comté de Nice et la France. Histoire politique d'une intégration, 1860-1879*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 398 p.

²⁸ Patrick Champagne, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2015, p. 23 [1^{ère} éd., 1990].

Fig. 1. La une du premier numéro de *L'Écho des Alpes Maritimes*, 16 janvier 1848.Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300. En ligne : <http://www.basesdocumentaires-cg06.fr/archives/indexPA.php>.

1. LES CONDITIONS SOCIALES DE L'ÉMERGENCE D'UN ESPACE POLITIQUE NOUVEAU

L'objectif de cet article est d'analyser la transition de tout le système politique qui se déroule dans le royaume de Sardaigne à partir de l'année 1847, cette « révolution avec un roi » pour reprendre les mots de Giuseppe Mazzini, qui s'est opérée sous la pression des notables libéraux des différentes villes des États sardes²⁹. Le champ politique nouveau qui émerge à Nice est un espace social avec des règles juridiques explicites – la constitution, les lois électorales, les lois sur la presse – où se déroulent les luttes du jeu politique, luttes symboliques entre des agents qui « briguent telle ou telle position de pouvoir, qui s'opposent ou s'associent pour faire prévaloir leur conception de la « chose publique » et faire advenir leur ordre du monde³⁰ ». Il se construit à partir de structures sociales préexistantes et les citoyens ne jouissent pas d'égales conditions d'accès à tout ce qui permet l'action politique publique. L'inégalité économique inscrite dans le *Statuto* albertin de mars 1848 à travers l'instauration d'un système électoral censitaire ne doit pas capter toute l'attention, car la restriction du jeu politique à un groupe social dominant est inscrite dans la hiérarchie de la société. Ce sont là les règles tacites qui structurent tout champ politique. Selon qu'il maîtrise ou non la langue politique légitime des journaux, des administrations et du Parlement – langage soutenu qui nécessite un certain capital culturel –, selon qu'il est reconnu ou non comme notable par le pouvoir et dans la société – capital symbolique qui dépend aussi du capital économique et culturel –, un individu ou un groupe a un accès plus ou moins aisé, plus ou moins autorisé (par le pouvoir) aux moyens de la lutte politique. Pour l'exprimer succinctement, l'on pourrait paraphraser la célèbre morale des *Animaux malades de la peste* de La Fontaine : « selon que vous serez puissant ou misérable » (selon que vous êtes notable ou non, abondamment doté en capitaux – économique, culturel et symbolique – ou non, dans une position sociale dominante ou non), « les jugements de cour vous rendront blanc ou noir » (le pouvoir vous reconnaît digne de participer au jeu politique, de publier officiellement un journal, de porter une parole publique, d'organiser des associations politiques autorisées comme les cercles ou les comités électoraux). D'ailleurs, cela n'est pas une chose totalement inconsciente des notables : comme l'écrit Auguste Carlone dans divers brouillons de sa demande officielle d'autorisation pour *L'Écho des Alpes Maritimes*, l'essentiel dans la réussite de l'entreprise qu'il a lancée est le soutien des « plus riches capitalistes et [des] familles les plus considérables du pays »³¹ ; un soutien qui apparaît sous la plume de Carlone comme un gage d'obtention d'une autorisation royale et d'une reconnaissance officielle de l'institution journalistique. « Les conditions sociales nécessaires pour former un homme public se rencontrent difficilement » écrivait Alphonse de Lamartine en 1847³². Une pensée qui a l'intérêt d'exprimer clairement l'importance des structures sociales dans la hiérarchisation du champ politique. Pour prendre part à une institution politique, qui s'occupe des affaires de l'État ou qui essaie d'influencer leur gestion, cela nécessite, comme le dit

²⁹ Daniela Orta, « I prodromi di un'opinione pubblica », dans Valerio Castronovo, dir., *La nascita dell'opinione pubblica in Italia : la stampa nella Torino del Risorgimento e capitale d'Italia, 1848-1864*, Rome, Laterza, 2004, p. 101.

³⁰ Pierre Bourdieu, Philippe Fritsch, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000, p. 7.

³¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, archives privées, fonds Carlone, 7 J 35, brouillons de la demande officielle d'autorisation de *L'Écho des Alpes Maritimes* auprès du pouvoir royal.

³² Alphonse de Lamartine, *Histoire des Girondins*, Paris, Furne et Cie – W. Coquebert, 1847, t. I.

Lamartine, des « conditions sociales » que l'on ne trouve que chez un nombre très limité de personnes dans la société, les notables – au sens de ceux qui sont jugés dignes d'être remarqués et dotés d'une « estime sociale », qui passe aussi en partie par la richesse³³. Là se trouve tout l'intérêt de mêler l'analyse sociologique à l'étude historique puisqu'elle permet de situer socialement les agents que l'on étudie, de comprendre la manière dont leur position dans la société les font contribuer à l'émergence d'une vie politique à Nice au milieu du XIX^e siècle.

Au moment de la création de leur journal, les principaux protagonistes de *L'Écho des Alpes Maritimes*, ceux qui assurent la direction de l'institution ainsi que la rédaction des articles, sont des notables bien établis. Il n'est nul besoin dans le cadre de ce développement d'entrer dans le détail de tout le processus de création et de pérennisation de l'institution de presse qui s'étend sur plusieurs semaines entre novembre et décembre 1847³⁴. Néanmoins, quelques observations s'imposent pour comprendre de quoi *L'Écho des Alpes Maritimes* est le nom, pour appréhender le rôle de ses fondateurs dans la structuration de la vie politique niçoise. Être en position sociale de s'engager ne suffit pas car l'expérience personnelle de l'individu entre en compte ; c'est son habitus, c'est-à-dire une expérience acquise par une personne au cours de son histoire personnelle et familiale, qui détermine, jusqu'à un certain point, la manière dont elle va réagir dans les expériences nouvelles de sa vie. Et c'est peu dire que la transition politique de l'hiver 1847-1848 est une expérience nouvelle pour ces notables niçois, et d'ailleurs inédite pour la ville en général. Mais une nouveauté seulement dans leur ville natale, car ils ont déjà voyagé ou étudié en France ou en Angleterre et connaissent les mécanismes de ce qu'on pourrait appeler une vie politique de type moderne, plus ou moins démocratique ; ils sont familiers de la vie parlementaire, ont déjà lu des journaux politiques, comprennent les enjeux qu'il y a lorsqu'une constitution entre en vigueur dans un territoire, et sont au fait des logiques de l'engagement politique et de la gestion des affaires publiques. Pour ne prendre que les cas les plus représentatifs – et les plus connus des historiens locaux pour avoir laissé de nombreuses traces archivistiques –, on peut s'intéresser succinctement aux profils sociologiques des principaux fondateurs de *L'Écho des Alpes Maritimes* : Gonzague Arson, Jules Avigdor, Auguste Carlone, Victor Juge et Charles Laurenti-Roubaudi.

Ces hommes sont de la même génération, née à la fin du Premier Empire ou au début de la Restauration sarde. Tous ces notables ont choisi collectivement la forme journalistique – permise par les lois sur la presse d'octobre 1847 – pour s'engager dans la lutte politique. Un premier élément important à noter est qu'ils ont tous, bien qu'à des degrés divers, une certaine familiarisation avec la gestion des affaires publiques. Il ressort de leurs profils une dimension atavique de leur implication dans la vie politique naissante, car tous ont été élevés par un père qui a occupé des charges administratives. Autrement dit, les associés d'Auguste Carlone, s'ils sont personnellement nouveaux dans la carrière politique, ne sont pas pour autant des *homines novi*. L'exemple le plus marquant est sans doute celui de Gonzague Arson (1814-1865). Son père, Pierre-Joseph Arson, était un négociant dont les affaires commerciales prospéraient de

³³ Dans le *Dictionnaire de l'Académie française* (1835), les notables sont définis comme étant les membres « principaux et plus considérables d'une ville, d'une province, d'un État ». *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Firmin Didot frères, sixième édition, 1835, p. 2273.

³⁴ Pour l'étude de tout le processus de création du journal se référer à notre ouvrage à paraître : *Ce que publier signifie. L'émergence d'un espace politique moderne à Nice (1847-1850)*, *op. cit.*, et à l'article suivant : « Création et pérennisation d'un journal durant le « printemps des peuples » niçois : les coulisses de *L'Écho des Alpes Maritimes*. 1847-1848 », dans *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, p. 37-51.

Paris à Nice en passant par le Vaucluse, sa région de naissance. Il s'est construit grâce à sa fortune une solide réputation et a accumulé un capital symbolique et un capital social lui assurant à Nice, où il s'est installé à partir des années 1810, une place importante dans la société. Anobli sous le règne de Charles-Félix de Savoie (1821-1831), Pierre-Joseph Arson entre au conseil de la ville avant d'être choisi par le roi comme premier consul de Nice en 1830, la plus importante des charges municipales. Il a laissé à ses enfants, dont son fils Gonzague, à la fois la gestion de sa fortune – l'une des plus importantes de la province de Nice – mais aussi une position symbolique dominante dans la ville, qui rejaillit sur son nom de famille, Arson, et lui permet de prétendre à s'insérer dans le champ politique. De même, Auguste Carlone – les deux hommes se fréquentent régulièrement dans les lieux de sociabilité mondains du *Corso* (actuel Cours Saleya) – est issu d'une famille dans laquelle l'engagement public a été de mise depuis plus d'un demi-siècle au moment où il fonde *L'Écho des Alpes Maritimes*. Son grand-père, Jean-Pierre Carlone, a été trésorier communal après la première annexion de Nice à la France en 1793 et a également exercé la fonction de président du tribunal de commerce avant de devenir conseiller de préfecture³⁵. Le fils de ce dernier, Étienne Carlone, le père d'Auguste et fondateur, en 1811, de la banque sur laquelle repose la fortune familiale, a été conseiller adjoint de la ville de Nice. Tous deux étaient des membres de la Chambre de commerce, comme l'est aussi Auguste Carlone en 1847. Ce ne sont pas les seuls dans la même position : Victor Juge (1817-1886), lui aussi, est le fils d'un ancien conseiller municipal, André Juge³⁶. De même, Charles Laurenti-Roubaudi (1817-1876), issu d'une noblesse récente et modeste, est le fils d'un ancien trésorier de la division de Nice, Vitalin Laurenti, et occupe déjà, avant 1848, un poste de conseiller de la ville. Au moment de son engagement pour la fondation de l'institution journalistique il vit principalement de ses rentes. Enfin, pour compléter cette succincte analyse des profils sociologiques des directeurs de *L'Écho des Alpes Maritimes*, on peut mentionner le cas de Jules Avigdor (1812-1855). Il est issu d'une famille de notables juifs dont les membres sont privés par les lois sardes de l'exercice des charges administratives, du fait de leur religion. Cependant, la famille Avigdor a cela de particulier que sa fortune et sa réputation lui ont permis longtemps d'échapper à la claustration du ghetto juif³⁷. Implantée dans le comté de Nice depuis le XVII^e siècle, les Avigdor possèdent une fortune conséquente qu'ils doivent à la prospérité de la banque « Avigdor Isaac et fils » fondée en 1768. Par ailleurs, avant la Restauration sarde, sous le Premier Empire, le père de Jules, Isaac-Samuel Avigdor, a été officier municipal et choisi en 1806 par le préfet Dubouchage pour représenter la communauté juive de Nice au Grand Sanhédrin convoqué par Napoléon I^{er}³⁸. À la faveur des réformes de 1847-1848, Jules Avigdor s'engage dans la vie politique en soutenant Auguste Carlone, qu'il connaît personnellement, dans la création du premier véritable journal politique niçois. Comme la

³⁵ Joseph Suppo, « Augustin Théophile Carlone : 1812-1873 », dans *Armanac Nissart*, 1910, p. 3.

³⁶ Sur Victor Juge, cf. René Tresse, « Un Niçois francophile, Victor Juge (1817-1886) », dans *Actes du 96^e congrès national des sociétés savantes (Toulouse 1971). Section d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, Bibliothèque nationale, 1976, p. 207-226.


³⁷ Jérémy Guedj, « La place des juifs à Nice au XIX^e siècle : aspects d'une histoire paradoxale », dans *Recherches régionales*, n° 193, 2009, p. 37.

³⁸ Sur la famille Avigdor, cf. Charles-Alexandre Fighiera, « Famille Avigdor », dans Michel Derlange, dir., *Les Niçois dans l'histoire*, Toulouse, Privat, 1988, p. 20-23 ; Michel Derlange, « Famille Avigdor », dans Ralph Schor, dir., *Dictionnaire historique et biographique du comté de Nice : hommes et événements, droits et institutions, art et culture, lieux de mémoire*, Nice, Serre, 2002, p. 32.

famille Arson, la famille Avigdor est un soutien financier de poids pour *L'Écho des Alpes Maritimes*, car elle est incontestablement l'une des plus riches de la province.

Ces profils révèlent des différences notables de capital économique entre ces hommes, la fortune familiale de chacun étant plus ou moins importante, leurs affaires plus ou moins diversifiées et lucratives. On observe aussi d'incontestables écarts dans le capital symbolique respectif de ces familles à l'échelle de la province de Nice en 1847 : la réputation et la reconnaissance – aussi bien auprès du pouvoir qu'au sein des notabilités niçoises ou dans la société tout entière – dont jouit un membre de la famille Arson, famille anoblie et parmi les plus riches de la province, sont bien plus considérables que celles d'un membre de la famille Juge. Lorsque Auguste Carlone évoque « les plus riches capitalistes et les familles les plus considérables du pays » qui soutiennent l'institution de presse qu'il veut créer, cela correspond bien plus à la famille Arson qu'à celle de Victor Juge. Néanmoins, prendre acte des écarts d'honneur et de fortune ne doit pas oblitérer le fait que ces hommes s'incluent bien dans un même groupe social, certes quelque peu hétérogène mais qui est réuni par cette position dominante dans la société. Deux banquiers, Carlone et Avigdor, un ingénieur, Juge, et deux rentiers, Arson et Laurenti-Roubaudi, ayant tous des affaires plus ou moins prospères dans le commerce ou la rente, voilà l'ossature sociologique du comité de direction de *L'Écho des Alpes Maritimes*. Par ailleurs, tous ont été habitués, à des degrés divers, à s'intéresser aux affaires publiques – ne serait-ce d'ailleurs que pour la gestion de leurs affaires personnelles. Ces co-fondateurs de l'institution journalistique sont dans la situation de l'homme qui, comme le dit Max Weber, est « économiquement disponible », c'est-à-dire que « l'acquisition de revenus n'oblige pas à consacrer constamment et personnellement toute sa puissance de travail et de pensée à sa subsistance³⁹ ». Une institution journalistique nécessite un investissement temporel de premier ordre, pour la gestion de ses structures comme pour la rédaction des articles. Si l'on raisonne sociologiquement, les hommes de *L'Écho des Alpes Maritimes* se rapprochent du profil idéaltypique de l'homme politique, celui qui possède à la fois le temps et les ressources – culturelles, sociales, économiques et symboliques – nécessaires pour s'engager dans l'action publique, pour avoir un accès privilégié – et autorisé par le pouvoir – aux moyens légitimes de la lutte politique. La création d'un journal est une des manières de se construire une position politique symbolique ; c'est le choix que fait Auguste Carlone dès le mois de novembre 1847 et qu'il continue de faire – avec son fidèle associé, Victor Juge – pendant plus d'une décennie entre 1848 et 1860, période de son activité de publiciste-directeur de presse. Si Gonzague Arson, Jules Avigdor et Charles Laurenti-Roubaudi se détournent de *L'Écho des Alpes Maritimes*, comme nous allons le voir, il était tout de même important de les présenter succinctement. En effet, ces derniers commencent leur engagement politique avec Carlone et Juge en 1847-1848 et continuent de jouer un rôle par la suite : Arson en tant que publiciste, notamment à travers sa participation au journal *La Terre promise*, organe concurrent de *L'Avenir de Nice*, la feuille de presse qui prend la suite de *L'Écho des Alpes Maritimes* en août 1850 ; Avigdor et Laurenti-Roubaudi, quant à eux, en exerçant des charges politiques, d'abord au niveau municipal puis au Parlement sarde par leur élection comme députés de la province de Nice lors du scrutin législatif de décembre 1853.

³⁹ Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Bibliothèques 10/18, 2002, p. 138.



Par la présente écriture faite à double original,
entre M. M. Gonzague Arson, Jules Avidgor, Édouard
Borelli, Étienne Bonafons, Auguste Carlone, Victor
Ginge, Charles Laurenti-Roubaudi, Romain Roux,
et Henry Verani Masin, nés et domiciliés en cette
ville d'une part, et de l'autre M. Hippolyte De Rangouse,
natif de _____ en France, demeurant également en
cette ville, il a été posé en fait :

Que les susdits M. M. Arson, Avidgor, Borelli,
Bonafons, Carlone, Ginge, Laurenti-Roubaudi,
Roux, et Verani Masin auraient formé une
société à l'effet de fonder et de publier un journal
en cette ville, et proposé à M. De Rangouse d'en
soliciter et obtenir l'autorisation du Gouvernement en
qualité de Gérant responsable, moyennant les pactes
et conditions dont il sera parlé ci-après :

Que cette proposition ayant été agréée par M. De
Rangouse, il aurait, de concert avec les sociétaires
susdits fait les démarches nécessaires auprès des
Autorités compétentes, et obtenu sous la date du
15 Du Et. un Brevet du Ministère de l'Intérieur,
portant autorisation de publier en cette ville trois
fois par semaine le Journal projeté sous le titre
L'Écho des Alpes maritimes.

1. Que cette autorisation remplissant les vœux
des sociétaires, et le but qu'ils s'étaient proposé, et
désirant en conséquence réduire par écrit les
conventions verbales entre eux et M. De Rangouse
arrêtées, ils ont définitivement convenu ce qui suit.
M. De Rangouse déclare que l'autorisation

Fig. 2. Acte de création de société entre Gonzague Arson, Jules Avidgor, Édouard Borelli, Étienne Bonafons, Auguste Carlone, Victor Juge, Charles Laurenti-Roubaudi, Romain Roux et Henry Vèrani-Masin, en vue de fonder et publier le journal *L'Écho des Alpes Maritimes*, 24 décembre 1847.

Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds Carlone, 7 J 34.

Souscription pour la fondation d'un Journal
à Nice par Actions de Cent francs

| Noms des Souscripteurs. | nombre des Actions |
|-------------------------|--------------------|
| Gonragie Arson | Une |
| A. Jardon | une |
| J ^e Juge | Deux |
| Ed. Dally | une |
| J ^e Friceau | une |
| Ch. J. J. J. | une |
| J ^e J. J. | une |
| Verani-Masini | une |
| Jules Angelus | pour deux Actions |
| J ^e J. J. | une |
| M. J. J. | une |
| J. J. | une |
| Paul J. J. | une |
| J. J. | une |
| J. J. | une |
| J. J. | une |

Fig. 3. Souscription pour la fondation du journal *L'Écho des Alpes Maritimes*, [1847].
Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds Carlone, 7 J 34.

L'année 1848, avec leur participation au journal, est bien le point de départ de leur engagement public ; la place dans le champ politique qu'ils acquièrent à ce moment-là a façonné leurs actions ultérieures. De par leur capital social, leur « réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées⁴⁰ », ils ont pu, surtout Auguste Carlone qui dirige les manœuvres dans les coulisses, organiser les structures du journal : d'abord, réunir un actionnariat nombreux composé de rentiers, de négociants, de commerçants, de médecins, d'avocats et d'artisans réputés ayant pour beaucoup une boutique autour du *Corso*, cœur mondain de la cité niçoise ; ensuite, s'attacher les services d'un imprimeur, la société typographique Gilletta, l'une des plus importantes de la ville et dont Carlone est un client personnel⁴¹ ; enfin, se consacrer à la diffusion du journal en mettant les numéros de *L'Écho des Alpes Maritimes* à disposition des abonnés de la librairie Visconti, un grand salon du *Corso* très apprécié de ses nombreux clients – dont Carlone fait aussi partie –, hivernants comme notables locaux, pour ses collections pléthoriques et pour l'agréabilité de son espace, avec terrasse et jardin⁴². De par leur éducation, ils disposent également d'un capital culturel qui les rend apte à la maîtrise de cette langue politique soutenue utilisée dans les débats parlementaires et que l'on couche à l'encre sur le papier des journaux.

La conjonction de la possession des moyens culturels, économiques et sociaux et d'une trajectoire biographique qui incline à l'engagement politique – un intérêt pour les affaires publiques qui, au milieu du XIX^e siècle, est souvent atavique et masculin – sont les « conditions sociales » idéales pour faire de l'homme privé un homme politique public ou un publiciste. Ce sont bien les structures sociales existant avant les réformes albertines qui déterminent qui sont les agents en position d'occuper une place importante dans le champ politique qui émerge. Les périodes de révolution des structures politiques ne se déroulent pas à partir d'une *tabula rasa*, mais avec des individus qui ont des expériences, des habitudes, des principes, des pratiques, des structures de pensée constitués par l'état social antérieur⁴³. Dans cette lente révolution engagée avec les lois sur la presse d'octobre 1847 et continuée par le *Statuto* de mars 1848, il y a une continuité : d'une part, le maintien des prérogatives royales voulu par Charles-Albert I^{er}⁴⁴ ; d'autre part, une permanence de l'ordre social à travers la question de la place qu'occupent les notables dans la vie politique. Leur expérience personnelle du monde social pousse les fondateurs de *L'Écho des Alpes maritimes* à développer une sorte de prétention à se mêler des affaires politiques qu'Arlette Farge qualifie de « conviction de légitimité », mais que l'on pourrait plutôt qualifier, avec Max Weber, de « croyance en leur légitimité » ; une croyance déterminée socialement qui fonctionne de manière quasi-inconsciente, ce qui en fait un discriminant dans l'engagement politique d'autant plus puissant qu'il est sociologique – et presque invisible pour les agents sociaux – et

⁴⁰ Pierre Bourdieu, « Le capital social », dans *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980, p. 2-3.

⁴¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, archives privées, fonds Carlone, 7 J 26, facture d'Auguste Carlone à la société typographique Gilletta, 1847.

⁴² Jean-Paul Potron, « Visconti (librairie) », dans Ralph Schor, dir., *Dictionnaire historique et biographique du comté de Nice...*, op. cit., p. 408.

⁴³ Pierre Bourdieu, *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Éditions du Seuil, 2012, p. 143.

⁴⁴ Catherine Brice, « Monarchie, État et nation en Italie durant le Risorgimento (1831-1870) », dans Catherine Brice, Gilles Pecout, dir., *L'Italie du Risorgimento. Relectures. Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 44, 2012, p. 89. L'historienne souligne bien le fait que Charles-Albert I^{er} garde personnellement une partie importante de ses anciennes prérogatives, notamment l'intégralité du pouvoir exécutif ou encore le contrôle des armées.

non fixé par une règle juridique explicite⁴⁵. Cette légitimité découle d'une position sociale dominante qui perdure à travers des « stratégies de distinction » qui sont aussi des habitudes ancrées dans un mode de vie perçu par les notables comme naturel⁴⁶. Le cas particulier des directeurs de *L'Écho des Alpes maritimes* permet de mieux comprendre la manière dont les structures sociales – et tout ce qu'elles charrient de différences culturelles, économiques et symboliques – déterminent l'engagement politique. Cependant, pour éclaircir ce que signifie la notabilité dans la ville de Nice au milieu du XIX^e siècle, il est intéressant de s'attarder sur un événement particulier.

Dans ce moment patriotique et libéral qu'est le mois de novembre 1847 à Nice, des festivités officielles se déroulent pour célébrer les premières réformes de Charles-Albert I^{er}. Ainsi, à l'exception de Victor Juge qui se trouve encore à Paris à ce moment-là, Gonzague Arson, Jules Avigdor, Auguste Carlone et Charles Laurenti-Roubaudi participent tous au grand banquet « patriotique et civique » – caractérisation assez classique pour ce genre d'évènement politique au milieu du XIX^e siècle – qui se déroule le 11 novembre 1847. On les retrouve dans la liste des 357 convives, liste qui se rapproche en fait d'un recensement des notables de la province de Nice⁴⁷. Le jeudi 11 novembre 1847, sur la « Terrasse », près du *Corso*, s'établit une sociabilité masculine qui se fonde sur une double exclusion : celle des femmes, quelle que soit leur condition sociale, restriction de genre coutumière de l'époque dans les banquets et qui en accompagne une autre, économique et sociale, imposée à la majorité de la population niçoise par le coût de la souscription. Une double exclusion que l'on retrouve dans le comité de direction du journal composé d'une dizaine de notables aisés exclusivement masculins. Cette domination symbolique des hommes qui prennent part au banquet est aussi inscrite dans l'espace public, au sens géographique du terme, car les convives sont réunis sur la « Terrasse » publique de la ville, symboliquement en élévation par rapport à la masse populaire curieuse et passive agglomérée sur le *Corso*, place publique adjacente. Ce banquet est une photographie de la hiérarchie sociale, il opère publiquement la démarcation entre les citoyens passifs, dominés socialement, économiquement, politiquement et culturellement, et les citoyens actifs, les notables qui ont le monopole sur les postes de pouvoir et les moyens de l'action politique. Comme le souligne Vincent Robert dans ses travaux, la mobilisation d'une foule ne fait pas de l'évènement un moment populaire mais « la présence des curieux est un élément du succès⁴⁸ ». La participation à ce banquet fait partie de ces « stratégies de distinction » qu'ont les notables et qui les poussent à imposer en public – dans leurs actes et leur « présentation de soi » pour reprendre l'expression d'Ervin Goffman⁴⁹ – une reconnaissance instinctive « par le bas » de leur position sociale dominante, par la masse nombreuse qui forme le « rez-de-chaussée » de la hiérarchie sociale. Il existe d'ailleurs un dessin aquarellé de ce banquet qui fige tout à fait ces réalités où l'on voit bien la

⁴⁵ Arlette Farge, *Dire et mal dire : l'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 1992, p. 188. Max Weber, *Économie et société*, op. cit., p. 286-287.

⁴⁶ Frédérique Lefèrme-Falguières, Vanessa Renterghem, « Le concept d'élites. Approches historiographiques et méthodologiques », dans *Hypothèses*, n° 1, 2000, p. 61.

⁴⁷ Arch. dép. Alpes-Maritimes, archives privées, fonds Levrot, 6 J 21, liste des souscripteurs pour le banquet civique du 11 novembre 1847.

⁴⁸ Vincent Robert, *Le temps des banquets. Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 85.

⁴⁹ Ervin Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, t. I, *La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 1973, 256 p. [1^{ère} éd., 1959].

différence symbolique entre ceux qui sont admis au banquet, en haut, sur la « Terrasse » publique, et la foule passive contrainte de demeurer en bas des escaliers. Une représentation attribuée au peintre Joseph Fricero, convive lui aussi, qui n'est autre qu'un ami d'Auguste Carlone et un actionnaire de *L'Écho des Alpes Maritimes*⁵⁰.

Dans son organisation même, le banquet recherche un consensus que l'on peut qualifier de populaire, les participants ainsi que les autorités voulant éviter que les manifestations festives de novembre 1847 ne se radicalisent dans ce climat révolutionnaire. Il faut, pour le pouvoir, susciter l'adhésion la plus large possible en autorisant, sous contrôle, les manifestations spontanées et en promulguant des réformes libérales sans bouleverser les hiérarchies sociales⁵¹. Comme l'a noté Sylvain Milbach pour la Savoie, autre province du royaume de Sardaigne, ces banquets sont des moments d'« expression des hiérarchies communautaires » organisés sous le patronage du pouvoir royal sarde⁵². L'évènement est à la fois public et officiel, autant civique et patriotique que dynastique. C'est ce que confirme le compte-rendu qu'en fait le consul de France à Nice, le marquis de Châteaugiron, à son ministère de tutelle : « Le festin civique a eu lieu aujourd'hui, 350 convives environ y ont assisté. [...] La santé du roi a été portée au bruit du canon, de la musique et des acclamations générales des convives⁵³ ». Les toasts en l'honneur du roi et des réformes se font symboliquement à proximité d'un buste royal qui trône à côté des drapeaux déployés sous une pancarte positionnée à l'entrée de l'énorme tente élevée pour l'occasion sur la « Terrasse » et sur laquelle se trouve l'inscription « *A Carlo Alberto* ». Le document contenant la liste officielle des convives dressée par la municipalité niçoise ne laissait déjà aucun doute en annonçant un « banquet civique organisé par la population de Nice en l'honneur de Sa Majesté l'excellent roi Charles-Albert I^{er} pour la célébration des mesures généreuses ratifiées par lui lors du Conseil de conférence du 29 octobre 1847⁵⁴ ». Ainsi, l'on observe cette triple reconnaissance lors de ce banquet : verticale, « par le haut », à travers le patronage royal – ces notables provinciaux qui organisent l'évènement sont reconnus comme tels par le pouvoir royal et autorisés à se réunir – ; verticale encore mais « par le bas », avec la présence passive de la foule rassemblée sur le *Corso* ; et enfin, plus horizontale, une interreconnaissance entre les participants eux-mêmes qui se sentent les représentants de la société niçoise.

⁵⁰ Cette représentation est reproduite dans Hervé Barelli : « Les premières élections législatives dans la province de Nice, 1848-1850 », dans *Nice historique*, n° 1, 1997, p. 14. On la retrouve également, avec l'explication de son origine, dans un ouvrage centré sur le personnage de Joseph Fricero, peintre dont la reconnaissance s'est étendue jusqu'à la cour de Nicolas I^{er} à Saint-Petersbourg et qui s'est d'ailleurs marié en 1849 avec Joséphine, une des filles du tsar. Cf. Serge Romain, *Joseph Fricero 1807-1870. Ses voyages, Nice, Saint-Petersbourg, la cour de Nicolas I^{er}*, Paris, J. Ferrand, 1993, p. 62.

⁵¹ C'est le constat que fait Rosario Romeo concernant la politique albertine, et particulièrement la manière dont le souverain gère la période d'octobre-novembre 1847. Cf. R. Rosario Romeo, *Cavour e il suo tempo*, t. II, 1842-1854, Bari, Laterza, 1977, p. 252.

⁵² Sylvain Milbach, *Entre Piémont et France : la Savoie déroutée, 1848-1858*, Chambéry, Université de Savoie, Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, 2008, p. 38.

⁵³ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 Z 20, lettres du consul de France, le marquis de Châteaugiron au ministre des Affaires étrangères français, 11 novembre 1847. La lettre est un témoignage écrit sur le vif car elle est rédigée le jour même du banquet, aux environs de 17 heures.

⁵⁴ Arch. dép. Alpes-Maritimes, archives privées, fonds Levrot, 6 J 21, Liste des souscripteurs pour le banquet civique du 11 novembre 1847 : « *Elenco dei sottoscrittori al banchetto civico organizzato dalla popolazione di Nizza Marittima in onore di Sua Maestà l'ottimo Re Carlo Alberto a festeggiamento dei generosi provvedimenti da lui sanciti in Consiglio di conferenza del 29 ottobre 1847* ».

De ces développements, il ne faut en aucun cas tirer des conclusions paralogiques. D'une part, les notables assemblés constituent ce que l'on pourrait appeler une élite provinciale dans le royaume de Sardaigne, car c'est surtout dans le cadre géographique, historique et sociologique de Nice et de son arrière-pays que prend sens la qualification de « notable ». D'autre part, dans ce groupe social dominant, il y a une hiérarchie interne ainsi que des différences de capital culturel qui sont d'autant plus importantes que tous n'ont pas eu la même trajectoire individuelle et familiale. Et cette diversité est fondamentale, c'est dans ce groupe social que l'on trouve les agents en position d'alimenter le « débat public » sur la détermination nationale du territoire de la province de Nice, les patriotes italophiles ou francophiles.

2. LA CONFIGURATION DU CHAMP POLITIQUE À NICE EN 1848

Lorsque l'on étudie une période de genèse des structures politiques, il est plus aisé d'observer la césure qui se fait entre les « producteurs », ceux qui ont le monopole de la production des idées et des opinions, et les citoyens que l'on peut dire passifs, en marge de l'action politique⁵⁵. Dans la catégorie des « producteurs » entre inexorablement ce groupe de notables – la direction de *L'Écho des Alpes Maritimes*. Parmi ceux que l'on peut appeler les « consommateurs », il faut encore opérer une distinction entre ceux qui ont les moyens économiques d'acheter un journal et les moyens culturels de le lire, et les consommateurs passifs, dont l'intervention dans le champ politique est réalisée à partir de la diffusion orale des idées, des rumeurs et des nouvelles et depuis une position sociale et symbolique peu élevée, mais dont la force réside dans le nombre. En ce qui concerne la province de Nice au milieu du XIX^e siècle, il est important de rappeler que, selon les statistiques contemporaines réalisées par l'historien local Jean-Baptiste Toselli, seul un cinquième de la population environ (21 %) maîtrise la lecture et l'écriture et encore faut-il en défalquer la partie qui a une maîtrise limitée des deux savoirs si l'on veut envisager le potentiel de lecteurs d'un journal⁵⁶. Ainsi, ces précisions permettent de bien saisir à quel point « les rapports de communication sont toujours inséparablement des rapports de pouvoir qui dépendent, dans leur forme et leur contenu, du pouvoir matériel ou symbolique accumulé par les agents ou les institutions engagés dans ces rapports⁵⁷ ». En effet, la maîtrise du langage politique autorise les individus qui ont, en plus de leur capital culturel développé, un capital économique conséquent, à réaliser un investissement financier pour la confection matérielle et la distribution d'un journal. Cela leur permet, comme le dit Tocqueville, de « déposer au même moment dans mille esprits la même pensée »⁵⁸, et donne un pouvoir à ce « singulier collectif », pour

⁵⁵ Pierre Bourdieu, Philippe Fritsch, *Propos sur le champ politique*, op. cit., p. 15.

⁵⁶ D'après des chiffres recueillis par Jean-Baptiste Toselli : *Précis historique de Nice : de sa fondation jusqu'en 1860*, vol. 4, *Depuis la Restauration jusqu'en 1860*, Nice, C. Cauvin, 1869, p. 380. Bibliothèque des Archives départementales des Alpes-Maritimes (BBM3/1399). Par comparaison, Maurice Agulhon a établi pour le département du Var qu'entre 1831 et 1851, le taux d'alphabétisation est passé de 33 % à près de 60 %, notamment grâce à la loi Guizot de 1833 sur l'instruction primaire. Cf. Maurice Agulhon, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, 1970, p. 191.

⁵⁷ Pierre Bourdieu, « Sur le pouvoir symbolique », dans *Annales ESC*, 32^e année, n° 3, 1977, p. 408.

⁵⁸ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, op. cit., p. 505.

reprendre l'expression de Michael Palmer, qu'est l'institution de presse⁵⁹. Comme l'a bien résumé Gérard Noiriel : « Ceux qui maîtrisent les moyens de communication à distance détiennent un pouvoir à caractère symbolique du fait qu'ils s'adressent à un public, c'est-à-dire à un grand nombre d'individus dispersés et qui ne se connaissent pas, mais qui reçoivent tous le même message⁶⁰ » ; un message porteur d'une vision politique dont la force vient du fait qu'il est produit de manière continue, quasi-quotidienne. Envisagé comme tel, le journal est surtout un moyen à la disposition de ceux qui le possèdent pour faire valoir publiquement leur vision subjective de la société dans un même temps et sous diverses formes – orale et écrite, car il ne faut pas oublier que les écrits d'un organe de presse, au-delà de son lectorat, se diffusent par l'oralité.

Dans les articles des rédacteurs du périodique niçois, on trouve des traces plus qu'explicites de tout cela ; l'exercice de ce pouvoir symbolique passe, pour eux, par une volonté de se présenter comme l'incarnation de l'opinion publique, une prétention exprimée dès la première publication de *L'Écho des Alpes Maritimes*, dans le prospectus du 1^{er} janvier 1848 :

Institutions, lois, réformes, tout doit passer sous les yeux de tous, pénétrer dans tous les esprits, et y être discuté. Alors l'opinion publique apparaîtra dans toute sa force ; ses aspirations et ses vœux se manifesteront revêtus d'autorité et elle entrera dans le cabinet des gouvernants pour éclairer leurs résolutions [...]. Si toutes ces considérations sont vraies et justes, la presse doit discuter les actes d'administration, en appeler, au besoin, à l'opinion publique, et faire passer sous les yeux de l'autorité supérieure les décisions de ce tribunal redoutable, mais impartial. Ce devoir est grave, nous le sentons, nous ne l'acceptons pas moins, et nous nous efforcerons de le remplir avec courage⁶¹.

À travers ces mots ressort la conscience de Carlone et de ses associés d'avoir ce pouvoir de se présenter, à travers leur journal, comme les juges du « tribunal de l'opinion publique ». Keith Michael Baker a bien montré dans ses travaux à quel point le langage pouvait servir une rhétorique servant à un groupe pour se présenter comme l'incarnation de l'opinion publique⁶². C'est là un artifice rhétorique qui ne doit pas faire oublier que l'opinion dite publique est produite par ceux qui sont symboliquement et socialement en position d'exprimer leur opinion auprès d'un public. L'on pourrait même dire plus précisément que l'opinion publique finalement n'est que l'opinion de ceux qui dans ce groupe social ont la maîtrise d'un moyen d'expression publique, étatique lorsqu'ils occupent une place au Parlement ou dans les conseils des communes, provinces et divisions, ou extra-étatique lorsque, comme Carlone et ses associés, ils disposent d'un journal. Cela induit aussi qu'il y a dans ce cadre bien défini une compétition pour ce monopole convoité d'incarnation de l'opinion publique. Comme l'a bien montré Pierre Bourdieu, quand l'on se situe dans le registre de la production publique de

⁵⁹ Michael Palmer, « Sur le "journalisme anonyme", les sources "dignes de foi", et l'identité collective ou "la marque" des entreprises de presse », dans Frédéric Lambert, dir., *Figures de l'anonymat. Médias et société*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 62.

⁶⁰ Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, op. cit., p. 5.

⁶¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, prospectus, 1^{er} janvier 1848. Tous les numéros du journal depuis le prospectus du 1^{er} janvier 1848 au dernier numéro du 10 août 1850 ont été numérisés par les Archives départementales des Alpes-Maritimes et toutes les références citées dans cet article renvoient à la base documentaire « Presse Ancienne » disponible en ligne :

<http://www.basesdocumentaires-cg06.fr/archives/indexPA.php> (consulté en septembre 2017).

⁶² Keith Michael Baker, *Au tribunal de l'opinion. Essais sur l'imaginaire politique au XVIII^e siècle*, Paris, Payot, 1993, 319 p.

l'opinion, les questions ou les débats présentés comme des problèmes politiques de premier ordre ne sont pas universels, comme tendent à le faire croire ceux qui les posent – dans le cas présent les publicistes niçois⁶³. Les questions posées sont toujours très fondamentalement liées à ceux qui suscitent le débat. *Ipso facto* s'engage une compétition entre les potentiels producteurs politiques pour avoir le monopole de la définition des termes et des règles du « débat public » ; ce sont bien ces mécanismes qui sont au cœur de l'affrontement entre les patriotes francophiles et italophiles pour la détermination nationale de Nice.

C'est aussi une sorte d'éthique du journalisme, et plus globalement de l'engagement public, qui s'ébauche : incarner l'opinion éclairée est un « devoir grave » que les fondateurs de *L'Écho des Alpes Maritimes* sont prêts à « remplir avec courage ». Dans le titre même du journal cette prétention se dévoile : il s'agit bien pour Auguste Carlone et ses associés d'exprimer littéralement « l'écho » de ce territoire des Alpes maritimes. S'ils sont investis de ce pouvoir symbolique et peuvent prétendre remplir publiquement cette mission qu'ils se donnent, c'est avant tout parce qu'ils s'appuient sur leur organe de presse, une institution politique extra-étatique, mais officielle et légitime car autorisée par le pouvoir royal sarde. D'ailleurs, l'autorisation officielle délivrée aux directeurs le 15 décembre 1847 ressemble bien, dans sa forme, à la liste officielle du banquet de novembre ; le pouvoir sarde y autorise l'institution journalistique à s'adresser – dans les conditions fixées par lui (cas de censure inscrits dans la loi, taxes à payer) – à un *public*⁶⁴. C'est un des fondements de l'action politique que ce rapport entre une institution comme *L'Écho des Alpes Maritimes* qui détient un moyen de communication à distance et, pour reprendre les mots de Frédéric Lambert, cette communauté hétérogène, plurielle et anonyme qu'est le public, en l'occurrence les citoyens de la ville de Nice et de sa province⁶⁵. Il est très important d'insister sur ce pouvoir symbolique dans l'action politique car la manière de poser publiquement les problèmes d'une communauté et d'y répondre de manière tout aussi publique que l'on nomme le « débat public » est une forme d'exercice de ce pouvoir symbolique. Ainsi, par exemple, la rédaction de *L'Écho des Alpes Maritimes* à partir de janvier 1848, comme pour nombre de nouveaux journaux du royaume de Sardaigne, use de son pouvoir pour faire de la question constitutionnelle un objectif politique de premier ordre. La ville n'échappe pas durant le « printemps des peuples » à une forme d'« illusion lyrique », comme la nomme Maurice Agulhon, propre aux mouvements de 1848 où les nuances d'opinion s'effacent provisoirement alors que les notables se retrouvent sur des revendications libérales et patriotiques⁶⁶. Les fondateurs du périodique niçois font eux aussi fi de leurs différences politiques pour incarner cette opinion publique éclairée et s'auto-définir, à travers leur action journalistique, comme les chefs de ce mouvement confus. *L'Écho des Alpes Maritimes* monopolise dès le début – il est le seul journal de Nice – une position symbolique dominante dans le champ politique niçois. Ses directeurs ont fait de leur institution une référence, d'ailleurs reconnue par les journaux du royaume de Sardaigne et de la péninsule italienne comme une sorte de porte-parole public de la population niçoise. Des feuilles de presse

⁶³ Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », dans *Les Temps Modernes*, n° 378, janvier 1973, p. 1292-1309.

⁶⁴ Arch. dép. Alpes-Maritimes. fonds Carlone, 7 J 34, autorisation officielle pour *L'Écho des Alpes-Maritimes* délivrée par Charles-Albert I^{er}, 15 décembre 1847.

⁶⁵ Frédéric Lambert, « Introduction. Figures de l'anonymat : médias et société », dans Frédéric Lambert, dir., *Figures de l'anonymat. Médias et société*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 8.

⁶⁶ Maurice Agulhon, *Les quarante-huitards*, Paris, Gallimard, 1992, p. 81 [1^{ère} éd., 1975].

turinoise comme *La Concordia* de Lorenzo Valerio et *Il Risorgimento* du comte de Cavour et de Cesare Balbo, prestigieux car ayant une aura bien plus forte que celle de *L'Écho des Alpes Maritimes* dans le champ politique sarde, ont soutenu le journal niçois dans leurs colonnes. C'est aussi le cas de l'organe génois le *Corriere Mercantile*, feuille à l'origine commerciale mais qui a pris une tournure politique à la faveur des réformes de 1847 et de l'arrivée d'un nouveau rédacteur en chef, Giovanni Antonio Papa. Les soutiens les plus fervents sont venus de journaux comme le *Messaggiere Torinese* de l'avocat piémontais Angelo Brofferio ou encore, en dehors du royaume de Sardaigne, la *Riforma di Lucca* d'Eugène Giorgi, journal de Lucques, ville rattachée au grand-duché de Toscane en 1847⁶⁷. Cette place est aussi le fruit d'une stratégie de coulisses destinée à soutenir cette position qu'occupe *L'Écho des Alpes Maritimes* comme institution journalistique. Le 5 janvier 1848, quatre jours après la publication du prospectus, Auguste Carlone et ses collaborateurs prennent l'initiative, courante dans le domaine de la presse, d'envoyer à différents directeurs de journaux – italiens et français – un courrier annonçant la création du périodique niçois. Son caractère imprimé renforce l'hypothèse d'une reproduction conséquente et d'une diffusion importante. Cette annonce a pour objectif de nouer des affinités avec d'autres publicistes afin de fonder des partenariats politiques incluant une reconnaissance publique mutuelle.

Sans connaître la diffusion exacte de ce prospectus, faute de sources, l'on sait que des contacts se sont noués, notamment avec les autres journaux déjà évoqués. Les néo-publicistes niçois se sont appuyés sur une position politique dominante au niveau local pour s'insérer dans le champ politique sarde. La vie politique niçoise n'est donc pas close mais bien ouverte sur l'extérieur, et ses principaux acteurs, les directeurs de *L'Écho des Alpes Maritimes*, portent un vif intérêt aux mouvements du « printemps des peuples », particulièrement en France et en Italie – dont ils rendent compte dans leur journal. Les premiers mois l'année 1848 ont été l'occasion pour Auguste Carlone et ses collaborateurs de s'octroyer ce pouvoir symbolique de représentation de l'opinion publique niçoise. Un pouvoir qui a l'immense avantage pour ceux qui le détiennent de permettre d'imposer des « débats publics », d'avoir le monopole dans la définition publique des problèmes généraux. La lutte politique est d'abord une lutte pour nommer les choses, pour imposer à la communauté ses mots et son langage, une manière de poser les problèmes et d'exposer les solutions qu'on y apporte. Gérard Noiriel a reformulé ainsi ces mécanismes que l'on trouve à l'œuvre dans le champ politique niçois qui se forme autour de *L'Écho des Alpes Maritimes* à partir de 1848 :

Tout discours public permet ainsi de tracer une ligne de démarcation entre des réalités qui sont rendues visibles aux yeux de tous, du simple fait qu'elles sont énoncées, et des réalités qui restent invisibles parce qu'elles ne dépassent pas la sphère du langage « privé ». Les individus qui détiennent le privilège de définir les identités, les problèmes et les normes du monde social imposent ainsi les enjeux que doivent prendre en considération tous les acteurs de la société⁶⁸.

S'il est un domaine où cette analyse prend particulièrement sens, c'est bien celui de la question nationale car, comme l'a noté Benedict Anderson dans son énumération des paradoxes du concept de nation, le « principe des nationalités » est un singulier pluriel, il est universel en tant que principe mais prend des formes diverses selon les nationalités ; de

⁶⁷ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 3 février 1848.

⁶⁸ Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, op. cit., p. 5-6.

même, dans un seul territoire des groupes peuvent agir en faveur d'appartenances nationales différents, en suivant leur affect national particulier⁶⁹.

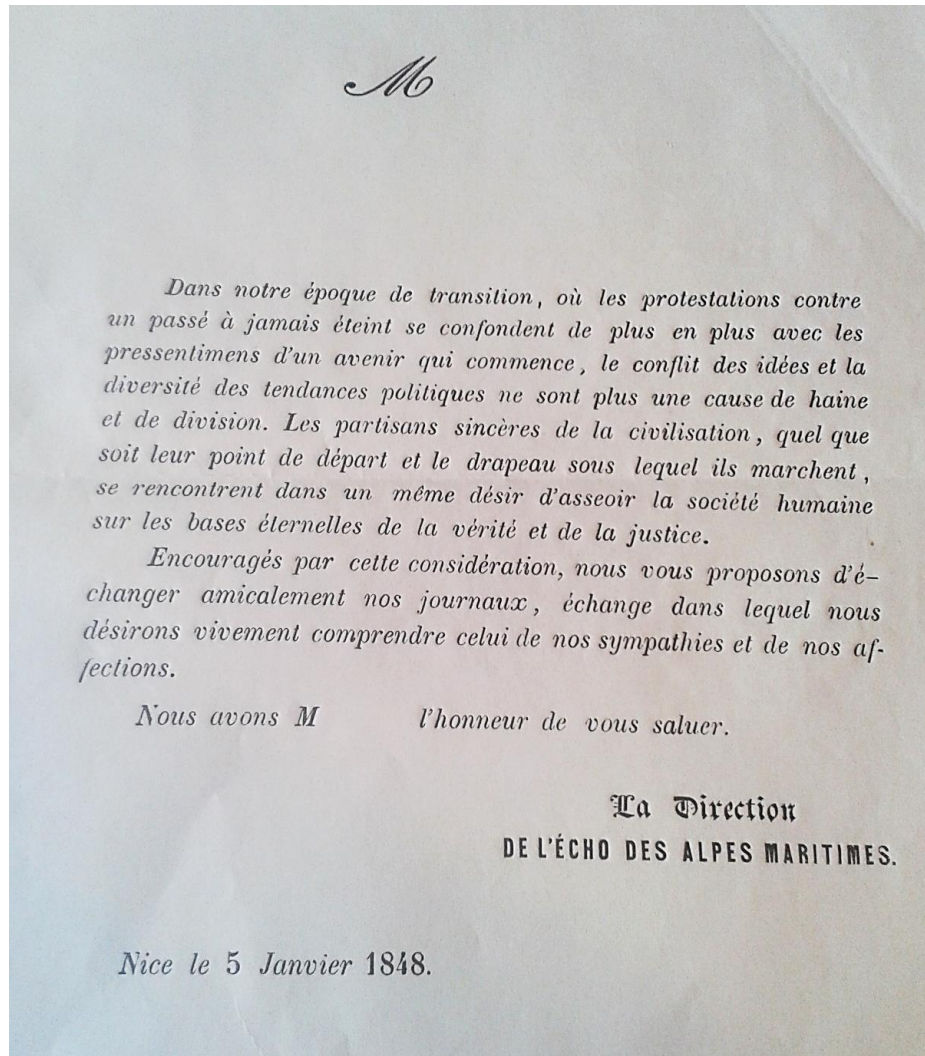


Fig. 4. Prospectus envoyé aux directeurs d'autres journaux par la direction de *L'Écho des Alpes Maritimes*, 5 janvier 1848. Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds Carlone, 7 J 34.

⁶⁹ Benedict Anderson, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002 [1^{ère} éd., 1983], p. 18.

3. LE CONTEXTE HISTORIQUE DE L'ÉMERGENCE DU « DÉBAT PUBLIC » SUR LA DÉTERMINATION NATIONALE DE NICE

L'intérêt d'étudier une période comme le « printemps des peuples » réside dans le fait que l'on peut remonter à la genèse de la définition nationale des communautés et des territoires et comprendre que déterminer à partir du « principe des nationalités » une identité collective n'a rien de naturel mais résulte bien d'une lutte politique. Ainsi, pour mener l'analyse, il est nécessaire de considérer la nation à l'état de « communauté politique imaginée », pour reprendre l'expression de Benedict Anderson, dont le lien entre les membres se construit à travers des moyens modernes de communication à distance – qui, au XIX^e siècle, passent inévitablement par l'imprimé, sous toutes ses formes⁷⁰. Ce sont les élites, les possesseurs de ces moyens, étatiques ou extra-étatiques, de gouvernement ou de communication à distance qui façonnent, construisent et institutionnalisent les communautés politiques nationales. Si les recherches ont eu tendance à se concentrer sur l'action des États – par exemple celui du royaume de Sardaigne dans la construction nationale italienne – il ne faut en aucun cas négliger ce que permet de comprendre l'approche de Benedict Anderson : la dimension de représentation collective partagée que revêt le concept de nation. Il insiste sur la manière dont les élites qui ont assimilé cette vision, tendent à se reconnaître (pas forcément avec la même vigueur) dans des images similaires d'une même communauté, perçue comme une collectivité souveraine, délimitée par des frontières qui structurent l'opposition entre le « nous » des membres de la nation et le « eux » de ceux qui n'y sont pas inclus, entre un intra-national et un extra-national (avec lequel les relations sont inter-nationales). La nationalité s'inscrit donc « dans le registre d'un vocabulaire *revendicatif* », c'est-à-dire dans la logique d'un combat à mener pour construire un projet politique : les « militants de la nations » (dont sont inévitablement les publicistes), avancent des arguments et construisent des affects collectifs doublement mobilisateurs – contre l'ordre traditionnel et pour, la nationalité⁷¹. Les révolutions de 1848 sont un moment historique où, comme en 1830, débute dans nombre de territoires européens cette lutte entre les groupes sociaux qui perçoivent le monde à travers le « principe des nationalités » et les forces de l'ordre ancien traditionnel. C'est un affrontement entre deux visions et principes de division du monde que l'on observe aussi à Nice avec la lutte engagée par *L'Écho des Alpes Maritimes* contre le gouverneur de la province, le comte Rodolphe de Maistre, partisan, comme son père le théoricien contre-révolutionnaire Joseph de Maistre, d'un ordre où il n'y a pas de communauté politique autre que celle des sujets fidèles à un monarque et organisée selon la tradition. À rebours, les publicistes niçois entendent utiliser leur journal pour défendre la promulgation d'une constitution et, comme ils l'ont annoncé dès le prospectus du 1^{er} janvier 1848, « faire triompher en les popularisant dans les esprits » les idées patriotiques dans ce moment où « ce grand travail de régénération commence pour l'Italie⁷² ». Ces quelques mots révèlent que le patriotisme est une conviction politique que ceux qui en sont investis tendent à vouloir universaliser (dans un cadre déterminé). Le journal est l'outil à la disposition de ces notables niçois qui agissent pour populariser la lutte pour l'unification nationale italienne. Il ne faut jamais oublier que, comme le note Eric Hobsbawm à partir des travaux du linguiste italien Tullio de Mauro, l'unification

⁷⁰ Benedict Anderson, *L'imaginaire national...*, op. cit., p. 18.

⁷¹ Gérard Noiriel, *État, nation et immigration...*, op. cit., p. 135-137.

⁷² Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, prospectus, 1^{er} janvier 1848.

de l'Italie se réalise en 1860 alors même que seuls 2,5 % des habitants de la péninsule font un usage quotidien de l'italien⁷³. Le chiffre témoigne du fait qu'une grande majorité des habitants de la péninsule en 1860 vit encore selon des logiques communautaires et traditionnelles alors que la lutte patriotique est surtout un combat politique des classes dominantes urbaines. Le journal apparaît, par ses caractéristiques (diffusion de l'imprimé, régularité des publications, production d'opinions politiques rendues publiques), comme un outil idoine pour imposer à un *public* des catégories de perception du monde qui sont en fait des formes sociales arbitraires, socialement déterminées et relatives à un groupe particulier – celui des publicistes⁷⁴.

Durant l'hiver 1847-1848, les réformes politiques dans le royaume de Sardaigne – comme dans plusieurs États italiens – permettent l'émergence d'une presse qui contribue à formuler publiquement la question de l'unification nationale italienne. Les fondateurs de journaux sont la plupart du temps des notables urbains ayant intégré ce principe de division du monde à travers les nationalités, et ainsi se sentant légitimes pour faire émerger la nationalité italienne contre les forces politiques de la tradition et les armées autrichiennes. La manière la plus claire de voir l'intégration quasi-inconsciente du « principe des nationalités » est la construction d'une division « nationale » des rubriques dans les journaux. Dans le périodique niçois par exemple l'on trouve une rubrique « Italie » qui regroupe les informations sur les affaires italiennes, du royaume des Deux-Siciles au sud jusqu'aux territoires occupés par l'Autriche dans l'Italie du nord. Une période d'exaltation patriotique s'ouvre avec les réformes libérales de 1847-1848 dans différents États italiens (grand-duché de Toscane, États pontificaux, royaume de Sardaigne). Bien que rédigé en langue française, *L'Écho des Alpes Maritimes* ne fait alors pas véritablement figure d'exception au début du *Quarantotto*. Dans le numéro du 27 février 1848, en première page est publié un chant écrit par Gonzague Arson pour célébrer la liberté italienne et en appeler à l'union de l'Ausonie par une référence culturelle toute virgilienne⁷⁵. À rebours des desseins du chancelier autrichien Metternich qui entend maintenir l'occupation et faire que l'Italie demeure une « expression géographique », il s'agit de défendre l'idée que la construction politique de l'Italie en un État-nation est un fait à la fois souhaitable et inévitable⁷⁶. Ainsi peut-on lire dans le numéro du 19 janvier 1848 :

Au reste, il ne se passera pas longtemps, il faut l'espérer, avant que l'Italie ne soit en mesure de fournir elle-même à ses besoins d'armes par les progrès de son industrie nationale ; et alors, s'il lui fallait défendre, à main armée, ses institutions contre les agressions étrangères, elle saurait les repousser victorieusement par les inépuisables moyens qu'un peuple qui veut s'affranchir trouve toujours dans son dévouement pour la cause patriotique⁷⁷.

De tels récits journalistiques de la part de la seule institution de presse de la province de Nice tendent à montrer une ville acquise à la cause italienne et prête à se mobiliser en cas de guerre, dans une période où, depuis l'été 1847 et l'occupation de Ferrare (États pontificaux), la tension est forte entre les États italiens et l'empire d'Autriche. Durant le *Quarantotto* règne parmi les élites urbaines d'Italie, ainsi qu'en témoignent les journaux qui se publient à Turin,

⁷³ Eric Hobsbawm, *Nations et Nationalisme depuis 1780...*, op.cit., p. 54. Les chiffres sont tirés de l'étude suivante de Tullio de Mauro, *Storia linguistica dell'Italia unita*, Bari, Laterza, 1963, p. 41.

⁷⁴ Pierre Bourdieu, « Sur le pouvoir symbolique », art. cit., p. 411.

⁷⁵ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 27 février 1848.

⁷⁶ Denis Mack-Smith, *Il Risorgimento italiano*, Roma, Laterza, 1999, p. 172-173.

⁷⁷ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 19 janvier 1848.

Gênes, Florence, Rome, Naples, la conviction de la précellence du projet de construction d'un État-nation italien qui passe par des réformes politiques – en cours dans plusieurs États – et une guerre de libération nationale contre l'Autriche. L'occasion est unique pour Charles-Albert de Savoie de se faire le porteur de ces aspirations patriotiques, comme il a déjà commencé à le faire en novembre 1847 en autorisant des banquets patriotiques. Anne-Marie Thiesse a montré qu'il était fréquent durant le XIX^e siècle d'observer une « nationalisation des monarques », c'est-à-dire un processus politique durant lequel ces derniers témoignent – souvent par opportunisme dynastique – d'une sensibilité à une lutte patriotique⁷⁸. Le roi de Sardaigne se fait le défenseur de la patrie italienne contre l'ennemi autrichien et ainsi, pour s'attirer les faveurs des patriotes, il fait sien le drapeau tricolore (vert-blanc-rouge) en plaçant les armes de la dynastie de Savoie au cœur du blanc de la *bandiera*, afin de réaliser ce que Catherine Brice appelle une « *captatio* au profit de sa dynastie⁷⁹ ».

Le contexte est celui des révolutions de 1848 ; dans la continuité de Paris, Vienne a connu une insurrection qui a affaibli le pouvoir impérial autrichien et chassé Metternich. Dans la foulée, ce sont les populations italiennes vivant sous la domination autrichienne qui sont entrées en révolution à la mi-mars 1848, à Venise et à Milan au cours des *Cinque giornate* durant lesquelles le pouvoir autrichien a été repoussé. Charles-Albert I^{er} se retrouve dans une situation ambiguë : d'une part, il peut se présenter comme le chef de la lutte pour l'unité italienne et en faire profiter sa dynastie ; d'autre part, il se trouve contraint d'intervenir de peur que les républicains prennent le pouvoir dans ces deux villes et inspirent leurs homologues du royaume de Sardaigne. Il doit aussi compter avec des institutions politiques qui œuvrent en faveur de son entrée dans la guerre patriotique, à la manière des journaux des grandes villes – à Turin, à Gênes, mais aussi à Nice avec *L'Écho des Alpes Maritimes* :

D'une extrémité du royaume à l'autre nous n'avons tous qu'un cœur, une pensée, un même enthousiasme : tout un peuple crie aux armes ! Écoutez-le ! Il veut que la liberté triomphante à Rome, à Naples, à Florence, à Turin, le soit aussi à Milan et à Venise ! Autrichiens arrière ! Et place à la liberté italienne⁸⁰ !

Alberto Mario Banti a montré dans ses travaux à quel point la mise en scène du *pro patria mori*, la mort pour la patrie, participe de la construction d'un imaginaire national à travers l'incitation à l'engagement pour l'action armée⁸¹. C'est un discours politique qui porte une parole publique offensive, affectante, qui encourage à la mobilisation, et surtout donne une impression d'unanimité patriotique du peuple italien par le fait que les journaux ont presque tous, peu ou prou, la même position. Les hommes livrant dans la presse ces discours sont ceux qui ont la main sur une institution nouvelle, autorisée par le *Statuto* dans le royaume de Sardaigne et existante dans d'autres États de la péninsule : la garde nationale. Constituée dans

⁷⁸ Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales. Europe XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2001, p. 15.

⁷⁹ Catherine Brice, « Monarchie, État et nation en Italie durant le Risorgimento (1831-1870) », dans Catherine Brice, Gilles Pécout, dir., *L'Italie du Risorgimento...*, op. cit., p. 88. La *bandiera*, selon le nom qui lui est consacré par les patriotes italiens, est un héritage du *triennio* et plus particulièrement de la création, voulue par les forces révolutionnaires françaises menées par Napoléon Bonaparte, de la République transpadane en 1796, dont la République cisalpine prend la suite en 1797, et pour lesquelles cette bannière tricolore fait office de drapeau.

⁸⁰ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 23 mars 1848.

⁸¹ Alberto Mario Banti, *La Nazione del Risorgimento Parentela, santità e onore alle origini dell'Italia unita*, Torino, Einaudi, 2000, 214 p.

toutes les principales villes du royaume de Sardaigne, elle symbolise le lien entre la « petite » patrie, municipale, et la « grande » patrie, nationale⁸². À Nice, en mars et avril 1848, au moment où l'exaltation patriotique italienne est à son comble, la garde nationale est organisée par les notables, les mêmes qui ont été convives au banquet patriotique et civique de novembre 1847. Les fondateurs de *L'Écho des Alpes Maritimes*, pour les plus marqués par cet affect national italien, s'engagent personnellement : dans la liste des volontaires publiée le 28 avril 1848, Gonzague Arson est sous-lieutenant dans la compagnie B de Sainte-Réparate dirigée par le capitaine Charles Laurenti-Roubaudi ; Jules Avigdor, pour sa part, occupe le même grade qu'Arson mais dans la compagnie I de Saint-Martin. La garde nationale permet en quelque sorte la mise en acte des écrits patriotiques que l'on trouve dans les organes de presse. Pour les notables du *Quarantotto*, la question de la construction nationale prend racine dans un capital culturel fait capital national. Les patriotes, qu'ils soient des leaders de mouvements politiques, écrivains, publicistes ou aventuriers militaires plus ou moins indépendants des pouvoirs – comme Giuseppe Garibaldi – se sont approprié un « héritage qui n'est précédé d'aucun testament », pour reprendre la formule de René Char dans ses *Feuillets d'Hypnos*⁸³. Alberto Mario Banti a montré l'importance de l'intrication entre culture et politique dans le cadre de l'émergence d'une communauté nationale imaginée qui se bâtit à travers ce qu'il nomme un « canon risorgimental » entretenu et construit par nombre d'écrivains (Alfieri, Pellico, Manzoni), de compositeurs et musiciens (Bellini, Rossini, Verdi, Paganini) et d'hommes politiques (Mazzini, Gioberti, Balbo, d'Azeglio) durant le premier XIX^e siècle⁸⁴. Dans ses travaux, Gilles Pécout explique bien comment la « nation géographique, culturelle et historique des Italiens [a] précédé l'Italie comme État-nation »⁸⁵ ; un « *Risorgimento delle Lettere* » (*Risorgimento* des Lettres), de l'art et de la musique a inspiré et accompagné un *Risorgimento* politique ; l'affect national prend racine dans un héritage culturel symbolique et matériel⁸⁶. La réflexion sur l'identité collective d'une nationalité se fonde sur des analogies et des exclusions, explorées et établies à partir de la fin du XVIII^e siècle, ainsi que l'a bien décrit Anne-Marie Thiesse, par des linguistes, des juristes, des écrivains et autres folkloristes⁸⁷. Au milieu du XIX^e siècle, s'appuyant sur ces corpus, les « militants de la nation » n'ont pas l'impression de s'approprier ni de répandre un travail de création mais simplement de s'engager dans un combat pour « l'éveil des nationalités », avec l'idée sous-jacente que celles-ci ne se construisent pas en définissant des critères culturels et politiques (parfois religieux voire ethniques) mais qu'elles sont naturellement existantes bien qu'« endormies ». Ainsi, pour décrire ce processus d'abord

⁸² Depuis les travaux d'Enrico Francia son rôle dans les événements militaires qui ont fait la construction italienne, mais aussi et surtout sa fonction de représentation de la nation en armes sont bien connus : *Le baionette intelligenti. La guardia nazionale nell'Italia liberale (1848-1876)*, Bologne, Il Mulino, 1999, 260 p.

⁸³ Il s'agit du feuillet numéro 62 qui ne contient que cette phrase. René Char, *Feuillets d'Hypnos*, Paris, Gallimard, 1946.

⁸⁴ Alberto Mario Banti, *La Nazione del Risorgimento...*, *op. cit.*, p. 27. Mais c'est surtout au début du XIX^e siècle que le thème de la nation devient « un des lieux littéraires les plus à la page » (p. 27).

⁸⁵ Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine : 1770-1922*, Paris, Armand Colin, 2004 [1^{ère} éd., 1997], p. 7.

⁸⁶ Aurélie Gendrat-Claudel, Stéphanie Lafranchi, Pierre Musitelli, Vincenza Perdichizzi, dir., « *Risorgimento delle Lettere* : l'invention d'un paradigme », *Laboratoire italien*, Lyon, ENS Éditions, 340 p. Le terme *Risorgimento* a d'abord été utilisé dans les Lettres, formé à partir du verbe « *risorgere* » qui signifie « resurgir » au sens de « renaître ».

⁸⁷ Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales...*, *op. cit.*

culturel puis politique qui s'opère en Italie, c'est le terme *Risorgimento* (du verbe *risorgere*, « resurgir » ou « renaître », *risorgimento* signifiant la « renaissance » ou la « résurrection ») qui apparaît à la fin du XVIII^e siècle dans la littérature avant de désigner le long mouvement de l'unification italienne au XIX^e siècle⁸⁸. L'historien doit veiller à s'extraire de ce vocabulaire de l'éveil qui efface finalement le processus de construction et rejeter les mythes des origines en analysant les mouvements nationaux comme « une forme particulière du travail de mobilisation politique⁸⁹ » ; une action qui prend son essor dans des moments importants des processus d'unification nationale, ainsi que l'est 1848 en Italie – et donc à Nice. L'horizon politique national s'impose de plus en plus dans l'esprit de cette génération de notables nés à la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle, et qui, en 1848, fonde les journaux politiques⁹⁰. Dans les premières lignes du prospectus de *L'Écho des Alpes Maritimes* publié le 1^{er} janvier se trouve affirmée la nécessité de « reconstituer la patrie » italienne⁹¹. Les publicistes sont imprégnés de la culture italienne comme l'exprime bien un compte-rendu publié le 23 janvier 1848 d'un concert donné le 14 du même mois à Nice dans lequel il est expliqué que Gonzague Arson a eu pour rôle de rendre toute l'« expression sentimentale que réclament les inspirations parfois si mélancoliques de la musique de Bellini⁹² ».

On le perçoit bien, la mobilisation patriotique de 1848, à Nice comme dans nombre de cités de la péninsule italienne, est un processus qui a des causes à la fois culturelles, historiques et sociologiques. Ce sont les classes sociales dominantes, principalement dans les centres urbains, qui ont pu des années durant accéder aux théâtres de la péninsule, s'imprégner des œuvres littéraires et musicales italiennes, voyager en Italie pour se forger une représentation nationale de l'espace géographique, et acquérir la maîtrise de la langue de Dante, langage littéraire soutenu qui est aussi le langage politique. Leur capital culturel, construit au cours de leur vie, est au fondement de leur sentiment d'appartenance à la « communauté nationale imaginée » italienne dont ils pensent qu'elle doit se doter d'un véritable État unifié. Ce n'est pas une chose naturelle que la lutte patriotique mais bien un thème imposé comme une question publique de premier ordre par des publicistes qui la considèrent comme évidente voire inévitable. Un projet politique qui ressurgit dans nombre de manifestations publiques : lors d'événements politiques comme le banquet de novembre 1847 ou, par exemple, lors de défilés organisés par les chefs de la garde nationale comme celui du 23 mars 1848 sous les fenêtres de la chambre d'Anita Garibaldi, venue à Nice afin d'obtenir – avec succès – une amnistie politique pour que son mari puisse revenir en Italie et s'engager avec ses légionnaires dans la guerre contre l'Autriche. Giuseppe Garibaldi, dont la formation politique est passée par l'appartenance à l'organisation patriotique de Giuseppe

⁸⁸ Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine...*, op. cit., p. 15. Cf. Bongiovanni Bruno, « Storiografia e periodizzazione », dans Bruno Bongiovanni, Nicola Tranfaglia, dir., *Dizionario storico dell'Italia unita*, Bari-Roma, Laterza, 1996, p. 886-887.

⁸⁹ Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, op. cit., p. 75. Sur la question de l'éveil des nationalités, il s'agit surtout des ouvrages de Georges Weil (*L'éveil des nationalités et le mouvement libéral (1815-1848)*, Paris, Alcan, 1930) et de Félix Ponteil – édition augmentée du premier – (*L'éveil des nationalités et le mouvement libéral (1815-1848)*, Paris, PUF, 1960). Ce sont deux ouvrages riches pour leur contenu et leur récit des événements (dans une optique internationale) mais d'où l'analyse conceptuelle est absente, et l'idée « d'éveil des nationalités » reprise telle quelle.

⁹⁰ Pour citer un exemple marquant, le comte de Cavour et Cesare Balbo choisissent pour leur journal fondé à la fin de l'année 1847 un titre pour le moins évocateur : *Il Risorgimento*.

⁹¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, Prospectus, 1^{er} janvier 1848.

⁹² Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 23 janvier 1848.

Mazzini, *Giovine Italia*, avait dû fuir Nice, sa ville natale, après sa condamnation à mort par contumace en 1834 pour sa participation à une tentative ratée d'insurrection républicaine à Gênes.

Toutefois, il faut se garder de présenter la province de Nice comme recouverte d'un voile d'enthousiasme patriotique annihilant toutes ses spécificités en faveur d'une dévotion pour la cause nationale italienne. La dilection pour la patrie italienne est certes forte parmi un nombre important de notables niçois ou bien chez les fonctionnaires et les soldats sardes présents à Nice, mais elle n'a pas le caractère généralisé que lui donnent certains journaux. Il faut se figurer une province dans laquelle le principe de division du monde en nationalités, avec la conscience des droits civiques qui en découlent, est une vision élitiste, propres aux notables, alors que l'immense majorité de la population a encore une vie assez traditionnelle et communautaire. Cependant, le pouvoir politique appartient bien à cette classe sociale dominante qui, grâce aux réformes des années 1847-1848, a pris l'ascendant politique et symbolique – pour l'accès à la reconnaissance sociale et aux postes de pouvoir – sur les élites plus traditionnelles, souvent d'importants propriétaires terriens, assurant – ou renforçant – d'une certaine manière une domination de la ville sur l'arrière-pays montagneux⁹³. Mais la cité niçoise, qui regroupe environ un tiers des habitants de la province, est aussi cosmopolite et marquée par ses relations avec la France dont elle est frontalière et avec laquelle son port est très lié commercialement. Dans un territoire qui historiquement a subi des influences culturelles diverses, les affects nationaux des notables peuvent varier. Si la division du monde selon le « principe des nationalités » est un fait plutôt sociologique, assez propre à une classe dominante urbaine – qui a aussi une inclinaison libérale plus ou moins marquée – la nationalité dont chaque agent de ce groupe social se sent investi – et dont il pare sa « petite » patrie – est un fait de l'ordre de l'*habitus*, de l'expérience personnelle et familiale, qui varie en fonction des héritages culturels, des représentations spatiales, de l'appropriation de l'histoire ou encore des intérêts économiques, le tout étant enchevêtré. L'affect national est déterminé en fonction de tous ces éléments ; il est un affect au sens de Spinoza, c'est-à-dire une force motrice fondamentale qui guide les passions et conduit les individus à s'engager politiquement d'une manière presque instinctive, sans qu'ils aient une conscience aigüe des déterminations qui les poussent à l'action⁹⁴.

4. EXPLICATIONS SOCIO-HISTORIQUES DES AFFECTS PATRIOTIQUES

Auguste Carlone est né à Nice en 1812, une vingtaine d'années après l'annexion de Nice à la France durant la période révolutionnaire et la création du premier département des Alpes-Maritimes en 1793. C'est de ce temps que date la première élévation de sa famille dans la cité et l'origine de sa fortune : son père a fondé la banque « Étienne Carlone & Compagnie » en 1811 avec l'autorisation des autorités françaises. Ce dernier a aussi servi la France puisqu'il a occupé un poste au Comité des subsistances gérant le ravitaillement des troupes, notamment celles du général Bonaparte stationnées à Nice⁹⁵. Auguste Carlone se forge politiquement dans ce souvenir familial de la période révolutionnaire qui a permis à sa famille d'atteindre un

⁹³ Processus qui a été souligné par Olivier Vernier : « Nice et la représentation parlementaire de son comté à Turin, 1848-1860 », dans *Recherches Régionales*, n° 111, avril-juin 1990, p. 2-11.

⁹⁴ Frédéric Lordon, *La société des affects. Pour un structuralisme des passions*, Paris, Seuil, 2013, p. 80.

⁹⁵ Joseph Suppo, art. cit., p. 3.

niveau élevé dans la hiérarchie sociale niçoise. Son père et son grand-père ont été des patriotes français qui ont adhéré aux idées révolutionnaires. La famille Carlone s'est donc ancrée dans une tradition pro-française largement entretenue par l'éducation donnée par Étienne à son fils Auguste. À l'âge de neuf ans, en 1821, ce dernier est inscrit en tant qu'interne au petit séminaire de Vence avant d'intégrer le Collège royal de Tournon puis de se rendre à Paris pour ses études supérieures. Auguste Carlone connaît bien la France, sa capitale et ses penseurs, ses journaux et ses hommes politiques ainsi que son histoire ; il lui voue une admiration et surtout utilise la langue française dans tous ses documents privés, ce qui montre que c'est celle qui lui est la plus naturelle. La croyance pour un notable du milieu du XIX^e siècle d'appartenir à une communauté nationale est façonnée par l'éducation familiale ; elle se forge dans le temps et devient une structure mentale construite au fil des expériences et pratiques personnelles et familiales. Cela est d'autant plus prégnant dans un territoire frontalier comme la ville de Nice où la langue est un bon marqueur de la réalité de cette double influence culturelle ; mais elle apparaît aussi comme un fait sociologique dans ces temps où s'affirment en Europe des langues nationales légitimes, langues de la politique, du Parlement, des campagnes électorales et des journaux. Pour ce qui est de Nice, la situation des langues d'usage est connue grâce à un recensement de 1859⁹⁶.

| | Langue italienne | Langue ligure ou piémontaise | Langue française | Langue niçoise | Total |
|---------------|------------------|------------------------------|------------------|----------------|--------------|
| Hommes | 1 895 | 1 793 | 1 684 | 15 710 | 21 082 |
| Femmes | 656 | 1 180 | 2 259 | 17 496 | 21 591 |
| Total | 2 551 | 2 973 | 3 943 | 33 206 | 42 673 |
| Fréquence (%) | 6 | 7 | 9,2 | 77,8 | 100 |

Fig. 5. Langues pratiquées par la population niçoise en 1859.

Au milieu du XIX^e siècle, on compte donc seulement 6 % environ de locuteurs italiens réguliers, dont le profil sociologique est celui de notables, de fonctionnaires en poste ou militaires en garnison dans la ville – ce qui explique aussi l'écart important d'un à trois entre locuteurs féminins et masculins. Simonetta Tombaccini-Villefranque souligne d'ailleurs à propos de la langue italienne : « le gros de la population n'en (a) que de pâles notions » tant et si bien que « les notaires [sont] obligés de traduire en langue vulgaire les termes d'un contrat, [...] et les prêtres en [font] de même avec les prêches et le catéchisme⁹⁷ ». De même, l'autre langue qui apparaît au milieu du XIX^e siècle comme ayant une vocation nationale, la langue française, n'est pratiquée à Nice que par une minorité de personnes (9 %), notamment des fils de la bourgeoisie niçoise ayant fait leurs études en France comme Auguste Carlone. Les chiffres avancés ne valent que pour la ville de Nice mais les écarts entre l'idiome

⁹⁶ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 1039, *L'Avenir de Nice*, 29 décembre 1859. Cette source, éminemment précieuse, car présentant des données à une date peu éloignée de celle envisagée dans l'étude, est relayée dans le numéro du 29 décembre 1859 de *L'Avenir de Nice*, journal d'Auguste Carlone et Victor Juge qui prend la suite de *L'Écho des Alpes Maritimes*.

⁹⁷ Simonetta Tombaccini-Villefranque, « Nice et sa province à la veille de l'annexion », dans *Nice historique*, n°4, 2009, p. 278-279.

populaire local et les langues italienne et française s'accroissent pour les populations de l'arrière-pays. Et pourtant, les deux langues d'usage reconnues légitimes au Parlement sarde, qui se réunit à partir de 1848 et est censé incarner la représentation de tous les citoyens, sont bien l'italien et le français, langues minoritaires parmi les populations. Souvent les notables niçois sont bilingues, notamment lorsqu'ils font du commerce en français et gèrent leurs affaires administratives en italien. Cependant, ils ont une langue d'habitude et de pratique, une langue de formation, une langue familiale dont ils usent pour rédiger leurs documents personnels. La pratique quotidienne de la langue est une question d'identité profonde et de trajectoire de vie ; elle n'est pas qu'un simple moyen d'expression mais charrie aussi des représentations ancrées dans l'esprit des agents sociaux. Le capital culturel et social d'un individu, ses relations, la langue qui lui semble naturelle, celle qui structure ses représentations mentales, tous ces éléments de construction de l'individu qui sont dictés par son *habitus*, par la manière dont il a enregistré toutes les expériences de son vécu, contribuent à déterminer la croyance d'appartenir à une « communauté nationale imaginée ». Victor Juge, par exemple, a été, au début des années 1830, étudiant à l'École des mines, l'une des plus anciennes écoles d'ingénieurs de Paris, où il s'est construit de solides relations avec deux économistes originaires de sa région natale, Joseph Garnier et Adolphe Blanqui. Ce dernier, frère aîné d'Auguste Blanqui, le révolutionnaire socialiste, est né à Nice en 1798. Disciple de l'économiste libéral Jean-Baptiste Say, il a été élu à l'Académie des sciences morales et politiques après avoir été directeur de l'École supérieure de commerce de Paris. Son père Jean-Dominique Blanqui, et ce n'est pas anodin, a joué un rôle important dans la première annexion de Nice à la France durant la période révolutionnaire en portant une adresse de soutien à cette solution politique auprès de la Convention nationale en novembre 1792⁹⁸. Victor Juge, dont Auguste Carlone précise qu'il a fréquenté les « clubs de Blanqui » à Paris lors de ses études d'ingénieur, le connaît personnellement⁹⁹. Bernard Michel a insisté dans ses travaux sur la manière dont ce « jeu de relations sociales, d'amitiés » amène à se sentir appartenir à une « communauté nationale imaginée¹⁰⁰ ». Pour le dire autrement, si le capital culturel d'un agent est orienté vers une certaine nationalité, par sa vie personnelle et familiale, son capital social tend à l'être aussi. D'ailleurs, Auguste Carlone n'hésite pas, en janvier 1848, à écrire une lettre qu'il transmet à Victor Juge – qui se trouve encore à Paris – pour solliciter la bienveillance d'Adolphe Blanqui. Ce dernier répond par une lettre publiée en première page de *L'Écho des Alpes Maritimes* du 19 janvier 1848 :

Permettez-moi, à mon tour, de vous féliciter de l'heureuse idée que vous avez eue de fonder un journal dans cette noble et gracieuse ville de Nice qui joint comme un trait d'union la patrie française à la patrie italienne, en les rappelant toutes deux par le caractère et l'esprit de ses habitants [...]. Je vous dois quelque chose de plus, Messieurs, en ma qualité d'ancien élève du Lycée de Nice, et je vous offre mon faible concours littéraire, comme un hommage de cœur à la ville qui m'a vu naître. Heureux si je pouvais voir avant de mourir, les bons habitants des Alpes maritimes, trop longtemps oubliés, s'inspirer de vos lumières, ci appelés enfin à la vie politique qui leur manque et dont ils sont si dignes¹⁰¹ !

⁹⁸ Robert Latouche, *Histoire de Nice. Des origines à 1860*, Nice, Ville de Nice, t. I, 1951, p. 83.

⁹⁹ Paul Messié, « Albin Mazon, Notes inédites, suivies des commentaires d'Auguste Carlone », dans *Nice Historique*, janvier-décembre, 1960, numéro spécial du centenaire, p. 210.

¹⁰⁰ Bernard Michel, *Nations et nationalismes en Europe centrale, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Aubier, 1995, p. 155.

¹⁰¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 19 janvier 1848.

Adolphe Blanqui exprime bien cette idée, déjà évoquée, que les notables qui publient les journaux sont ceux qui font émerger la vie politique en s'accaparant le monopole de la production d'une opinion « éclairée », dont ils ont les moyens de faire en sorte qu'elle se confonde avec l'opinion publique de la communauté. Dans le cas de Carlone et Juge, il s'agit d'insister sur le lien de Nice avec la France, « trait d'union » entre la patrie française et la patrie italienne et de préciser, dans un article publié dans le même numéro du 19 janvier, que leur vision de l'émancipation nationale des peuples est bien issue de la Révolution française :

Sentinelle avancée de la civilisation, la France a proclamé les principes au nom desquels l'Italie prépare aujourd'hui sa seconde naissance [...]. C'est en langue française qu'ont été posées les bases de l'indépendance des peuples ; nous croyons qu'à cet égard l'Italie a su comprendre cette langue aussi bien que nous. [...] La France qui a toujours marché à la tête d'une large civilisation, et constamment imprimé le mouvement libéral à l'Europe, est, sans aucun doute, la puissance qui s'offre la première à tous les esprits dans une question d'alliance pour l'Italie, et c'est vers elle que les sympathies italiennes se sont toujours tournées avec le plus d'espoir¹⁰².

Les articles de *L'Écho des Alpes Maritimes* émanant de la plume de Carlone ont des accents francophiles qui tranchent avec certains articles patriotiques du même journal, écrits par Gonzague Arson et Charles Laurenti-Roubaudi. D'ailleurs, le banquier niçois a réussi, au moment de la fondation de l'organe de presse, à imposer qu'il soit rédigé en français « non pas qu'il ne doive se montrer constamment animé des plus vives sympathies italiennes, mais parce que la langue française, qui est en quelque sorte le truchement des nations européennes, semble mieux convenir à un mélange de population au sein duquel toute l'Europe apporte un contingent annuel¹⁰³ ». L'écriture du journal en français intrigue pourtant les patriotes italiens les plus fervents qui n'ont aucune connaissance des divergences d'opinion qui traversent la rédaction niçoise : est-il possible de promouvoir la construction d'un État-nation italien dans la langue française, que Carlone considère comme la langue qui a servi à poser « les bases de l'indépendance des peuples » ? Le 3 février 1848, dans une adresse publique à *L'Écho des Alpes Maritimes* contenue dans son journal toscan, *L'Alba*, Atto Vannucci se prononce sur cette question, exprimant un regret quant à la langue de rédaction : « Nous aurions désiré que la rédaction s'en fît en italien¹⁰⁴ ». La période est apaisée, il n'y a pas encore l'exaltation patriotique qui règne dans certaines villes italiennes au moment où la guerre se déclenche en mars 1848, mais l'on sent déjà une certaine dissension, une certaine distance qui s'installe. Carlone se fait d'ailleurs un devoir de répondre au rédacteur en chef de *L'Alba* :

Nous reconnaissons volontiers qu'à travers les dissensions qui ont déchiré si longtemps l'Italie, c'est dans l'unité de langue que s'est abritée sa nationalité. Ce seul fait donnerait à nos yeux une immense valeur à la langue italienne si déjà tant d'autres titres ne la recommandaient à notre amour et à notre admiration [...]. Qu'on nous accepte tels que nous sommes, tels que nous fait notre position ; et surtout qu'on n'y voie pas une nécessité douloureuse¹⁰⁵.

On touche ici aux linéaments du « débat public » sur la détermination nationale de Nice qui, avant d'émerger dans la vie politique niçoise, se joue en fait, durant les premiers mois de

¹⁰² Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 19 janvier 1848.

¹⁰³ Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds Carlone, 7 J 35, brouillons rédigés par Auguste Carlone pour la demande officielle d'autorisation du journal *L'Écho des Alpes Maritimes* auprès du pouvoir royal »,

¹⁰⁴ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 3 février 1848.

¹⁰⁵ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 19 janvier 1848.

1848, au sein de la rédaction du journal. Entre Auguste Carlone et Victor Juge d'un côté, Gonzague Arson, Jules Avigdor et Charles Laurenti-Roubaudi de l'autre, les affects patriotiques divergent, se concurrencent, et c'est la maîtrise sur la seule institution journalistique de la province qui est en jeu. C'est ce que l'on a entrevu dans les positions parfois louvoyantes – entre francophilie et italophilie – des articles de *L'Écho des Alpes Maritimes* des premiers mois de 1848, ainsi qu'en avril, en pleine guerre, lorsque les trois derniers publicistes cités s'engagent dans cette institution patriotique qu'est la garde nationale, alors que Carlone et Juge s'en abstiennent. Ces derniers se reconnaissent plus dans les idées francophiles exprimées dans l'article du 19 janvier 1848 ; ils ont fréquenté le Paris d'après les Trois Glorieuses, celui dans lequel nombre de penseurs français cultivaient déjà cette idée issue de la Révolution française de fraternité entre les peuples marquante chez les quarante-huitards français :

Les peuples d'Europe, quelque ardents qu'ils soient à conserver leurs caractères distinctifs, ne sont-ils pas tous frères dans la grande famille de la civilisation, et mieux encore ne forment-ils pas entre eux une même chaîne, dont les anneaux quoique distincts s'enlacent d'une manière indissoluble ? Or, dans ceux où sont inscrits les noms de France et d'Italie, Nice est le point de contact¹⁰⁶.

C'est Maurice Agulhon qui a le plus longuement interrogé l'idée de fraternité quarante-huitarde et fait ressortir le caractère utopiste de la pensée de ces hommes qui croyaient venu le temps de la paix universelle – et « perpétuelle » pour reprendre l'idée de Kant – civile à l'intérieur et internationale à l'extérieur¹⁰⁷. Leur attachement à Nice, ville frontalière, contribue à amplifier ce sentiment de fraternité universel typiquement quarante-huitarde en lequel Carlone et Juge croient fermement, et ce avant même la Révolution de février 1848. Mais cette dernière, tout comme la déclaration de guerre à l'Autriche émise par Charles-Albert I^{er} en mars 1848, contribue à faire émerger au sein de la direction de *L'Écho des Alpes Maritimes* des oppositions irréconciliables. Des divergences qui résument bien l'hétérogénéité de la classe dominante niçoise qui s'observe durant le « printemps des peuples » à travers les différences d'affect patriotique entre les notables : leur parcours familial et personnel, leur capital social et culturel les déterminent à ressentir une affection tantôt pour la France, État-nation déjà constitué, tantôt pour l'Italie, nation sans État unique. Le contexte historique est fondamental car l'année 1848, comme l'a bien formulé Sylvie Aprile, est « celle du retour de la République et de la mission universaliste de la France dans une Europe qui s'embrase pour la liberté¹⁰⁸ ». Auguste Carlone l'exprime clairement le 1^{er} mars 1848 dans un article où il ne cache guère son affection pour la nouvelle République ; elle lui apparaît comme une entité fondamentale dans la défense des libertés contre les pouvoirs autoritaires dans toute l'Europe, d'où naît son souhait qu'en politique extérieure « la France [soit] encore la Grande Nation¹⁰⁹ ». Avec l'aide de Victor Juge, il s'empresse de reproduire dans *L'Écho des Alpes Maritimes* du 12 mars 1848 la circulaire publiée par Alphonse de Lamartine le 4 du même mois. Bien que ce dernier proclame le désir de la nouvelle République d'entrer « dans la famille des gouvernements institués » sans perturber l'ordre européen, il laisse la porte

¹⁰⁶ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 19 janvier 1848.

¹⁰⁷ On peut se référer notamment aux deux ouvrages suivants : *1848 ou l'apprentissage de la République : 1848-1852*, Paris, Seuil, 1973, 250 p., et *Les Quarante-huitards*, op. cit.

¹⁰⁸ Sylvie Aprile, *La Révolution inachevée, 1815-1870*, Paris, Belin, 2010, p. 229.

¹⁰⁹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 1^{er} mars 1848.

ouverte, sous la pression des révolutionnaires parisiens, à une politique offensive d'aide aux patriotes italiens et polonais¹¹⁰. À travers leurs prises de position, Carlone et Juge se situent plutôt dans ce « *Risorgimento* transnational » qu'évoque Gilles Pécout qui décrit bien les formes du soutien extérieur – et non intérieur – au mouvement italien d'unification nationale¹¹¹.

Pour les fondateurs de *L'Écho des Alpes Maritimes*, les mois de mars et avril 1848 annoncent le temps des positionnements politiques plus tranchés, où applaudir aux réformes libérales et au progrès de la lutte pour l'unité et l'indépendance de l'Italie ne suffit plus à fonder un engagement politique commun. Tous approuvent la guerre menée en Lombardie sans en avoir la même vision ni la même approbation : Auguste Carlone et Victor Juge sont plus réservés que la grande majorité de leurs collaborateurs quant à la conduite des armées menée par Charles-Albert I^{er}. Dans leur vision fraternelle des guerres de libération nationale, qui est en fait celle des quarante-huitards français, ils jugent l'absence d'un soutien armé de la France comme une erreur de la part du pouvoir royal. En effet, le souverain du royaume de Sardaigne préfère engager la guerre contre l'Autriche autour du mot d'ordre « *l'Italia farà da sé* [l'Italie se fera d'elle-même] » plutôt que de demander l'aide française, craignant que les idées républicaines ne se répandent en Italie et redoutant de perdre l'avantage qu'il a de mener seul une guerre qui lui permet de nourrir des ambitions dynastiques¹¹². Au fil des publications, une partie minoritaire de la rédaction de *L'Écho des Alpes Maritimes*, autour de Carlone et Juge, commence à exposer une critique publique du souverain sarde tout en revendiquant des positions francophiles et un certain républicanisme. Les dissensions sont immédiates avec la partie majoritaire du comité de direction, autour d'Arson, Avigdor et Laurenti-Roubaudi, qui sont à la fois plus patriotes et plus monarchistes. C'est ainsi que *L'Écho des Alpes Maritimes* subit, au milieu du mois de mai 1848, une première épreuve, alors même que ses structures fonctionnelles semblaient de plus en plus pérennes. Les divergences qu'on a vu poindre au fil de certains articles s'affirment dans les coulisses et plusieurs fondateurs du journal décident de quitter le comité de direction. Le coup est rude pour l'institution de presse qui perd six de ses dix co-fondateurs ; restent attachés à la direction du journal Auguste Carlone, principal protagoniste qui a la main sur le journal, et Victor Juge, l'associé qui partage le plus ses convictions et son affect patriotique francophile. Inutile de chercher dans les colonnes du journal des informations sur ces évolutions qui se font dans les coulisses car les lecteurs ne sont prévenus de la scission qui s'est opérée à la mi-mai que par une annonce laconique publiée dans le numéro du 31 mai 1848 qui les informe, entre autres, des départs de Gonzague Arson, Jules Avigdor et Charles Laurenti-Roubaudi¹¹³. Si la lettre du 15 mai 1848 n'a pas été conservée, en revanche, dans les papiers d'Auguste Carlone, se trouve une lettre datée du 28 mai 1848 écrite par Jules Avigdor, et signée par tous les partants, demandant la publication de l'annonce de leur départ :

D'après notre lettre du 15 de ce mois où nous vous déclarions que nous cessions, dès le même jour, de faire partie de la direction de *L'Écho des Alpes Maritimes*, nous venons vous prier, Monsieur, de

¹¹⁰ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 12 mars 1848.

¹¹¹ Gilles Pécout, « Pour une lecture méditerranéenne et transnationale du Risorgimento », dans Catherine Brice, Gilles Pécout, dir., *L'Italie du Risorgimento...*, op. cit., p. 38.

¹¹² Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine...*, op. cit., p. 113.

¹¹³ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 31 mai 1848.

vouloir bien annoncer nominativement notre retraite, dans le plus prochain numéro de votre journal¹¹⁴.

La lettre ne permet pas de connaître explicitement les motifs de leur départ mais il est aisé de les déduire de l'évolution des positions publiques du journal qui s'affirment principalement sous la plume d'Auguste Carlone. D'ailleurs, ce dernier, dans des notes inédites écrites à la fin de sa vie, au début des années 1870, s'exprime ainsi à propos du départ de ses anciens collaborateurs :

Le dissentiment vint de ce que, m'étant chargé de la rédaction, j'entendais la faire suivant mon opinion tandis que ces messieurs m'imposaient la leur qui s'en écartait diamétralement. Comme vous le pensez bien, mon refus fut péremptoire¹¹⁵.

Le départ de leurs collaborateurs actés, Auguste Carlone et Victor Juge ont désormais la mainmise totale sur le seul organe de presse qui existe dans le champ politique niçois. À Nice, *L'Écho des Alpes Maritimes* devient l'organe partisan du rapprochement franco-italien et d'une alliance fraternelle entre les deux nations, mais il s'affirme aussi comme une feuille de presse qui entre dans une certaine résistance au pouvoir royal sarde. Une position difficile en des temps de guerre où les appels à l'unité italienne et contre les dissensions politiques redoublent dans les journaux du royaume de Sardaigne.

5. LE MOIS DE JUIN 1848, UN MOMENT CRUCIAL DANS LA LUTTE POLITIQUE

Qu'est-ce que publier ? En première analyse, c'est façonner une image ou un discours pour les rendre potentiellement accessibles à tous, à une communauté politique, sans savoir précisément qui la compose, qui est ce public, et sans savoir *a priori* qui parmi cette communauté aura effectivement accès à la publication – et sous quelle forme, directe ou indirecte. C'est là le fondement du langage politique public, que l'on retrouve dans les journaux et au Parlement : un langage convenu qui anticipe, dans ses formulations comme dans les thèmes qu'il traite, le fait qu'il sera exposé publiquement, qu'il sera accessible à des personnes que l'utilisateur de ce langage, le « producteur » politique, ne connaît pas, ou sur lesquelles il n'a que de vagues idées générales. Cependant, si cette anticipation est intrinsèque au langage politique, cela ne veut pas dire qu'elle fonctionne automatiquement, car la lutte politique impose de traiter de thèmes sensibles qui peuvent provoquer une réaction d'une partie du corps social. C'est exactement ce qu'il se passe à Nice au milieu du mois de juin 1848.

Après la scission du mois de mai, Auguste Carlone et Victor Juge publient des articles de plus en plus francophiles. Cela les pousse à prendre acte de manière plus marquée du paupérisme à Nice, à s'interroger sur les responsabilités publiques du sous-développement de la province et *ipso facto* à poser de manière plus générale la question de la place de Nice au

¹¹⁴ Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds Carlone, 7 J 34, lettre du 28 mai 1848 rédigée par Jules Avigdor et signée par six autres collaborateurs (Arson, Bonafons, Borelly, Laurenti-Roubaudi, Roux, Verani-Masin) à propos de l'arrêt de leur collaboration avec *L'Écho des Alpes Maritimes* ».

¹¹⁵ Paul Messié, « Albin Mazon, Notes inédites, suivies des commentaires d'Auguste Carlone », art. cit., p. 210. En 1871, Albin Mazon, un de ses anciens collaborateurs à *L'Avenir de Nice* dans les années 1850 entreprend de retracer les événements de l'annexion de Nice en 1860 et il demande à Auguste Carlone des commentaires sur sa perception des faits.

sein des États sardes. Le numéro du 12 juin contient un article dont l'intérêt est plus que crucial pour comprendre la nouvelle ligne éditoriale de l'institution journalistique. Dans la perception historique des directeurs de *L'Écho des Alpes Maritimes*, le compromis passé en 1388 entre la cité et le comte Amédée VII établit que Nice « s'est volontairement placée sous la domination de la maison de Savoie » en échange de « conventions pour sauvegarder ses franchises et libertés¹¹⁶ ». Carlone et Juge insistent sur le fait que, pour eux, l'origine historique du lien entre leur territoire et la dynastie de Savoie peut être publiquement remis en cause. Jamais auparavant une critique aussi frontale du pouvoir n'a été observée dans les colonnes du périodique niçois. Prenant prétexte des débats parlementaires sur la question du chemin de fer, dont le tracé n'inclut pas Nice, les notables publicistes développent une rhétorique fondée sur l'idée d'une marginalisation de leur province qu'il serait difficile de ne pas imputer à la dynastie régnante :

Si nous devons être traités en pays conquis, si par suite de la configuration de notre sol et pour ménager les intérêts de Gênes et de Turin, nous devons mourir de faim derrière nos montagnes n'ayant pour communiquer avec le Piémont qu'une route qui traverse trois chaînes de montagnes, et avec Gênes une route qui n'est pas encore classée et qui est coupée par des milliers de torrents, si l'on nous ferme les porte de la France, en un mot si la Savoie et Nice sont bien destinées à devenir l'Irlande de l'Italie, eh bien ! nous aussi nous aurons des *repealers*¹¹⁷ !

Les arguments utilisés révèlent un véritable séparatisme, renforcé par la référence au mouvement politique irlandais de Daniel O'Connell (*Repeal Association*), partisan de la rupture avec le Royaume-Uni mort à Gênes en 1847. Un tel article de la part du journal qui occupe une position symbolique de quasi-monopole de la parole publique dans le champ politique niçois ne pouvait manquer de susciter des réactions. En effet, si le journal est une institution qui cherche à affecter les agents sociaux, à les mettre collectivement en mouvement dans le sens que ses directeurs espèrent, il peut aussi provoquer des affects tristes entraînant des mobilisations à son encontre¹¹⁸. Ce pouvoir d'affecter qu'ont les institutions de presse est symbolique, il vient de ce qu'elles peuvent toucher des centaines ou des milliers de personnes dans un même temps en tant que moyens de communication à distance. Il s'agit d'un pouvoir politique qui peut affecter des groupes sociaux de manière plus ou moins virulente et ainsi entraîner une réaction négative ou positive plus ou moins forte, individuelle ou collective, qui peut prendre la forme d'une manifestation mais peut aussi émaner d'une autre institution – étatique ou non. Des réactions ayant pour finalité de s'opposer à ce mécanisme de violence symbolique qui est consubstantiel à l'institution de presse. Là se trouve le fondement de ce qu'est un « débat public » : ce sont les réactions qui font émerger le problème posé par cette opinion comme un objet de débat ; un problème est posé publiquement et imposé comme problème public, mais sa formulation est contestée et ainsi il devient « débat public ». Ce sont bien les réactions à cet article du 12 juin 1848 qui font émerger dans le champ politique niçois la détermination nationale de Nice comme un objet public de débat.

Le jour de la publication de l'article des premières agitations s'observent dans la ville, mais c'est le lendemain, le 13 juin, que se produit la manifestation la plus marquante. Selon le

¹¹⁶ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 12 juin 1848.

¹¹⁷ *Id.*

¹¹⁸ Frédéric Lordon, *La société des affects...*, *op. cit.*, p. 147-148.

récit qu'en fait Jean-Baptiste Toselli, contemporain des faits, l'article a soulevé « l'indignation de la plus grande partie de la population niçoise » car les sentiments séparatistes exposés sont en contradiction, selon lui, avec l'attachement des Niçois à la maison de Savoie¹¹⁹. Comme nombre de notables, lui aussi a participé au banquet de novembre 1847, et son opposition aux idées francophiles des rédacteurs de *L'Écho des Alpes Maritimes* – comme pour une partie du corps social niçois – est nourrie par sa position de fonctionnaire. Bien que postérieur, son récit, intéressant en ce qu'il fait la synthèse des arguments utilisés en 1848 par les patriotes italiens, montre bien qu'il s'agit le 13 juin 1848 de contester publiquement – en se manifestant – le monopole que s'est construit *L'Écho des Alpes Maritimes* sur la parole publique des Niçois. Pour ce faire, seuls des notables en position sociale d'agir politiquement ont les moyens de provoquer une mobilisation dont le but serait de montrer publiquement l'opposition des Niçois à l'institution journalistique de Carlone et Juge, de lui contester de fait ce monopole inscrit dans son titre. Toselli précise qu'une « députation » – le mot est habilement choisi pour indiquer une notion de représentation de la population – est allée « prévenir l'Intendant général et le comte Palma, commandant de la garde nationale » pour exiger que « cet écrit fait au nom des Niçois » soit dénoncé par un défilé public « sous les fenêtres du palais du gouverneur *per acclamare al re, all'Italia, a Nizza italiana* »¹²⁰. Le vice-consul de France Borg – qui a pris la succession du marquis de Châteaugiron décédé au début du mois de juin 1848 – évoque aussi un groupe de « huit ou dix jeunes avocats, médecins ou propriétaires italiens » qui ont agi pour « qu'une démonstration fût faite par la garde nationale en défilant devant les bureaux de *L'Écho* » afin de donner « un désaveu manifeste à l'article du 12 juin¹²¹ ». Afin de lutter contre une institution journalistique qui s'est accaparé un certain monopole de la parole publique, il faut la mobilisation d'une autre institution politique, la garde nationale.

C'est une lutte d'affects patriotiques au sein d'une classe sociale où les individus, par leurs parcours, leurs études – à Turin ou à Paris –, leur environnement familial et leur capital culturel, ont été portés à intégrer une croyance d'appartenance à une « communauté nationale imaginée », à une « grande » patrie ; croyance qu'ils projettent aussi sur leur territoire d'origine, leur « petite » patrie niçoise qu'ils rattachent à cette « grande » patrie. Cependant, cela crée une concurrence entre deux affects patriotiques et c'est bien là le cœur du « débat public » qui émerge en 1848. D'un côté, le journal, en tant que moyen de communication à distance, a pour lui la récurrence des publications qui permet une production continue d'opinions et l'avantage matériel et symbolique de toucher des centaines de personnes, voire des milliers dans un même temps – 500 abonnés pour le périodique niçois sans parler des lectures collectives et de la diffusion dans les cabinets de lecture et les salons. De plus, Auguste Carlone et Victor Juge peuvent compter sur le soutien de la communauté française, assez nombreuse dans la ville, et sur les autorités consulaires dont leur journal est devenu un quasi porte-parole au cours des premiers mois de 1848 – le vice-consul Borg n'a-t-il pas utilisé *L'Écho des Alpes Maritimes* pour s'adresser à la communauté française de Nice au moment des commémorations organisées pour la mort du consul, le marquis de Châteaugiron¹²² ? À l'opposé, la garde nationale a pour elle le nombre – plusieurs centaines

¹¹⁹ Jean-Baptiste Toselli, *Précis historique de Nice : de sa fondation jusqu'en 1860*, op. cit., p. 311.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 313, « Pour acclamer le roi, l'Italie et Nice italienne ».

¹²¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 Z 20, lettre du vice-consul de France Borg à son ministère de tutelle, 14 juin 1848.

¹²² Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 9 juin 1848.

de membres – et sa force d'autorité officielle qui a la charge de la préservation de l'ordre public. Avec celle-ci, le 13 juin 1848, il n'est plus simplement question d'encre et de papier mais bien de mobilisation physique, ce qui suscite alors une grande inquiétude de la part des publicistes. D'autant que le groupe d'une dizaine de patriotes italiens qui a mobilisé la garde nationale a soutenu son action par la publication d'une brochure en langue italienne, la *Sentenza dell'Eco*, dans laquelle ils accusent le journal de présenter publiquement les habitants de Nice comme « un peuple de bâtards » franco-italien en remettant en cause la sincérité de leurs sentiments patriotiques envers l'Italie¹²³.

Toselli, pour lequel les souvenirs de cette manifestation semblent vifs, décrit une forte tension dans la journée du 13 juin avec une irritation générale de la population attroupée dans des rues adjacentes au *Corso* « encombrées de monde »¹²⁴. Les gardes nationaux entendent battre le rappel, selon ce qui avait été décidé la veille par le major commandant Palma, et « vers les 4 heures, 7 à 800 hommes se trouv[ent] alors réunis sous les armes et, tambour en tête et bannières déployées, se [mettent] en marche pour aller faire le défilé devant le gouverneur¹²⁵ ». Toselli évoque une « foule immense » sur le *Corso* accueillant les gardes aux cris de « Vive l'Italie ! » ou encore « À bas *L'Écho* ! » en passant devant les bureaux du journal dont l'enseigne est décrochée par des individus présents sur la « Terrasse » publique située juste au-dessus du toit des bureaux du journal au numéro 10 du *Corso*. Au cours de ces épisodes, de place publique mondaine, commerçante, et siège du pouvoir (le palais du gouverneur est adjacent), le *Corso* s'affirme comme une place « conflictuelle » après être devenu au cours de l'hiver 1847-1848 une place « célébrante » – comme le prouve le banquet du 11 novembre 1847 – pour reprendre la double évocation développée par Enrico Francia à propos des places italiennes du *Quarantotto*¹²⁶. Déjà au début du mois de février 1848, une mobilisation plus spontanée et moins officielle, moins hiérarchique et plus conflictuelle et populaire que le banquet s'était déroulée contre le gouverneur de Maistre pour contester l'exercice autoritaire de son gouvernement. Il s'agissait d'un mouvement mené par les publicistes niçois qui avaient pris la tête de la contestation grâce à leur institution journalistique ; désormais, en juin 1848, ils sont encore au cœur de la mobilisation mais elle se fait non plus sous leur direction mais contre leur journal. La manifestation peut être une « expression presque instantanée d'un mécontentement ou d'une indignation », mais ce qui est important c'est qu'elle est surtout « l'affirmation physique d'une opinion », ou plutôt, dans le cas de juin 1848, d'une contre-opinion¹²⁷. C'est l'institution journalistique qui est visée directement et est attaquée physiquement par ceux qui ont été touchés par la violence symbolique du journal qui a porté une parole publique maltraitant leur affect patriotique italophile – affect puissant s'il en est car intégré à l'identité personnelle des agissants. L'article du 12 juin 1848 équivalait à rattacher Nice, son arrière-pays, et tous les habitants de ces territoires à la communauté nationale française, ce qui a d'importantes implications dans l'esprit des individus ; par exemple, pour un fonctionnaire c'est à la fois le menacer dans ses convictions et dans sa position, car le changement de souveraineté ne lui garantirait en rien une situation sociale similaire, d'autant plus s'il n'a pas de maîtrise du français et qu'il ne sait rien d'une éventuelle future réorganisation administrative de Nice sous l'égide de la France.

¹²³ *Ibid.*, 16 juin 1848.

¹²⁴ Jean-Baptiste Toselli, *Précis historique de Nice : de sa fondation jusqu'en 1860*, op. cit., p. 313.

¹²⁵ *Id.*

¹²⁶ Enrico Francia, *1848...*, op. cit., p. 73-91.

¹²⁷ Patrick Champagne, *Faire l'opinion...*, op. cit., p. 62.

Quoi qu'il en soit, la réponse de la rédaction de *L'Écho des Alpes Maritimes* ne se fait pas attendre, la une du 14 juin 1848 est sans équivoque : « Attentat contre la liberté de la presse ». L'insistance est mise sur les faits de violence, sur le caractère cabalistique de la mobilisation qui aurait été le fait de « quelques meneurs ténébreux » ayant voulu « amener le peuple » et cherchant « à exploiter la bonne foi du public en lui dépeignant [leur] journal sous les couleurs les plus noires¹²⁸ ».

Leur stratégie est fondée sur l'intention de discréditer publiquement la manifestation, de s'incarner en quelque sorte en « tribunal de l'opinion publique » pour donner l'impression d'une condamnation unanime de la part de la population niçoise, notamment à cause de la violence qui se serait observée. La garde nationale a été utilisée « à son insu et sans la participation morale de la grande majorité des citoyens » comme un « instrument d'oppression et de violence¹²⁹ ». Insister sur la violence d'opposants, d'autant plus dangereuse dans le cas présent qu'elle se serait produite à l'aide d'une institution officielle censée remplir une mission de préservation de l'ordre public, est une technique rhétorique classique dans la lutte pour l'interprétation publique de la réalité. Une logique qui s'est accentuée de nos jours avec l'avènement de la diffusion des images, notamment avec la télévision, comme on l'observe dans le traitement que réserve la télévision par exemple à un mouvement de grève. Le monopole de la « vérité publique » – qui passe par le monopole de la parole et des images publiques – est une forme de domination symbolique des plus violentes. C'est une stratégie politique de défense qui consiste à se servir du pouvoir de disposer d'un moyen de communication à distance pour s'accaparer ce que Heidegger a appelé « l'interprétation publique de la réalité », c'est-à-dire pour faire triompher son interprétation de « ce que les choses ont été, sont et seront »¹³⁰. Une stratégie qui permet d'oblitérer certaines réalités politiques, comme dans le cas de *L'Écho des Alpes Maritimes* où les rédacteurs, en se concentrant sur les mouvements violents de la manifestation – le fait qu'on ait décroché l'enseigne du journal par exemple – en évoquant une « grave atteinte à la propriété individuelle et à la liberté de la presse¹³¹ », ont réduit publiquement à ces seuls faits les arguments des patriotes italiens, discréditant ainsi le mouvement. Au lieu des « 7 à 800 gardes nationaux » de Toselli, dans le récit journalistique il n'y a que 500 individus dont « trois quart d'entre eux ne savent même pas de quoi il s'agit ou ont été induits en erreur par de faux rapports¹³² ». La lutte pour la divulgation publique des « chiffres réels » d'une manifestation est une bataille rhétorique encore récurrente de nos jours, et ce sont bien les médias qui, en dernière analyse, tranchent – par la manière de présenter la mobilisation – la bataille des chiffres. Les directeurs de *L'Écho des Alpes Maritimes* s'auto-définissent comme ceux qui incarnent la liberté de la presse dans le champ politique niçois, en conséquence de quoi s'en prendre à leur institution serait s'attaquer directement à un principe qui a été célébré dans toutes les villes du royaume de Sardaigne. Carlone et Juge avancent là un argument d'auto-légitimation avec cette présentation qu'ils font de leur journal comme d'une œuvre de bien commun. L'article du 12 juin 1848 ne serait pas une publication exprimant une vision particulière – francophile – présentée comme la vision générale de la population niçoise mais un article « qui défend nos droits et nos franchises » – le « nous » est important, il s'agit

¹²⁸ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 14 juin 1848.

¹²⁹ *Id.*

¹³⁰ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Points, 1996, p. 91.

¹³¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 14 juin 1848.

¹³² *Id.*

d'associer la population à leur opinion pour universaliser leur point de vue particulier¹³³. Encore dans le numéro du 16 juin 1848, les publicistes niçois expliquent en première page du journal que la manifestation est le fait de l'égoïsme de leurs opposants qui n'apprécieraient guère leur « défense des intérêts publics contre les intérêts individuels¹³⁴ ». Il est important de souligner qu'à travers ces écrits se remarque une réaffirmation publique de cet *ethos* du bien commun et de l'intérêt général, construit rhétoriquement, qui devient une constante chez les journalistes au cours du XIX^e siècle et s'inscrit dans la droite ligne de leur volonté d'incarner l'opinion publique. Dans cette lutte politique, Auguste Carlone et ses associés en appellent au « tribunal suprême de l'opinion publique », devant lequel ils entendent « faire comparaître [...] les fauteurs de cette misérable cabale »¹³⁵. L'appel à cette « cour d'appel abstraite », comme la nomme Keith Michael Baker, sert à donner un crédit public à leurs arguments en jouant de leur position de propriétaires d'un moyen privé de communication publique qui les rend juges et parties¹³⁶. Cependant, les échos de l'article du 12 juin 1848 dépassent largement la province de Nice, et certains journaux du royaume de Sardaigne s'emparent de l'article séparatiste de *L'Écho des Alpes Maritimes* pour mettre l'institution de presse en cause – cette fois par l'encre et le papier et non par la mobilisation – du haut de leur position symbolique dans le champ politique sarde – plus importante que celle du périodique niçois du fait de leur capacité financière bien plus importante et de leur audience bien plus large. Si Carlone et Juge possèdent un avantage certain – de par leur monopole sur la presse – dans le champ politique niçois, l'élargissement du « débat public » joue plutôt en leur défaveur dans le rapport de force politique, ce qui prouve encore une fois l'importance de donner à ce syntagme une définition à la fois sociologique et multiscalaire.

¹³³ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 14 juin 1848.

¹³⁴ *Ibid.*, 16 juin 1848.

¹³⁵ *Ibid.*, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 19 juin 1848.

¹³⁶ Keith Michael Baker, *Au tribunal de l'opinion...*, *op. cit.*, p. 262.

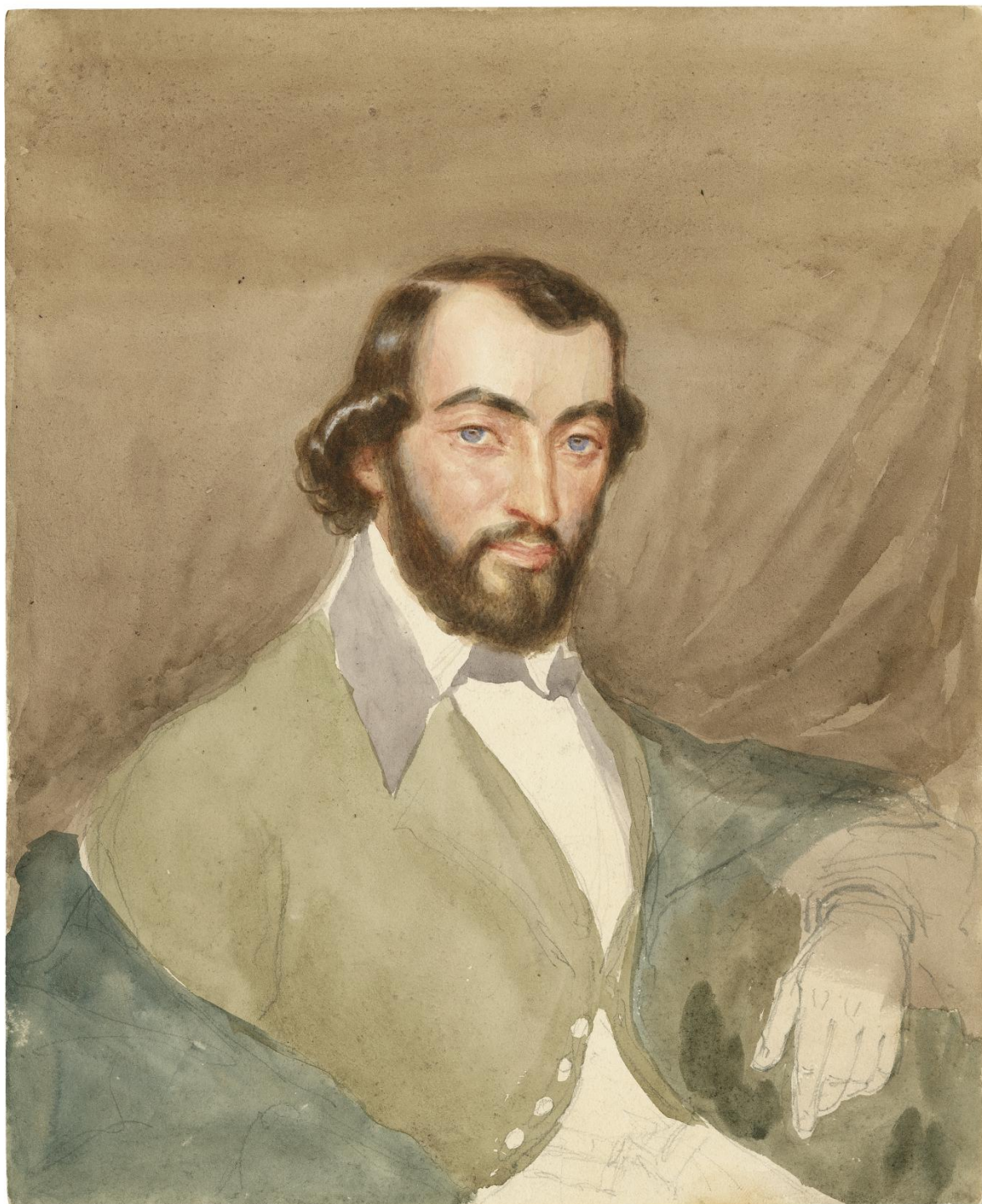


Fig. 6. Portrait d'Auguste Carlone. Aquarelle. Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds Carlone, 7 J 37.
Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds Carlone, 7 J 37.

6. L'ÉLARGISSEMENT DU « DÉBAT PUBLIC » AU-DELÀ DU CHAMP POLITIQUE NIÇOIS

La lutte politique sur la détermination nationale de Nice s'est, au départ, limitée au champ politique niçois. Cependant, cet espace politique étant inséré dans un autre plus large, le champ politique sarde, bien vite les positions de Carlone et Juge qui remettent en cause la gestion de Nice et son arrière-pays par le pouvoir sont dénoncées dans les journaux turinois et génois comme une preuve de municipalisme, une sorte de trahison à l'union patriotique nécessaire en cette période de guerre contre l'Autriche. C'est une accusation récurrente durant le *Quarantotto* qui s'explique par la situation de l'Italie, polycentrique, divisée en plusieurs États, où les intérêts municipaux sont d'une grande importance pour les notables urbains ; il s'agit d'un *topos* dans le mouvement italien, d'une mise en cause utilisés par les patriotes contre leurs adversaires, pour les accuser de privilégier par égoïsme les intérêts municipaux aux intérêts nationaux dans un moment crucial de construction de l'État-nation¹³⁷. Ce mécanisme accusatoire n'épuise pas les « débats publics », avec l'extension géographique des batailles d'encre et de papier, émergent d'autres questions, comme celle des frontières dites naturelles. Dans ce développement, on observe bien la manière dont les individus qui, au milieu du XIX^e siècle, perçoivent le monde à travers le prisme du « principe des nationalités », ont instinctivement à l'esprit l'idée de frontière naturelle. La politique n'entre en rien dans le contour de ces frontières qui auraient été imposées par la nature elle-même – le naturel incluant le providentiel – si bien qu'une chose aussi arbitraire qu'un tracé frontalier, objet politique, devient une chose naturelle. Dans la perception du monde en nations et nationalités, une part fondamentale de la construction des représentations est géographique ; le principe de division de l'espèce humaine en nationalités et de l'espace en territoires nationaux est devenu un cela-va-de-soi de la vision du monde qu'ont ces notables urbains du royaume de Sardaigne qui se livrent publiquement, par le truchement des institutions journalistiques, de vifs débats autour de ces questions. Leurs affects patriotiques imprègnent doublement leur vision de l'espace géographique : d'une part, ils se représentent les nations comme des choses naturelles, providentielles, et dont les territoires sont séparés par des frontières naturelles – et l'enjeu de la construction nationale est de faire coïncider la frontière que les patriotes pensent naturelle avec la frontière politique, celle d'une nation avec celle d'un État ; d'autre part, en tant qu'habitants inscrits dans une société et dans un territoire les individus ont un « espace vécu » (pour reprendre l'expression consacrée par les géographes), c'est-à-dire une façon de s'approprier l'espace dans lequel ils évoluent, une manière de se le représenter construit au fil du temps en fonction de leur capital culturel, de leur environnement familial, de leurs expériences personnelles et de leurs pratiques de l'espace¹³⁸. L'espace géographique approprié, le territoire, est une réalité intensément vécue qui contribue à ancrer dans l'esprit des agents sociaux un « ordre naturel » des frontières¹³⁹. Auguste Carlone a acquis la croyance ferme, doxique – comme son père et son grand-père avant lui – que Nice est un territoire français. Bien qu'appartenant au royaume de Sardaigne par conjonction politique et historique, la ville et son arrière-pays sont pour lui un espace vécu au quotidien comme un territoire de langue et de mœurs françaises et séparé de l'Italie par les

¹³⁷ Simonetta Soldani, « Approaching Europe in the Name of the Nation. The Italian Revolution, 1846-1849 », *op. cit.*, p. 65. Cf. également Enrico Francia, *1848...*, *op. cit.*, p. 7 et 12.

¹³⁸ Armand Frémont, *La région, espace vécu*, Paris, Flammarion, 1999 [1^{ère} édition, 1976], p. 175.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 83.

Alpes qui sont une « frontière naturelle », comme il le formule explicitement dans *L'Écho des Alpes Maritimes* du 21 juin 1848. D'ailleurs, le nom même du journal qu'il a réussi à imposer – comme il a pu le faire avec l'utilisation de la langue française – est bien une référence explicite au nom du département français des Alpes-Maritimes ayant existé entre 1793 et 1814, du temps de la première annexion de Nice à la France. De plus, il ne faut pas négliger l'aspect des intérêts matériels, car c'est aussi par l'activité que se sont forgées les représentations dans la famille Carlone : la banque date d'une période où Nice et son arrière-pays étaient réunis à la France. De là un attachement plus distendu à la dynastie de Savoie avec laquelle cette famille n'a aucun lien particulier. À l'inverse, pour un gradé de la garde nationale comme Charles Laurenti-Roubaudi, ancien militaire sarde à la retraite, pour qui, en 1848, le patriotisme n'a d'égal que la fidélité à la dynastie, difficile d'avoir les mêmes représentations de son territoire de naissance. De même que pour d'autres notables niçois, sa « petite » patrie s'est bien construite au fil du temps dans son esprit comme un territoire appartenant à la « mère-patrie » italienne. La manière de vivre l'espace renforce l'engagement politique et la vigueur avec laquelle on s'investit pour donner un certain avenir à un territoire que l'on conçoit comme être celui de la communauté politique à laquelle on se sent appartenir. De la même manière, si on change d'échelle, pour les publicistes génois et turinois, l'ancien comté de Nice n'est généralement pas un espace vécu mais, dans leurs représentations profondes, c'est un territoire qui, au-delà même de son intégration dans le royaume de Sardaigne, est naturellement italien et dont la frontière naturelle avec la France est le fleuve du Var et non les Alpes. Ainsi, dans le *Corriere Mercantile*, journal génois fondé par des patriotes italiens libéraux, des publicistes invectivent à plusieurs reprises *L'Écho des Alpes Maritimes* en accusant ses directeurs de municipalisme, ce à quoi ceux-ci répondent en réaffirmant leurs positions :

Nous devons dire au *Corriere Mercantile* qui voit une frontière naturelle dans les eaux torrentielles du Var (dont l'état de frontière ne se maintient que dans un développement de 20 kilomètres) que cette frontière est purement politique et que les vraies frontières naturelles de l'Italie sont les Alpes¹⁴⁰.

Là encore, l'opposition entre frontière politique et frontière naturelle est avancée par Carlone, mais tout comme le choix du Var, celui des Alpes comme frontière est subjectif, et donc apparaît comme une affirmation politique. Le 3 juillet 1848, l'organe génois répond à travers une chronique rédigée par Gerolamo Boccardo, jeune étudiant en droit collaborateur au *Corriere Mercantile*. Il s'adresse directement aux directeurs de *L'Écho des Alpes Maritimes* qu'il accuse de vouloir créer des dissensions qui ne doivent pas apparaître en ces temps de guerre contre l'Autriche : « Nous voyons l'ennemi dévaster le sol de la patrie et prendre une attitude telle qu'elle commande le concours de toutes nos forces. Ce n'est pas l'heure des polémiques particulières¹⁴¹ ! ». La principale accusation adressée à Carlone et ses collaborateurs est celle de concevoir une forme de « dédition de Nice à la France ». Le publiciste génois appelle les Niçois à lutter contre de telles idées et à faire valoir leur « véritable » nationalité : « par la langue, par les coutumes et par sa position géographique,

¹⁴⁰ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 21 juin 1848.

¹⁴¹ Biblioteca Universitaria di Genova, *Il Corriere Mercantile*, 3 juillet 1848 (GIORN 9) : « Noi vediamo l'inimico devastare il suolo della patria e prendervi tale atteggiamento che comanda il concorso di tutte le nostre forze. Non è questa l'ora delle polemiche particolari ».

Nice par toutes ces raisons est italienne¹⁴² ». À cette affirmation, qui engage publiquement une lutte à propos des représentations fondamentales du territoire de l'ancien comté de Nice qu'ont les publicistes génois et niçois, Carlone et Juge répondent ainsi dans le numéro du 10 juillet 1848 :

Nous avons peine à comprendre que le *Corriere* ne reconnaisse pas que Nice est dans une situation à peu près identique à celle de la Savoie, tant pour sa position géographique, que pour ses mœurs et sa langue ; si notre langue populaire est celle de la Provence, le peuple savoisien parle celle du Dauphiné : dans les deux pays, on emploie également le français dans les rapports habituels¹⁴³.

Ces quelques phrases témoignent bien de la manière dont les publicistes universalisent leur position, eux qui utilisent bien le français – ou l'italien, la logique est la même chez les adversaires de *L'Écho des Alpes Maritimes* – dans leurs « rapports habituels », ce qui, comme on l'a vu, est loin d'être le cas de la majorité de la population de Nice. Ces articles mettent en lumière les représentations qu'engendre la manifestation d'un affect patriotique : les « petites » patries ont des langues proches, la Savoie avec le Dauphiné et Nice avec la Provence pour les patriotes français, ou Nice avec la Ligurie pour les patriotes italiens. Cependant, dans le territoire de ces « petites » patries la langue légitime et officielle doit être une langue considérée par les notables comme nationale, le français ou l'italien, langues de la politique légitime, des journaux et des classes sociales dominantes dans leur « rapports habituels ». Les « langues populaires » des « petites » patries, celles parlées par l'immense majorité de la population, n'apparaissent que comme des succédanés de la langue officielle et nationale de la « grande » patrie ; ce sont ces représentations qui ont opéré historiquement la distinction entre les « patois », avec tout ce que le terme charrie de représentations péjoratives, et la « langue », officielle, nationale, légitime, dans l'administration, au Parlement, dans les journaux et dans les associations. On voit tout ce que le sentiment patriotique a d'intrinsèque à la hiérarchie sociale et comment il est intégré à la manière dont les classes dominantes imposent cette représentation. Les formes dites populaires de la vie en société sont présentées comme des formes dégradées des éléments qui nourrissent l'affect patriotique ; ainsi le *nissart* n'est qu'un parler populaire quotidien, apanage du peuple, et implicitement présenté comme une forme dégradée de la langue politique légitime qu'utilisent les notables, le français ou l'italien. On voit bien comment la lutte des affects patriotiques entre les agents des classes sociales dominantes passe par le rattachement des formes de vie dites populaires, par exemple le langage, aux formes de vie que les notables essaient d'imposer comme officielles, comme une langue « nationale ». Ainsi, il en est de même pour la langue que pour le territoire – pour Carlone et Juge, Nice se rapproche de la Provence comme le *nissart* du provençal, et les deux « petites » patries s'incluent dans une même « grande » patrie française. La lutte politique des affects patriotiques a pour but d'imposer une vision territoriale et linguistique, des principes et des représentations qui sont des produits subjectifs propres à des individus ou à des groupes, liés à leur trajectoire personnelle et familiale, à leur capital culturel, économique et social propre.

L'enjeu d'une telle lutte dépasse le champ politique local et d'ailleurs les publicistes tendent à chercher des alliés à l'extérieur en se tournant vers le seul territoire où ils sont susceptibles de trouver des notables qui partagent leur appartenance au royaume de Sardaigne,

¹⁴² *Id.*, « *per lingua, per costumi, per positura geografica, Nizza per tutte queste ragioni è italiana* ».

¹⁴³ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 10 juillet 1848.

leur affect patriotique francophile, leurs principes de vision et de division du monde, de l'espace et des populations, tout en ayant à disposition des moyens pour mener une lutte politique : la Savoie. Le premier rapprochement a été un combat commun qui n'a rien d'anodin : faire reconnaître l'utilisation de la langue française au Parlement sarde. En tant que lieu officiel du règlement des problèmes politiques, le Parlement est un enjeu fondamental. Auguste Carlone écrit d'ailleurs, avant même la scission du mois de mai 1848 au sein du journal, que « l'adoption de la seule langue italienne » dans le cadre des débats politiques dans les chambres « transformerait en parias politiques à peu près un tiers des citoyens dans les États de S. M.¹⁴⁴ ». Les mots sont volontairement percutants, ils décrivent bien l'enjeu que représente pour les notables francophiles de Savoie et de Nice le fait de voir reconnue la langue française comme politiquement légitime car elle est pour eux la langue naturelle, langue d'habitude, de pensée et d'expression. Certes, ils demeureraient des citoyens actifs, de par leur position sociale, économique et donc politique, mais seulement dans un champ politique local, et seraient, dans le champ politique sarde, des citoyens actifs de seconde zone. Bien que la Savoie soit bien plus étendue et plus peuplée – elle est la plus grande province du royaume en superficie et compte près de 600 000 habitants, cinq fois plus que celle de Nice – les régions sont toutes les deux frontalières, ce sont les deux provinces situées au-delà des Alpes depuis Turin mais intégrées dans le royaume de Sardaigne. Cependant, en Savoie, l'influence française est bien plus prégnante, ce qui fait que les nombreuses feuilles de presse qui émergent dans les villes, principalement à Annecy et à Chambéry, s'inscrivent dans un *credo* politique similaire à celui de *L'Écho des Alpes Maritimes* sans que cela ne provoque des tensions comme à Nice le 13 juin 1848¹⁴⁵. *Le Patriote Savoisien* – trihebdomadaire fondé par Nicolas Parent, un avocat aux opinions républicaines et francophiles – et *Le Chat* – hebdomadaire satirique illustré de même tendance politique – à Chambéry, et le *National Savoisien* – trihebdomadaire tout aussi francophile mais d'un républicanisme plus modéré – à Annecy prennent d'emblée leurs distances avec les journaux génois ou turinois¹⁴⁶. Le mois de septembre 1848 marque, après les premiers échanges d'articles de l'été, le véritable début d'une solidarité politique qui ne se dément pas durant tout le temps de la publication de *L'Écho des Alpes Maritimes*.

La collaboration entre les feuilles de presse savoisiennes et le journal niçois se fait le plus souvent à travers la pratique de la récupération d'articles. Lorsqu'un écrit emprunté à un autre périodique est publié, il est soigneusement choisi pour son contenu, pour l'exposé d'un développement qui concorde avec les opinions des rédacteurs ou alors pour être publiquement contredit, c'est un signe fort d'adhésion ou d'opposition ; cette pratique est un moyen matériel à la disposition de ceux qui ont la mainmise sur les moyens de communication à distance pour se positionner dans un champ politique élargi, qui dépasse le simple cadre local. Pour affirmer leur solidarité avec le *Patriote Savoisien*, Auguste Carlone et Victor Juge font le choix de diffuser comme premier feuilleton de *L'Écho des Alpes Maritimes*, dans pas moins de huit numéros entre le 8 et le 29 septembre 1848, un long article rédigé pour l'organe de Chambéry par Léon Brunier, député de Savoie. Intitulé « la Savoie en 1848 », celui-ci est un long plaidoyer pour défendre l'intégration de ce territoire à la France à travers des considérations

¹⁴⁴ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 2 mars 1848.

¹⁴⁵ Du moins les tensions sont plus concentrées sur l'affrontement des positions républicaines et monarchistes, ce qui recouvre après février 1848 la question de la détermination nationale puisque la France est de nouveau républicaine.

¹⁴⁶ Sylvain Milbach, *Entre Piémont et France : la Savoie déroutée, 1848-1858*, op. cit., p. 79-80.

géographiques, économiques, commerciales, politiques et culturelles. D'ailleurs, il est intéressant de remarquer que le même Léon Brunier a été soutenu par Carlone et Juge, avec un autre Savoisien, Joseph Chenal, comme candidat dans la province de Nice aux élections législatives du début de l'année 1849 : dans le collège d'Utelle (Brunier) et dans le premier collège de Nice (Chenal). Les distances entre les deux territoires jouent en défaveur de ces rapprochements, d'autant que les axes de communication sont peu développés. Cependant, pour éviter que la marginalité géographique de leurs provinces ne soit aussi une marginalisation dans le champ politique sarde, les publicistes francophiles de Nice et de Savoie organisent de fait, grâce à leurs institutions politiques respectives, un quasi-monopole de la parole publique extra-étatique dans les deux provinces frontalières avec la France. Auguste Carlone et Victor Juge n'hésitent pas à lancer publiquement, au début de l'année 1849, ce mot de ralliement « Nice et Savoie ! » dans *L'Écho des Alpes Maritimes* du 8 janvier :

Les Alpes font naturellement partie de la Provence, de même que les Alpes de Savoie s'identifient avec celles du Dauphiné. Les positions de Nice et de la Savoie étant analogues, nous devons éprouver les mêmes besoins, incliner aux mêmes tendances et manifester les mêmes désirs. [...] Or, si l'Italie a le droit et la volonté de reconquérir sa nationalité, nous avons, nous aussi, le droit et la volonté de réclamer la nôtre : l'Italie ne doit pas plus garder pour elle ce qui appartient par droit de nature à la France que l'Autriche n'a le droit de posséder la Lombardie. Faisons donc cause commune avec nos frères de Savoie¹⁴⁷ !

Un plaidoyer auquel les journaux savoisiens ne manquent pas de répondre avec notamment cet article publié dans le *National Savoisien* d'Annecy et reproduit dans *L'Écho des Alpes Maritimes* du 12 février 1849 :

L'opinion dont nous nous sommes faits les promoteurs sur la nécessité que démontreront les événements futurs de la réunion de la Savoie à la France fait chaque jour des progrès marqués. [...] Ce qui est vrai pour nous, Savoisiens, est vrai également pour les habitants de Nice. Même situation par rapport aux Alpes, même langue, mêmes mœurs, mêmes souvenirs et par suite mêmes sympathies, mêmes désirs. *L'Écho des Alpes Maritimes* a fait ressortir cette solution de position et de but ; il a exprimé le vœu de voir Nice et la Savoie suivre les mêmes destins. Nous acceptons cette alliance avec bonheur et comme lui nous inscrirons sur notre bannière SAVOIE ET NICE¹⁴⁸.

Ces publications éclairent la manière dont deux groupes sociaux géographiquement séparés, mais partageant une même élévation sociale et symbolique dans leur territoire, un capital culturel similaire qui nourrit un affect patriotique partagé, s'organisent pour mener en commun une lutte politique à l'aide d'institutions journalistiques. Un combat pour faire prévaloir leur « interprétation publique de la réalité », de ce que les choses ont été – il est fait référence aux « mêmes souvenirs » qui évoquent le fait que la Savoie et Nice ont été rattachées à la France une première fois au moment de la Révolution française –, de ce que les choses sont – « même langue, mêmes mœurs » françaises – et de ce que les choses seront – une commune appartenance à la France. Le « nous », récurrent dans ces articles, est l'artifice rhétorique de la généralisation d'une vision historique, économique, géographique et culturelle particulière. L'*ethos* journalistique de la défense de l'intérêt général dont se

¹⁴⁷ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes Maritimes*, 8 janvier 1849.

¹⁴⁸ *Ibid.*, 12 février 1849.

prévalent publiquement les publicistes dans leurs discours d'auto-légitimation élève le journal au rang de *medium* (au sens de moyen) qui permet de faire en sorte que des visions particulières sont présentées comme des affirmations d'ordre quasi-scientifique. Il n'est pas anodin que ce soit Victor Juge, fort de son statut d'ingénieur, et non Auguste Carlone, qui réalise l'entreprise de prouver, arguments biologiques et géologiques à l'appui, que la vision politique, économique, culturelle et historique développée dans *L'Écho des Alpes Maritimes* qui fait de Nice et sa province des territoires français découle de vérités scientifiques.

Entre le 20 décembre 1848 et le 21 mars 1849, est publiée une longue série d'articles diffusée dans pas moins de vingt et un numéros sous le titre : « Intérêts matériels de la province de Nice ». Cette étude approfondit, à l'aune des positions francophiles de Carlone et Juge, tout ce qui a trait au développement de la province de Nice, à sa population, à sa topographie et à ses ressources. C'est de ce travail effectué en 1848-1849 que Victor Juge a tiré, en 1860, son *Mémoire sur l'annexion du comté de Nice à la France* publié au moment où le destin de la province est en train de basculer dans le sens voulu par Auguste Carlone et lui-même¹⁴⁹. Le Var est présenté à nouveau comme une « frontière politique purement conventionnelle » imposée aux Niçois en 1815 alors qu'il n'est qu'une « rivière torrentielle » et donc ne peut, selon lui, séparer deux États¹⁵⁰. Pour Victor Juge, le choix des Alpes comme frontière naturelle entre la France et le royaume de Sardaigne, ou plus généralement l'Italie, se trouve justifié par la difficulté de mettre en place des réseaux de communication entre le Piémont et la province de Nice (à cause des montagnes), entraînant de fait une marginalisation de cette dernière¹⁵¹. La barrière des Alpes expliquerait l'importance de la France dans le commerce niçois et justifierait la remise en cause des barrières douanières et politiques – la frontière du Var – qui sont en quelque sorte pour Juge et Carlone des obstacles humains à une situation naturelle. Plusieurs articles, dont un du 21 février 1849, insistent sur l'idée que l'économie de l'arrière-pays niçois ne serait que favorisée par une annexion à la France car les nombreux troupeaux appartenant aux bergers des vallées alpines de la province, notamment de celle de la Vésubie, effectuent leur transhumance dans les plaines provençales, ce qui induit des coûts douaniers certains lorsqu'il faut traverser la frontière et des heurts réguliers avec les agents de la douane sarde¹⁵². S'ajoute un constat général sur les carences en voies de communication (elles sont peu nombreuses et mal entretenues), ce que pourrait résoudre selon eux l'appartenance à la France, comme le souligne un article du 7 février 1849 qui évoque un éventuel prolongement du chemin de fer depuis Toulon et un possible développement général des voies de communication. Teodoro di Santa Rosa, intendant général de la division de Nice, ne rapporte-t-il pas plus tard tous ces constats dans une adresse à ses électeurs, après son élection comme député d'Utelle en décembre 1849, avec le soutien de *L'Écho des Alpes Maritimes* qui voit en lui un défenseur des intérêts de Nice¹⁵³. De plus, la

¹⁴⁹ Victor Juge, *Mémoire sur l'annexion du comté de Nice à la France*, Nice, Canis Frères, 1860 (Arch. dép. Alpes-Maritimes, BBM3/1516). Par commodité, l'analyse se fonde sur ce mémoire qui a l'avantage de regrouper tous les articles. Pour les retrouver se reporter aux numéros des 20, 22, 24, 27 et 3 décembre 1848 ; 1, 5, 10, 15, 17, 19, 22 et 26 janvier 1849 ; 9, 16, 21 et 26 février 1849 et enfin 2, 9, 19 et 21 mars 1849.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 8-10.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 26-30.

¹⁵² Robert Latouche, *Histoire de Nice...*, *op. cit.*, p. 130.

¹⁵³ Teodoro di Santa-Rosa, *Les compensations ou le passé et l'avenir de la province de Nice*, par M. Théodore Santa Rosa, député d'Utelle, Nice, Canis Frères, 1852 (Arch. dép. Alpes-Maritimes, BBM3/0151). Il souligne notamment que la seule portion de route construite entre 1815 et 1850 l'a été entre Nice et Levens alors que

question du port s'impose aussi dans les argumentaires publiés ; importante pour les notables niçois, l'activité portuaire est par ailleurs nécessaire à assurer l'approvisionnement d'une région non-autosuffisante. L'ingénieur niçois évalue à deux tiers l'écoulement des produits du commerce dans la nation française voisine, dont la plupart par voie portuaire¹⁵⁴. On voit bien comment les intérêts personnels des rédacteurs – Carlone et Juge ne font-ils pas des affaires avec des commerçants installés en France ? – interviennent aussi dans l'expression et le façonnement de leurs idées politiques. Depuis la fin du XVIII^e siècle, la cité a fondé une certaine prospérité commerciale grâce aux franchises du port qui lui ont permis de jouer un rôle d'intermédiaire entre Marseille et le Piémont¹⁵⁵. Une menace de suppression des franchises existe depuis l'annexion de Gênes aux États de Savoie en 1815, ville qui a la préférence de la dynastie comme principal port de commerce. Elle a déjà provoqué une réaction de Hilarion de Cessole, ancien premier président du Sénat de Nice, qui, en 1838, a présenté au gouvernement un mémoire dans lequel il défendait la préservation du port-franc de Nice avec les mêmes arguments avancés une décennie plus tard par les rédacteurs de *L'Écho des Alpes Maritimes*. D'ailleurs, les publicistes ont repris de larges extraits de cet ouvrage pour publier plusieurs articles entre le 28 mars et le 13 avril 1849 – avant de faire éditer l'ouvrage en 1850¹⁵⁶ – ce qui est aussi une formidable occasion de s'incarner publiquement dans cet *ethos* de la défense de l'intérêt général en présentant leurs idées non comme celles d'un groupe de francophiles – ce dont on ne pourrait soupçonner un premier président du Sénat de Nice, comme on ne pourrait soupçonner Santa Rosa de faire le jeu du « parti » français – mais de personnes qui défendent les intérêts de la province.

Ce sont là les tous les arguments présentés comme objectifs objections ? publiquement invoqués dans la plupart des articles du périodique niçois mais que l'on retrouve aussi pour la Savoie – la question du port mise à part – dans le *Patriote Savoisien*, le *National Savoisien* et *Le Chat* et qui fondent la communauté d'engagement politique entre notables savoisiens et niçois qui voient dans les Alpes une frontière naturelle avec l'Italie. Finalement, la marginalité géographique qui rapproche Nice ou la Savoie de la France, selon ces publicistes, a donné lieu à une situation de marginalisation économique des deux provinces. Dans un article publié à la fin du mois de janvier 1849, le « nous » – incluant la communauté des habitants du territoire de l'ancien comté de Nice – sert à un questionnement rhétorique présenté sous la forme d'une auto-interrogation publique de la part de la population niçoise sur son identité et ses intérêts – et l'on retrouve cette incarnation publique du rôle de défenseurs des intérêts généraux de leur ville qu'endossent Carlone et Juge :

Où est située Nice ? En Provence. Qui sont nos fondateurs ? Les Marseillais. Où s'écoulent nos produits ? En France. Qui pourrait nous protéger en cas de besoin ? La France. Enfin notre position, notre origine, notre langue, nos intérêts, en un mot, notre nature, où nous font-ils pencher ? Vers la France, notre mère-patrie¹⁵⁷ !

beaucoup d'habitants des villages de l'arrière-pays continuent de se déplacer, faute de mieux, en suivant le cours des torrents ou sur des chemins muletiers étroits et dangereux (p. 11 et 27).

¹⁵⁴ Victor Juge, *Mémoire sur l'annexion...*, *op. cit.*, p. 30 à 34.

¹⁵⁵ Robert Latouche, *Histoire de Nice...*, *op. cit.*, p. 127.

¹⁵⁶ Hilarion de Cessole, *Réflexions sur le port-franc de Nice*, Nice, Société typographique, 1850, 32 p. (Arch. dép. Alpes-Maritimes, BBFP/001).

¹⁵⁷ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 29 janvier 1849.

La « petite » patrie niçoise est totalement intégrée dans la « mère-patrie » française. Ces mots tirés d'un article intitulé « De nos droits naturels », publié le 29 janvier 1849, expriment la pensée profonde d'Auguste Carlone et de Victor Juge, une vision de leur terre natale qu'ils ont construite au fil de leur vie à travers leurs parcours familiaux et personnels, leurs études, leurs affaires économiques, leur pratique de la langue et de l'espace. En un mot, ce sont des choses subjectives qu'ils vivent comme naturelles, parce qu'elles sont fondamentalement constitutives de leur identité. Auguste Carlone et Victor Juge profitent instinctivement de leur monopole de la parole publique pour s'incarner dans cette position symbolique de porte-paroles de la communauté qui leur permet de construire quotidiennement des argumentaires publics visant à affirmer le bienfondé pour Nice d'une annexion à la France. Ils produisent de manière continue des visions politiques à l'aide d'arguments logiques et rhétoriques renforcés par des attributs de scientificité comme dans la démonstration de Victor Juge. L'*ethos* du dévouement à l'intérêt général du journaliste rejoint celui du dévouement à la recherche de la vérité propre au scientifique à une époque où les deux sont en train de naître comme des principes structurant leurs champs respectifs (scientifique et politique).

Toutes ces démonstrations de la « francité » de Nice et de la Savoie affectent les patriotes italiens, qu'ils soient originaires de Nice, de Turin, de Gênes ou d'autres villes des États sardes. Si à l'échelle de Nice et de la Savoie ce sont les francophiles qui dominent le champ politique grâce à leurs journaux, dans le champ politique sarde, plus large, ce sont les patriotes italiens qui ont le monopole de la parole publique extra-étatique par l'intermédiaire de journaux dont l'influence est sensiblement plus élevée que celle des organes de presse niçois et savoisiens. Dans la capitale turinoise, les deux principales feuilles journalistiques se montrent hostiles aux publicistes francophiles, aussi bien le *Risorgimento* que la *Concordia*. De même, Aurélio Bianchi-Giovini, le fondateur de l'*Opinione*, un journal libéral et patriotique de Turin, s'attaque nommément au périodique niçois dans un article du 30 janvier 1849 tout en réclamant – comme Lorenzo Valerio de la *Concordia* en juin 1848 – l'abolition des franchises du port de Nice¹⁵⁸. À Gênes, le *Corriere Mercantile* et le *Pensiero Italiano* s'accordent pour accuser *L'Écho des Alpes Maritimes* de diffuser une pensée antinationale construite autour d'un séparatisme pro-français. En réponse à ces attaques, l'éditorial du 2 février 1849 ne demande ni plus ni moins que la rupture du pacte multiséculaire de 1388 entre Nice et la maison de Savoie¹⁵⁹. De telles positions affirmées publiquement d'une manière aussi régulière et prégnante de la part du seul organe politique de la division de Nice heurtent profondément les affects patriotiques des notables niçois qui se sentent pleinement Italiens – comme on a pu l'apercevoir avec la manifestation du 13 juin 1848. Au mois de février 1849, ce n'est plus par une manifestation publique que s'organise la riposte politique du « parti » italien contre *L'Écho des Alpes Maritimes* pour lui contester son rôle auto-proclamé de porte-parole des Niçois. La principale réaction provient d'un patriote, Niçois de naissance, qui possède une certaine aura dans toute l'Italie : Giuseppe Garibaldi. De même que Carlone et Juge, il est un Niçois attaché à sa terre natale, à sa « petite » patrie, mais à l'inverse de ces derniers, il se sent un véritable patriote italien et inclut sa ville dans un futur État-nation italien. Ses affects patriotiques ont des déterminations sociologiques : il n'est en

¹⁵⁸ La suppression des franchises est soutenue par les publicistes turinois et génois car il s'agit d'unifier territorialement et économiquement le royaume dans un sens de suppression des privilèges particuliers des villes (comme ont pu être supprimées les subsistances de la féodalité durant le premier XIX^e siècle).

¹⁵⁹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 2 février 1849.

rien étonnant pour un homme dont les deux parents sont originaires de Ligurie, dont l'expérience familiale a porté vers la culture italienne, qui a été capitaine dans la marine sarde et dont l'éducation politique s'est faite autour des principes patriotiques portés par Giuseppe Mazzini, de considérer sa terre natale niçoise comme naturellement italienne – de la même manière que Carlone et Juge la perçoivent naturellement française. Les mêmes mécanismes de détermination des affects patriotiques s'opèrent par le capital social et culturel, par les expériences personnelles et familiales, par les pratiques, l'appropriation et les représentations de l'espace ; cependant, ils sont tournés vers deux nations différentes. Mais c'est justement ce qui rend possible le « débat public » sur la détermination nationale du pays niçois, le fait que le cadre du débat soit fixé par un mécanisme commun – assez propre aux classes sociales dominantes – qui fait appréhender le monde selon le « principe des nationalités » ; tous les patriotes de Nice, français ou italiens, ont en commun d'acquiescer ce principe de la même manière, de l'avoir intégré, mais sans incliner vers la même nationalité, ce qui crée une concurrence entre deux nationalités sur un même territoire.

L'avantage de Giuseppe Garibaldi dans le champ politique niçois est qu'il jouit d'une position symbolique plus importante que les directeurs de *L'Écho des Alpes Maritimes*, celle d'un homme qui a même une place reconnue dans le champ politique italien en construction, par ses victoires militaires en Amérique du Sud, mais aussi par son investissement patriotique dans les combats contre l'Autriche à l'été 1848 ainsi que dans la République romaine proclamée par les patriotes républicains en février 1849 après la fuite du pape Pie IX à Gaète (royaume des Deux-Siciles). Son mythe commence à se construire durant le *Quarantotto* – aussi à la faveur des récits de ses actions que donnent les journaux patriotiques. Sa parole publique est celle d'un homme qui jouit d'une considération importante parmi les notabilités niçoises – en témoigne le banquet spécialement donné pour son retour d'Amérique en juin 1848, avec l'accord des autorités municipales¹⁶⁰. Bien qu'engagé dans l'aventure de la République romaine qui se met en place à la faveur de la fuite du souverain pontife durant les premiers mois de l'année 1849, sous la direction notamment de Mazzini, Giuseppe Garibaldi continue de suivre la vie politique de sa « petite » patrie et décide de prendre la plume pour contester publiquement ce monopole d'incarnation de l'opinion publique niçoise qu'ont acquis les directeurs de l'institution journalistique. Devant l'absence d'un autre organe de presse à Nice, il se tourne vers le *Pensiero Italiano* de Gênes à la fin du mois de février 1849 pour s'adresser à ses « compatriotes bienaimés » habitant la « belle terre de Nice » et pour partager avec eux ses « volontés d'action » pour la patrie italienne¹⁶¹. Il prend la plume pour affirmer, à rebours de *L'Écho des Alpes Maritimes*, l'« italianité » profonde de sa ville natale :

Lorsque je combattais dans des contrées lointaines [en Amérique du Sud] en faveur des opprimés, et que la renommée donnait à mes batailles plus de prix qu'elles n'en méritaient, mon seul désir était que leur bruit parvienne jusqu'à toi. Je te les consacrais, ô ma belle terre natale, avec tout le dévouement d'un fils. [...] Et lorsque de mes lèvres sortait le cri de guerre et de liberté, mon âme n'a jamais pu séparer Nice de l'Italie. [...] La terre qui me rappelait les jeux de mon enfance, qui a soutenu mes premiers pas dans la vie et dont chaque pierre m'est plus chère que moi-même, cette terre, par Dieu !... je la voulais incarnée dans la pensée italienne¹⁶².

¹⁶⁰ Hervé Barelli, « Joseph Garibaldi à Nice, 21-26 juin 1848 », dans *Nice historique*, n° 2, 2007, p. 107-120.

¹⁶¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 5 mars 1849. Auguste Carlone et Victor Juge publient une traduction intégrale de la lettre parue dans le *Pensiero Italiano* le 28 février 1849.

¹⁶² Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 5 mars 1849.

L'attachement à la terre natale est de la même nature que celui que l'on peut lire dans *L'Écho des Alpes Maritimes*, et la force de l'affect patriotique – dont on voit bien à travers la prose de Garibaldi à quel point il imprègne profondément les agents sociaux, jusque dans leurs souvenirs d'enfance – a le même ressort : le lien entre « petite » et « grande » patries que s'efforcent de construire les patriotes – qu'ils soient français ou italiens. La bataille des arguments se joue sur cette volonté publique d'incarner l'opinion majoritaire des Niçois, lutte dans laquelle l'avantage certain que possèdent Juge et Carlone est que leur journal produit continuellement des visions présentées comme l'opinion éclairée qu'il faut porter sur Nice et sa province alors que l'intervention de Garibaldi est ponctuelle. Ce dernier compense cela par son capital symbolique bien plus important et par une volonté, dans sa lettre, de lancer un appel à la mobilisation (du « parti » italien) en se plaçant en adresse directe aux compatriotes de sa « petite » patrie :

Ô Niçois, il existe un journal, *L'Écho*, qui répand une grande amertume par son obstination gallicane sur ces biens que vous prodigue l'heureuse situation politique de votre pays. Ce journal arrive parmi nous comme une malédiction, parce qu'en nous blâmant de la part que nous avons prise à la fortune, aux joies et aux douleurs de l'Italie, il voudrait nous séparer d'elle. [...] Nous ne répondrons pas à toutes les inepties mises en avant par cette feuille périodique pour nous prouver que nous sommes Français¹⁶³.

Garibaldi use du même « nous » inclusif de toute la population niçoise que celui qu'utilisent Carlone et Juge dans leurs articles, ce qui prouve bien qu'il s'agit d'une lutte pour se présenter comme l'incarnation de l'opinion publique. Il développe aussi une argumentation historique en expliquant que les Français sont des ennemis de Nice par leur complicité dans le siège qu'a connu la ville en 1543 puis dans la destruction du Château par Louis XIV au début du XVIII^e siècle. Le recours au « passé-présent », faire une référence sélective à un passé lointain pour justifier une position du présent, est classique lorsqu'il s'agit d'affirmer ouvertement qu'un peuple et un territoire se rapportent à une détermination nationale particulière – un type d'argumentation historique déjà utilisé par les rédacteurs de *L'Écho des Alpes Maritimes* pour défendre la « francité » de l'ancien comté de Nice en faisant fi des épisodes exposés par Garibaldi et en se contentant de rappeler publiquement que les fondateurs de la cité étaient des Phocéens pour justifier le rapprochement avec Marseille, la Provence et donc la France. La lutte pour imposer une mémoire collective est consubstantielle au « débat public » pour déterminer la « nationalité » de l'ancien comté de Nice. De chaque côté, il s'agit de généraliser à toute une communauté son affect patriotique propre et la vision du passé, du présent et du futur qu'il charrie. Mis en cause publiquement, accusés nommément de vouloir « gallicaniser » la province de Nice¹⁶⁴, les publicistes niçois usent de l'avantage qu'est la maîtrise d'un organe de presse pour publier une réponse argumentée à Garibaldi. Dans le numéro du 5 mars 1849, Carlone cible publiquement l'ennemi politique du « parti » français : « le parti italianissime à Nice », qu'il faut contredire, ce qu'il s'applique à faire point par point, en réaffirmant tout l'argumentaire économique, historique, géographique et culturel en faveur du rattachement de Nice à la France qu'il expose avec Juge dans *L'Écho des Alpes Maritimes* depuis plusieurs mois. Les publicistes s'appliquent aussi à renforcer leur position symbolique en affirmant, à rebours de Garibaldi qui accuse la direction

¹⁶³ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 5 mars 1849.

¹⁶⁴ *Id.*

du journal de défendre des intérêts personnels, que « la rédaction de *L'Écho* » est confiée à « de véritables Niçois [...] dont les opinions connues leur ont mérité l'honneur d'être choisis par leurs concitoyens pour les représenter dans notre conseil municipal¹⁶⁵ ». Dans cette réponse, Carlone met publiquement en avant le fait que, pendant que la direction de *L'Écho des Alpes Maritimes* s'investit dans les affaires de Nice, Garibaldi, lui, est à Rome, ce qui, ajouté à son long exil en Amérique du Sud, en fait pour eux un médiocre connaisseur de la réalité politique niçoise. L'argument sert à renforcer l'idée que les Niçois ne sont pas hostiles aux rédacteurs *L'Écho des Alpes Maritimes* : Auguste Carlone vient d'être choisi comme premier vice-syndic par le syndic (équivalent du maire) Dominique Galli au début du mois de février alors que Victor Juge prépare son entrée au conseil municipal. L'effet rhétorique rejoint la réalité : leur position symbolique dans le champ politique niçois est renforcée par cette double position d'élus et de publicistes, et l'annoncer publiquement c'est aussi le mettre en avant comme un gage qui garantirait qu'eux sont doublement légitimes pour être les porte-paroles de la communauté politique niçoise. L'*ethos* de la défense de l'intérêt général du publiciste rejoint le même *ethos* que l'on retrouve chez l'homme politique public.

Dans cette lutte politique, Auguste Carlone et ses autres collaborateurs peuvent compter sur l'appui des organes savoisiens. Dans le même temps de la publication par Garibaldi de son adresse aux Niçois, Lorenzo Valerio, dans son journal turinois la *Concordia*, a attaqué de front les périodiques de Savoie en dénonçant leurs positions séparatistes pro-françaises. Le publiciste s'inscrit dans une posture d'opposition vigoureuse à ces feuilles de presse en affirmant que « la Savoie et l'Italie ne forment qu'un seul et même peuple, n'ayant qu'un seul et même intérêt »¹⁶⁶. Au mois de mars 1849, c'est une sorte de front public commun dans le champ politique sarde que mènent les « partis » français de Nice et de Savoie contre Garibaldi, Valerio et tous les patriotes italiens, originaires de ces provinces ou extérieurs, qui expriment une hostilité publique à l'égard de leur affect patriotique francophile. Dans le numéro du 10 mars 1849 du *National Savoisien* est publié un article offensif à l'encontre Garibaldi en solidarité avec la rédaction niçoise qui le reproduit le 14 mars. L'auteur y accuse Garibaldi de vouloir « prémunir » les Niçois « contre les tendances françaises dont *L'Écho des Alpes Maritimes* est le chaleureux organe dans cette province », le présentant publiquement comme « un de ces fanfarons italiens qui s'établissent redresseurs de torts pour le genre humain¹⁶⁷ ». Les rédacteurs du journal *Le Chat* apportent eux aussi un soutien politique à leurs homologues niçois en publiant le 11 mars 1849 un long article intitulé significativement « Nice et Savoie » qui est inséré par Auguste Carlone et Victor Juge dans le numéro de leur journal paru le 21 mars. Jean-Barthélémy Montmayeur et ses collaborateurs, dans un registre satirique habituel pour cette feuille de presse, moquent la conclusion de Garibaldi qui affirme que les limites naturelles de l'Italie ne sont pas les Alpes :

Ah ! Vous croyez que Nice et la Savoie sont françaises parce qu'on y parle français, qu'on y trouve les mœurs et les usages français, et que les Alpes sont des limites naturelles qui doivent les séparer à

¹⁶⁵ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 5 mars 1849.

¹⁶⁶ *Ibid.*, 12 mars 1849.

¹⁶⁷ *Ibid.*, 14 mars 1849.

tout jamais de l'Italie ; sornettes et billevesées que tout cela ! [...] Riez, MM. riez à votre aise, mais inclinez-vous devant le grrrand général Garibaldi¹⁶⁸ !

Si toutes ces réponses n'ont pas l'écho de l'adresse du général niçois – il n'est pas même sûr que ce dernier les ait lues – elles permettent tout de même de fournir un contre-argumentaire public. Mais l'avantage dont disposent Carlone et Juge est d'avoir réussi à imposer leur journal comme une institution politique centrale dans la province de Nice, s'incarnant publiquement en défenseurs constants de l'intérêt général. S'il est visé par Garibaldi, alors même que ce dernier est occupé par les affaires politiques de la jeune République romaine, c'est que le pouvoir symbolique de l'institution de presse dans le champ politique niçois est vécu comme une attaque perpétuelle et une menace par les patriotes italiens locaux – dont certains ont pu informer Garibaldi, peut-être même solliciter un soutien public de sa part. Dans ce contexte, outre les feuilles savoisiennes, les alliés les plus logiques de Carlone et Juge sont bien sûr les journaux quarante-huitards des départements français proches de la province de Nice, comme le *Démocrate du Var*, organe républicain fondé à Toulon en avril 1849, qui publie le 16 août 1849 un article de soutien à *L'Écho des Alpes Maritimes*. De même, le *Républicain du Vaucluse*, fondé à Avignon en mars 1848, appuie le « parti » français à Nice, qu'il estime être, comme il l'écrit dans un article reproduit par les publicistes niçois le 29 août 1849, l'incarnation de « l'esprit de la population de Nice »¹⁶⁹. D'une manière générale, toute la constellation de journaux plus ou moins républicains et démocrates, qui s'inscrivent dans la tendance politique de la Montagne incarnée par Alexandre Ledru-Rollin à l'Assemblée nationale française, a des positions politiques similaires à celles du périodique niçois. Carlone et Juge n'ont-ils pas, de la même façon que les journaux et les élus républicains et démocrates en France, protesté contre l'intervention armée décidée par Louis-Napoléon Bonaparte pour répondre à l'appel de Pie IX et chasser militairement les républicains de Rome ? La doctrine fraternelle des quarante-huitards est toujours le *credo* politique de *L'Écho des Alpes Maritimes*, et ce malgré les batailles d'opinions avec les patriotes italiens ; en témoigne un article particulièrement évocateur publié le 28 février 1849 et intitulé, dans une référence à la période de la Révolution française, « Les Républiques sont sœurs » : « À l'égard de l'Italie et des autres peuples révolutionnaires, la nation française n'oubliera pas le principe de Ledru-Rollin : les révolutions sont sœurs¹⁷⁰ ». Ces positions ont même valu, à l'été 1849, une fois la République romaine effondrée et le renforcement autoritaire du pouvoir engagé par Louis-Napoléon Bonaparte, une interdiction temporaire de *L'Écho des Alpes Maritimes* en France, levée seulement avec l'appui d'organes de presse parisiens influents comme *Le Siècle* :

Il résulte de renseignements qui nous sont parvenus [...] que le journal *L'Écho des Alpes Maritimes* est retenu à la poste d'Antibes par ordre supérieur. Le crime pour lequel le gouvernement de la

¹⁶⁸ Archives de la Région Rhône-Alpes, Mémoire et actualité, Presse ancienne numérisée, *Le Chat*, 11 mars 1849. Les numéros du journal *Le Chat* (entre 1848 et 1851) et du *Patriote Savoisien* (entre 1848 et 1895) ont été numérisés.

¹⁶⁹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 29 août 1849.

¹⁷⁰ *Id.*, 28 février 1849.

République a mis à l'index ce journal est d'avoir démontré courageusement, en face du Piémont, l'importance politique et naturelle de l'annexion du comté de Nice à la France¹⁷¹.

De même, des journaux qui cultivent un *credo* politique similaire comme *La Réforme* – fondée par Alexandre Ledru-Rollin en 1843 – et la *Démocratie Pacifique* – créée en août 1843 par Victor Considerant – publient, au début du mois de septembre 1849, une lettre de Victor Juge dans laquelle il demande explicitement le soutien de ces journaux républicains français en expliquant¹⁷² :

Notre journal, *L'Écho des Alpes Maritimes*, qui a toujours pris à cœur les véritables intérêts français, au point de jeter comme un défi au gouvernement sarde la question naturelle de l'annexion du comté de Nice à la France, vient d'être interdit sur toute la surface du territoire de la République¹⁷³.

L'élargissement d'un « débat public » proprement local se nourrit de ce que les agents sociaux les mieux dotés en capital symbolique – qu'il soit acquis par une organisation collective, comme un journal, ou par une position individuelle, comme celle de Garibaldi – puissent interagir au-delà de frontières politiques et de l'éloignement spatial, notamment grâce à l'accès qu'ils ont aux moyens de communication à distance. Ainsi, la presse du « parti » français de Savoie, la presse républicaine et démocrate en France et Giuseppe Garibaldi ont pu intervenir, certes dans des positions opposées, dans un « débat public » qui se pose alors à propos de Nice et de la Savoie à partir de 1848. C'est cette série d'interventions faites à l'aide de moyens de communication à distance extra-étatiques de la part d'agents politiques socialement, géographiquement et symboliquement situés, qui définit ce qu'est le « débat public », les limites de son extension géographique et les rapports de force politiques qu'il inclut. Outre la sporadique intervention de la garde nationale en juin 1848, le « débat public » sur la question de la détermination nationale du pays niçois est essentiellement le fait de notables qui se trouvent en dehors de la sphère du pouvoir officiel – ou dans des pouvoirs soit locaux, l'administration municipale à Nice, soit éphémères, l'administration de la République romaine pour Garibaldi. Les mécanismes propres aux « débats publics » font qu'ils peuvent se limiter à un champ politique local et n'en jamais sortir, mais lorsqu'ils concernent des domaines aussi fondamentaux pour l'avenir d'une communauté politique que son intégration nationale, les agents sociaux qui interviennent dans le débat sont aussi extérieurs au territoire. C'est ainsi qu'en 1849, l'intervention de Garibaldi en charrie d'autres, qui sont cette fois l'œuvre d'individus ou d'institutions qui n'ont pas le même lien privilégié avec Nice que ce dernier. Ainsi, en est-il en mars 1849 de l'intervention de la princesse milanaise Cristina Trivulzio di Belgiojoso, célèbre patriote italienne engagée dans l'aventure républicaine à Rome¹⁷⁴.

De sa période d'exil en France avant 1848, elle a gardé des contacts avec les républicains français, et ceux de la *Démocratie Pacifique* la sollicitent pour une analyse du *Quarantotto*.

¹⁷¹ Bibliothèque nationale de France, *Gallica*, Bibliothèque numérique, Presse et revue, *Le Siècle*, 24 août 1849. [En ligne] : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k723067f/f4.item> (Consulté en septembre 2017).

¹⁷² Charles Ledré, « La presse nationale sous la Restauration et la Monarchie de Juillet », dans *Histoire générale de la presse française*, t. II, *De 1815 à 1871*, Paris, PUF, 1969, p. 131.

¹⁷³ Archives de l'University of Illinois Urbana-Champaign, Périodiques, Archives numérisées, *La Démocratie Pacifique*, 4 septembre 1849. [En ligne] : https://archive.org/details/3461793_12 (Consulté en septembre 2017).

¹⁷⁴ Franco Della Peruta, « Il giornalismo dal 1847 all'Unità », *op. cit.*, p. 250-251. La princesse de Belgiojoso a notamment collaboré en 1846 à un journal au nom évocateur d'*Ausonio* avec Angelo Brofferio, devenu par la suite rédacteur en chef du *Messaggiere Torinese*.

Elle prend la forme de « Lettres sur l'Italie » publiées dans le journal de Victor Considerant. La troisième de ces lettres, parue le 22 février 1849 dans la *Démocratie Pacifique* et reprise le 2 mars dans *L'Écho des Alpes Maritimes*, est consacrée à la question de Nice et de la Savoie qui commence à se poser à des intervenants extérieurs au champ politique sarde. C'est la conjonction entre son rôle de *pasionaria* de la cause nationale italienne et son capital social, qu'elle a construit à partir de sa position de princesse milanaise en exil à Paris avant 1848, qui lui offre la possibilité de dépasser l'exclusion de genre – en vigueur au milieu du XIX^e siècle dans la plupart des journaux et associations politiques – et d'accéder à un moyen de communication à distance. Dans sa lettre, elle se distingue par le fait qu'elle ne refuse pas *a priori*, à l'inverse de Garibaldi et de la grande majorité des journaux turinois et génois, l'idée que Nice et le Savoie soient françaises :

La Savoie et le comté de Nice protestent de ne pas faire partie de la famille italienne, et réclament le droit, aujourd'hui généralement reconnu, de se réunir à la nation dont ils descendent ou prétendent descendre [...]. La question de la nationalité de ces peuples veut être étudiée à fond et vidée franchement [...]. Personne n'est plus que moi convaincu que les peuples seuls doivent être consultés sur le choix de la société politique de la nation à laquelle ils veulent appartenir. Si les Savoisiens et les Nissarts veulent devenir Français, nul doute que l'Italie ne saurait sans injustice les contraindre à demeurer dans son sein¹⁷⁵.

La formulation prouve l'efficacité de l'action politique de Carlone et Juge qui ont réussi à imposer à l'extérieur l'idée que la volonté générale de la population niçoise est d'appartenir à la nation française, ce qui signifie aussi que l'institution journalistique est, dans une certaine mesure, reconnue comme porte-parole public des aspirations générales des Niçois. La différence de positionnement politique entre Giuseppe Garibaldi et Cristina de Belgiojoso a des explications sociologiques ; bien qu'ils se sentent investis par un même affect patriotique italien, ils n'ont pas la même trajectoire personnelle et familiale. Par son capital social, la princesse milanaise sent un attachement à la France que n'a pas le général niçois qui, lui, vient d'une terre frontalière où la classe sociale dominante est partagée entre les notables qui ont noué des liens culturels et économiques avec une nation dotée d'un État, et ceux qui, comme lui, ont des liens avec une nation dont ils veulent construire l'État. Derrière cela, il y a des intérêts économiques, des positions sociales – comme celle des fonctionnaires –, des perceptions culturelles et une manière de vivre l'espace et de se le représenter qui sont en jeu, dont la princesse peut faire fi puisque ces enjeux n'investissent pas ses positions politiques sur la question de Nice et de la Savoie. Pour elle, l'avenir des nations et de la paix en Italie passe par un « double affranchissement », qui correspond exactement à la position des publicistes niçois : « de l'Italie du Nord, du joug brutal et violent de la tyrannie autrichienne », mais aussi « des provinces occidentales de cette même Italie du Nord, du lien d'une nationalité qu'elles déclarent étrangère »¹⁷⁶. Ce positionnement politique autour de l'idée de fraternité franco-italienne se retrouve dans la réponse que publient Auguste Carlone et Victor Juge au texte de la princesse de Belgiojoso, « dont le nom seul rappelle tout ce que le plus noble dévouement à la patrie peut inspirer de grand et de généreux » : « Nous garderons toujours notre cœur à la France. Notre jour de victoire et de triomphe sera celui, où sans violence et sans troubles, par

¹⁷⁵ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 2 mars 1849.

¹⁷⁶ *Id.*

le consentement libre et volontaire de nos alliés, nous serons rendus à notre véritable patrie. Puisse ce jour être celui du triomphe de la nationalité italienne »¹⁷⁷.

À travers ces engagements politiques qu'il s'est agit d'analyser, se perçoit tout ce que l'affect patriotique a de subjectif et d'arbitraire, en fait tout ce qu'il a de sociologiquement et d'historiquement déterminé. L'analyse socio-historique est un outil important pour comprendre à la fois comment il se construit puis se manifeste chez un agent ou un groupe social, mais aussi ce qu'il peut dire sur la position sociale de ceux qui sont en mesure de le nourrir – il n'a rien de naturel ni de général mais est surtout, durant le premier XIX^e siècle, propre aux classes sociales dominantes qui l'investissent comme un véritable projet politique. Tout comme, pour reprendre l'expression de Lamartine, il y a des « conditions sociales » particulières pour faire un homme public, il y a des « conditions sociales » de production de l'affect patriotique et d'une vision du monde à travers le « principe des nationalités ». De ces déterminations sociologiques et historiques divergentes naissent, dans un cadre déterminé, les affrontements politiques symboliques sur la question nationale que l'on dénomme « débat public ». Dans le cas analysé ici, la lutte qu'engendre l'action des groupes opposés pour imposer leur affect patriotique à toute une communauté politique se fait plus par des moyens d'action symboliques que physiques, à travers une lutte pour faire valoir publiquement leurs principes de vision et de division du monde. C'est un affrontement qui est régulé par des lois permettant l'émergence de moyens de la lutte politique, comme le journal qui, en tant qu'outil de communication à distance, permet de produire continuellement des opinions rendues publiques. L'émergence d'un champ politique moderne qui naît des structures sociales et se régule par des règles juridiques permet une lutte relativement pacifiée, et d'ailleurs, hormis, à un certain degré, la manifestation de juin 1848, il n'y a pas d'affrontements physiques ; la bataille politique prend la forme d'une confrontation d'arguments présentés comme relevant de l'intérêt général et qui sont plus ou moins efficaces politiquement et plus ou moins mis en avant en fonction des moyens d'action à disposition des groupes ou agents qui interviennent dans le champ politique. Et l'on sait combien cela n'est pas une règle générale dans l'histoire des luttes nées d'un choc entre deux affects patriotiques sur un même territoire que la voie de règlement privilégiée soit celle de la bataille symbolique plutôt que celle de l'affrontement physique.

Quoi qu'il en soit, ce cadre politique de la lutte – en faveur de l'annexion de Nice à la France pour le « parti » français ou de l'intégration de Nice dans un futur État-nation italien pour les patriotes comme Garibaldi – se construit entre 1847 et 1850 à partir des structures sociales qui sous-tendent l'organisation du champ politique niçois et ce pour plusieurs décennies. La bataille se perpétue dans ce cadre, avec parfois des épisodes où la violence physique – étatique ou non – se joint à la lutte symbolique entre les journaux et les « partis ». Les hommes continuent d'occuper la position qu'ils se sont construite au cours des années 1847-1848, ils assimilent à force d'engagement quotidien la logique propre du champ politique et s'appuient sur le pouvoir que donne la place symbolique qu'ils ont acquise au moment des réformes. En effet, Auguste Carlone et Victor Juge poursuivent leur action politique à travers un nouveau journal qui reprend toutes les positions de *L'Écho des Alpes Maritimes*, et qui est intitulé explicitement *L'Avenir de Nice* – sous-entendu pour les publicistes un avenir qui passe par une annexion à la France. À l'été 1850, lorsque la nouvelle

¹⁷⁷ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes-Maritimes*, 2 mars 1849.

feuille de presse est créée, Teodoro di Santa Rosa, à qui Carlone écrit pour lui demander un soutien pour son nouveau journal, lui donne explicitement le conseil, dans un courrier du 29 juillet 1850, de « ne pas le rédiger exclusivement en langue française » car « cela choque des susceptibilités et peut [lui] faire éloigner des abonnés¹⁷⁸ ». Il est pourtant vrai que l'affirmation publique d'un patriotisme français choque l'affect patriotique d'une bonne partie des notables niçois, c'est-à-dire dans le groupe social où se situe le principal réservoir de potentiels abonnés, d'individus ayant les moyens économiques d'acheter le journal et les moyens culturels de le lire. On observe d'ailleurs au début de l'année 1849 que des 500 abonnés de janvier 1848, il n'en reste plus que la moitié alors même que *L'Écho des Alpes Maritimes* s'est entre-temps affirmé publiquement comme l'organe de presse du « parti » français. Les finances pâtiennent fortement de cette baisse et au premier semestre de l'année 1850 la situation est assez critique pour l'institution ; c'est l'occasion pour les publicistes niçois d'en appeler publiquement aux dons et de lancer diverses campagnes pour susciter des abonnements, en jouant toujours sur cette affirmation publique qu'ils sont « dégagés de toute ambition personnelle » et qu'ils n'agissent que pour défendre « les droits et les intérêts spéciaux de [leur] malheureuse province »¹⁷⁹. Cependant, Carlone et ses associés ne peuvent suivre la recommandation de celui qui a su, en tant qu'intendant général, faire montre d'une certaine considération par rapport à leurs critiques sur la marginalisation économique de la province de Nice ; en effet, comme le formule bien le *Républicain du Vaucluse*, qui a apporté son soutien aux publicistes niçois dans leur combat pour l'annexion de Nice à la France en 1849, *L'Écho des Alpes Maritimes* est « écrit en français et, ce qui est plus précieux encore, pensé en français¹⁸⁰ ». *L'Avenir de Nice* s'inscrit aussi dans cette logique parce que la langue est un marqueur d'affirmation de l'affect patriotique. D'ailleurs, le journal continue sa lutte pour l'annexion de Nice à la France et il ne disparaît qu'au moment où celle-ci est en train de s'acter en 1860. Entre-temps, la situation niçoise a évolué, notamment du fait de la suppression des franchises du port par le pouvoir sarde en 1851 qui a fait basculer bon nombre de notables qui tirent une bonne part de leur fortune du commerce, dans le camp de l'opposition au gouvernement sarde. Pour ceux-ci, l'affect patriotique italien passe désormais après l'intérêt économique qui est la source de leur position sociale, d'autant plus lorsque l'histoire familiale de ces hommes a conféré, comme dans les familles Arson ou Avigdor, à leur patriotisme un caractère bien moins affirmé que pour d'autres familles, comme chez Garibaldi ou Laurenti-Roubaudi. En 1851, la fronde contre la décision du gouvernement a d'ailleurs été vigoureusement portée par Auguste Carlone et Jules Avigdor qui ont signé le 14 mai 1851, avec plusieurs autres notables, une déclaration publique énonçant explicitement qu'en cas de non rétablissement des franchises du port et de non suppression d'impôts sur le blé et le sel jugés injustes, « le peuple de Nice, plaçant le droit au-dessus de la force, serait réduit à considérer le contrat d'annexion comme rompu par le gouvernement lui-même, et à revendiquer son indépendance »¹⁸¹. Une protestation qui a valu un exil en France à Auguste Carlone et un emprisonnement succinct à Jules Avigdor, et qui montre bien comment ce

¹⁷⁸ Jean-Bernard Lacroix, « Santa Rosa et Carlone deux visions du destin niçois (1848-1860) », dans *Nice historique*, n° 4, 2009, p. 226.

¹⁷⁹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PER 300, *L'Écho des Alpes Maritimes*, 8 mai 1850.

¹⁸⁰ *Id.*, 22 août 1849.

¹⁸¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, archives privées, Papiers de Joseph Levrot, 6 J 21, « Protestation officielle publiée à Nice le 14 mai 1851 contre la réforme douanière et le projet de suppression des franchises du port du gouvernement sarde ».

dernier, tout en continuant sa carrière politique, s'est éloigné de la position qui l'avait fait rompre avec *L'Écho des Alpes Maritimes* en mai 1848. Plus généralement, beaucoup de notables ont suivi la même voie, avec le choix tantôt de s'orienter vers un séparatisme pro-français, suivant la voie tracée par Carlone et Juge, tantôt vers un séparatisme indépendantiste autour d'un projet faisant de l'ancien comté de Nice un État neutre entre France et Italie, doué d'avantages commerciaux, idée notamment portée par Gonzague Arson. À l'inverse, leur ancien collaborateur, Charles Laurenti-Roubaudi, a continué sa carrière politique tout au long des années 1850 en portant toujours la volonté d'intégrer Nice à un futur État-nation italien. Ainsi, en 1860, au moment où l'idée d'annexion de Nice à la France pour laquelle il a quitté *L'Écho des Alpes Maritimes* en 1848 est en passe de se réaliser, c'est en tant que député au Parlement de Turin qu'il s'oppose publiquement, avec Giuseppe Garibaldi, à l'annexion de Nice à la France, mais sans obtenir le succès escompté. Une solution qui ne règle toutefois pas la question de l'affrontement des affects patriotiques puisque les luttes politiques symboliques – et parfois physiques – se poursuivent encore dans les années suivantes dans le champ politique niçois lors des campagnes électorales, lors de manifestations ou à travers des disputes politiques à coups d'encre et de papier à un moment où la question de la détermination nationale de Nice n'est plus seulement le fait d'oppositions entre « partis », comme en 1848 et 1849, mais dépend d'interventions directes de pouvoirs étatiques.

JEAN SPADA
UN ENTREPRENEUR NIÇOIS AU TEMPS DE L'OCCUPATION
NAZIE ET À LA LIBÉRATION

Riadh BEN KHALIFA
Maître-assistant, Université de Tunis

Jean Spada, né le 17 février 1886 à Valdieri en Italie, a été naturalisé Français le 18 septembre 1929. Ce propriétaire de l'une des plus importantes entreprises dans les Alpes-Maritimes, mêlant des activités de bâtiment, de terrassement, d'exploitation de carrières et de transport¹⁸², subit des pressions de la part des nazis pour livrer des chargements de pierre aux chantiers de l'organisation Todt¹⁸³. Le 7 janvier 1944, une explosion a lieu à la carrière Saint-André-de-Nice¹⁸⁴.

Chargée de l'enquête, la 18^e brigade de police mobile écarte l'hypothèse d'une responsabilité des ouvriers de l'entreprise Spada dans le sabotage. Les procès-verbaux ont mis au contraire en relief la nature paternaliste des rapports de Jean Spada avec son personnel. Puis une autre enquête, menée cette fois par le Comité Départemental de Libération (CDL), ouvre une nouvelle piste, celle de la collaboration économique, accusation à laquelle une grande partie du patronat français a été confrontée. Pour le coup, les épurateurs se sont trouvés face à un cas complexe. « La collaboration économique était la plus importante et la plus répandue. Mais sa répression fut plus que modérée », estime Henry Rousso qui ajoute :

Une trop faible épuration risquait d'aggraver les conflits sociaux, une trop forte épuration risquait de priver le pays de ses élites économiques dont il avait besoin, d'autant que très souvent les secteurs qui avaient le plus collaboré, soit volontairement soit par nécessité, étaient ceux-là même qui étaient indispensables à la reconstruction du pays¹⁸⁵.

¹⁸² Pour une brève présentation du parcours de Jean Spada cf. Yvan Gastaut, dans L'Entre-Pont, *Sur les traces des bâtisseurs bâtisseurs : regards d'artistes d'artistes, mémoire ouvrière, hall Spada*, Nice, Serre, 2011, p. 17.

¹⁸³ Jean-Guy Duhernat, *L'organisation Todt. Une organisation allemande au cœur de la collaboration*, Paris, Ouest-France, 2014 ; Rémy Desquesnes, « L'organisation Todt en France 1940-1944 », dans *Histoire, Économie & Société*, vol. 11, 1992, p. 535-550.

¹⁸⁴ La carrière était située à l'est de Nice derrière la colline de l'Abadie sur la route départementale 19, à la sortie de Saint-André-de-Nice (devenue à partir du 4 avril 2001 Saint-André-de-la-Roche). Ce terrain fut acquis par l'entreprise Spada en 1934.

¹⁸⁵ Henry Rousso, « L'épuration en France : une histoire inachevée », dans *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 33, janvier-mars 1992, p. 99.

Le Comité Départemental d'Épuration avait probablement ces considérations à l'esprit, mais les archives montrent que les employés de Jean Spada ont défendu aussi leur patron, afin de lui éviter une procédure pénale devant la cour de justice des Alpes-Maritimes.

L'étude de ce fait divers et de l'enquête du CDL nous invite à saisir la difficulté d'évaluer certains cas de collaboration économique présumée, ainsi que les rapports de paternalisme, de solidarité et de reconnaissance entre Jean Spada et son personnel à la fin de la Seconde Guerre mondiale et à la Libération.

1. L'ENTREPRISE JEAN SPADA DANS LA TOURMENTE DE L'OCCUPATION NAZIE

Après la signature de l'armistice entre le général Eisenhower et le gouvernement Badoglio, le 8 septembre 1943, les nazis envahirent la zone d'occupation italienne du Sud-Est de la France¹⁸⁶. Craignant un débarquement allié dans cette zone, les Allemands mirent en place un projet de fortification du littoral méditerranéen, à l'image du mur édifié sur les autres côtes françaises¹⁸⁷. Pour mener rapidement et efficacement les travaux, l'organisation Todt eut recours à des entreprises locales : « M. Spada a été pressenti par l'organisation Todt, pour fournir le gravier de la carrière de la Vallière et le transporter sur les divers chantiers avec les camions de l'entreprise¹⁸⁸ ». Les matériaux étaient acheminés principalement sur la côte :

Parmi les centaines de casemates édifiés de Théoule à Menton dans le cadre de la construction du mur de la Méditerranée, baptisé par les Allemands Mittelmeerwall ou Südwall, une douzaine furent élevées entre le champ d'aviation et le port, quatre entre le port et le cap de Nice, et six dans le centre ville : place Riquier, place Saluzzo, place Carabacel, angle Garnier-Gambetta, angle Thiers-Victoire ; certaines étaient camouflées en buvette, en bureau de tabac ou en bain de douches, comme à Carras. Des tourelles de chars furent également installées sur la promenade des Anglais¹⁸⁹.

Pour l'occupant nazi, le secteur du bâtiment était vital car il lui permettait d'aménager des espaces défensifs, effectuer des travaux de terrassement, d'entretenir des immeubles réquisitionnés, de fortifier ou construire des édifices militaires, de neutraliser des terrains d'aviation, etc¹⁹⁰. Le secteur du transport était également indispensable pour faciliter l'acheminement des matériaux de construction. L'entreprise Spada suscitait particulièrement l'intérêt des Allemands, car elle associait l'activité de transport et du bâtiment – les travaux pouvant être commandés aussi bien par l'organisation Todt que par les troupes d'occupation.

¹⁸⁶ En plus des Alpes-Maritimes, les Transalpins occupent, entre le 11 novembre 1942 et le 8 septembre 1943, le Var, la Savoie, la Haute-Savoie, l'Isère, la Drôme, les Hautes et Basses-Alpes et la Corse.

¹⁸⁷ Steven Zaloga, et Adam Hook, *The Atlantic Wall (3). The Sud Wall*, Oxford, Osprey publishing, 2015 ; Rémy Desquesnes, *Atlantikwall et Südwall. Les défenses allemandes sur le littoral français (1941-1944)*, thèse de doctorat d'État, Histoire, dir. Gabriel Désert, Université de Caen, 1987.

¹⁸⁸ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 308 W 12, audition de François Paretto, procès-verbal, 11 janvier 1944.

¹⁸⁹ Jean-Louis Panicacci, *En territoire occupé. Italiens et Allemands à Nice, 1942-1944*, Paris, Vendémiaire, 2012, p. 112.

¹⁹⁰ Arnaud Berthonnet, « L'histoire d'une épuration : l'industrie du bâtiment et des travaux publics en région parisienne, 1944-1949 », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 203, 4/2012, p. 76 ; Danièle Voldman, « Le bâtiment : une branche sollicitée », dans Alain Beltan, Robert Franc et Henry Rousso, dir., *La vie des entreprises sous l'Occupation*, Paris, Belin, 1994, p. 91-116.

C'est ce que révèle un questionnaire rempli par l'entreprise générale de bâtiment Joseph Cresp qui avait son siège à Grasse¹⁹¹.

Dans un contexte marqué par le renforcement de la répression contre toutes les formes de résistance active ou passive à l'occupation, la brutalité des nazis n'est pas un vain mot. Ils brandissaient la menace d'une réquisition totale du matériel et de la main-d'œuvre¹⁹². Malgré les pressions exercées par les nazis pour mobiliser toutes les ressources locales, afin de faire face à une éventuelle attaque des Alliés, Jean Spada passait, comme d'autres patrons, pour un collaborateur. C'est pour cette raison que son entreprise fut visée.

Dans la nuit du 7 janvier 1944, vers 22 heures, la carrière de Saint-André fut le théâtre de quatre explosions. Les premières constatations du gardien Jean Giordano, puis les investigations de l'inspecteur de la 18^e brigade de police mobile¹⁹³, Émile Espel, chargé d'enquêter sur cette affaire, aboutirent à la conclusion qu'il s'agissait d'un sabotage¹⁹⁴ visant à interrompre la production de la carrière¹⁹⁵. Pour déterminer les circonstances de l'attentat et les mobiles de ses auteurs, la police émit deux hypothèses. La première consistait à supposer l'existence de conflits sociaux au sein de l'entreprise, la seconde mettait en cause « des milieux où la propagande antinationale fai[sait] des adeptes, à savoir les organisations clandestines et secrètes, les partis communistes et les mouvements de résistance¹⁹⁶ », en général¹⁹⁷.

Les explosions étaient tellement violentes que la chaîne de production se trouva complètement paralysée : « Bien que le tamis vibrant, l'élévateur à godets, le silo n'aient point subi de dégradations, les organes et les divers matériels propulseurs, les broyeurs et les appareils de pression et d'énergie ont été rendus inutilisables¹⁹⁸ ». La salle des compresseurs subit également les dommages les plus importants : « La dalle de la toiture de la première salle s'est effondrée sur les murs latéraux écroulés. Les appareils de compression disparaissent sous un amas de décombres¹⁹⁹ ». En outre, la trémie du concasseur fut entièrement détruite. Les plaques d'acier qui la composaient étaient disséminées dans un grand désordre²⁰⁰ :

Sur le plateau de la carrière, une grue électrique d'une force élévatrice de 5 000 kg, a été réduite en tronçons de métal d'un faible poids. Une excavation de 250 cm cube environ est remarquée dans le

¹⁹¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 248 W 11, mémoire annexe concernant l'activité de l'entreprise pendant l'Occupation ennemie, p. 9-12.

¹⁹² *Ibid.*, note explicative, s.d.

¹⁹³ Selon le rapport au président de la République, 9 août 1938 (*Journal Officiel de la République française* du 13 août 1938), ces brigades mobiles « sont spécialisées dans la recherche et la constatation des infractions d'une particulière gravité, ou bien souvent se trouvent mêlés, dans une proportion croissante, des étrangers malfaiteurs internationaux et trafiquants de toute nature, qu'il importe de pourchasser sans trêve ni merci ».

¹⁹⁴ Grâce à la découverte de deux détonateurs non-explosés.

¹⁹⁵ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 308 W 12, rapport de l'inspecteur Émile Espel, 17 janvier 1944.

¹⁹⁶ *Id.*

¹⁹⁷ Cf. Joseph Girard, *Résistance et libération de Nice*, Nice, Serre, 2006 ; Jean-Louis Panicacci, dir., *La Résistance azuréeenne*, Nice, Serre Éditeur, 2005.

¹⁹⁸ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 308 W 12, rapport de l'inspecteur Émile Espel, 17 janvier 1944.

¹⁹⁹ *Ibid.*, procès-verbal de constatation, 8 janvier 1944.

²⁰⁰ *Id.*

sol de la carrière à l'emplacement du cadre support du pivot de la machine, tandis que son avant-train, tordu, gît à 50 mètres de là²⁰¹.

Ceci tend à prouver que l'une des explosions se produisit sur la plate-forme de la carrière :

[La poudrière en béton armé] à laquelle on accède par plusieurs degrés creusés dans le roc et formant escalier, composée de deux cellules fermées par des portes métalliques à serrures, présente en son angle extérieur sud, une trace de choc violent. Les portes sont ouvertes et descellées en partie de la construction²⁰².

Le rideau métallique du locotracteur fut aussi endommagé par la déflagration. Les transformateurs qui se dressaient sur la plate-forme, en contrebas de trois mètres du plateau de la carrière furent entièrement détruits : « Un transformateur Merlin de puissance 25 kw, 17 ampères, utilisé pour l'éclairage des locaux et dépendances de la carrière, émerge de l'amas des blocs de béton détachés du roc nu de la montagne où ils étaient accotés²⁰³ ». Un moteur électrique et des fils de conduite du courant appartenant à la Société Électrique du Littoral Méditerranéen se trouvaient entassés sous un volumineux bloc de pierre. Les lignes téléphoniques furent rompues²⁰⁴. Le souffle des explosions projeta des cailloux entraînant des dégâts sur la maison du gardien et les bureaux de la carrière : « Sur les berges du Paillon et dans le lit du torrent, l'on remarque des tôles zinguées et des tronçons de pièces métalliques d'un volume important²⁰⁵ ».

Ce désastre révèle l'intensité du choc dû aux déflagrations et la volonté des saboteurs de paralyser complètement le fonctionnement de la carrière. Avant de prévenir la police, le gardien Jean Giordano avait demandé à son voisin – lui aussi ouvrier à la carrière – d'aller au débit de tabac le plus proche et de prévenir le patron Jean Spada des explosions qui avaient eu lieu. Arrivé à 5 heures 10 du matin ce dernier « constate les dégâts, puis ordonne aux ouvriers de déblayer les divers morceaux de ferrailles qui jonchent la route et le plateau de la carrière²⁰⁶ ». L'arrivée des gendarmes précéda celle de l'inspecteur Émile Espel et de son adjoint Désiré Pietri. L'enquête révèle que l'entreprise Spada embauchait trente-cinq ouvriers sur la carrière, dont vingt-cinq étaient d'anciens employés de la maison. Les autres étaient des Italiens recrutés par l'entremise du Service de Travail Obligatoire (STO), mis en place officiellement le 4 septembre 1942²⁰⁷. Ces ouvriers étaient bien connus des dirigeants de l'entreprise : « Il s'agit de manœuvres dont nous connaissions déjà les capacités et les antécédents. Un seul jeune homme nous a été envoyé par la firme Todt. Il s'est présenté avec un ordre de mutation²⁰⁸ ».

Les déclarations du directeur François Paretti montrent que les gérants de l'entreprise Spada, méfiants, s'assuraient de la neutralité politique de leurs ouvriers avant leur recrutement. L'embauche de neuf ouvriers – bien connus de l'entreprise – par le biais

²⁰¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 308 W 12, rapport de l'inspecteur Émile Espel, 17 janvier 1944.

²⁰² *Ibid.*, procès-verbal de constatation, 8 janvier 1944.

²⁰³ *Id.*

²⁰⁴ *Id.*

²⁰⁵ *Id.*

²⁰⁶ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 308 W 12, procès-verbal, 8 janvier 1944, audition de Jean Giordano.

²⁰⁷ Patrice Arnaud, *Les STO. Histoire des Français requis en Allemagne nazie, 1942-1945*, Paris, CNRS Éditions, 2014 ; Jean-Louis Quereilhac, *Le STO pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, De Borée, 2010 ; Jean-Paul Cointet, *Histoire de Vichy*, Paris, Perrin, 2003, p. 248-250.

²⁰⁸ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 308 W 12, audition de François Paretti, procès-verbal, 8 janvier 1944.

du STO, avait été incontestablement un service rendu à ces derniers : « Beaucoup doivent à M. Spada de n'avoir pas été déportés [sic] en Allemagne²⁰⁹ ».

Certains chefs d'entreprises auraient accepté, entre autres, de travailler pour les nazis, afin d'éviter le STO à leur personnel. Joseph Cresp, objet d'une enquête, écrit au Comité interprofessionnel d'Épuration des entreprises commerciales et industrielles : « Il est à noter qu'en travaillant par intermittence pour les groupes d'occupation, nous avons pu faciliter l'accès à nos chantiers à 96 requis civils, lesquels d'après les lois existantes d'alors devaient être déportés [sic] en Allemagne²¹⁰ ».

La majorité des ouvriers n'habitaient pas sur place. À la fin de la journée, ils rentraient chez eux en empruntant les camions de l'entreprise, le bus ou leurs propres bicyclettes. La nuit de l'attentat, hormis les saboteurs, ne se trouvaient sur place que les habitants de Saint-André. Le gardien de la carrière et le directeur François Paretti prirent d'emblée la défense des ouvriers. Le premier, n'ayant pas été suspecté, puisque sa propre maison avait subi des dégâts, déclara ce qui suit :

Je ne soupçonne parmi le personnel de la carrière aucun ouvrier. Et j'éloigne même toute idée de complicité de leur part. Il y a parmi eux plus du tiers qui sont requis par le STO et ils sont bien trop heureux de travailler près de chez eux pour penser à détruire l'entreprise où ils sont employés [...]. Il n'y a jamais eu de discussions politiques parmi le personnel et je n'ai rien observé qui puisse me faire douter de l'honnêteté d'un employé quelconque²¹¹.

Le second, confiant dans l'efficacité de la politique de recrutement et de surveillance du personnel Spada, n'émit aucun doute sur l'innocence des ouvriers :

Nous éloignons toute hypothèse de complicité de la part du personnel [...] au sein même des employés, nous ne connaissons pas de tête chaude capable de vouloir porter un préjudice à l'entreprise par simple but idéologique. Les discussions politiques ne s'élèvent jamais au-dessus du ton de la conversation normale²¹².

Et Paretti d'insister sur le caractère excellent des rapports entre les ouvriers et le patron de l'entreprise Spada, lequel n'aurait pas eu à « supporter l'animosité marquée d'un ouvrier » : « [...] Il traite le personnel d'une façon toute paternelle et je ne pense pas qu'il y ait parmi tous les hommes que nous occupons, un individu qui ne lui doive pas une dette de reconnaissance, sinon cela serait payer mal sa générosité²¹³ ».

Même si les propos de Paretti manquent de nuances, il semble qu'au cours des années 1940 les tensions au sein de l'entreprise Spada n'atteignaient pas le niveau de véritables conflits sociaux. Jean Spada était proche de son personnel et il réglait souvent lui-même les différends. D'ailleurs, à une échelle plus large, « on a pu constater dans beaucoup d'entreprises une évolution des relations dans le sens de l'apaisement. Et particulièrement à partir de 1942 quand le problème de travail obligatoire deviendra central²¹⁴ ».

²⁰⁹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 171 W 186, pétition du personnel de la maison Spada au comité d'épuration, s.d.

²¹⁰ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 248 W 11, note explicative, s.d.

²¹¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 308 W12, audition de Jean Giordano, procès-verbal, 8 janvier 1944.

²¹² *Ibid.*, procès-verbal, 8 janvier 1944, audition de François Paretti.

²¹³ *Id.*

²¹⁴ Renaud Rochebrune et Jean-Claude Hazera, *Les patrons sous l'Occupation*, Paris, Odile Jacob, 2013, p. 668.

Le sentiment de protection ne pouvait que renforcer les liens entre le patron et ses ouvriers :

Il s'est surtout préoccupé de leur subsistance, car le travail de la carrière est pénible. En effet, il distribuait une soupe chaude le midi et ce gratuitement. À l'heure actuelle, il obtient de l'organisation Todt le repas de midi, qui est consommé par tous les ouvriers sur l'emplacement de la carrière²¹⁵.

La majorité des témoins ne constatèrent, la nuit de l'attentat, aucun mouvement anormal autour de la carrière. Toutefois, certains apportèrent de vagues informations à la police. Honoré Baussano, qui traversait tous les soirs la route reliant Saint-André à Nice pour se rendre sur son lieu de travail, déclara : « Arrivé en bicyclette vers 22h10 à hauteur de la croix située près de l'asile Sainte-Marie à la sortie du village, en direction de Nice, il avait doublé quatre individus marchant côte à côte à une allure rapide²¹⁶ ». Il donna les signalements de ces individus, mais ne les identifia pas. Si ces derniers étaient des ouvriers de la carrière, il les aurait facilement reconnus.

Deux individus, probablement des éclaireurs, avaient été aperçus, vers 19 heures 30 par Angela Ghio, « fort vigilante », car elle attendait une invitée : « Ils étaient coiffés d'un béret basque et étaient revêtus de pardessus²¹⁷ ». Elle ne put toutefois les identifier car ils étaient au tournant de la route, et de surcroît, étrangers au lieu. Quant à Joseph Castando, manœuvre qui est sorti du « café Magrini » vers 21 heures, le soir du sabotage, il déclara avoir croisé six individus qui se déplaçaient par groupe de trois : « Il ne connaît pas ces hommes et il a pensé qu'ils pouvaient être des bûcherons travaillant à la Tourette²¹⁸ ». Les explosifs utilisés pour l'attentat ne provenaient pas de la carrière. Après vérification, le contremaître Giordano affirma à la police que « les caisses qui se trouvaient dans le local n'avaient pas été l'objet d'une soustraction²¹⁹ ». Aucun précédent ne s'était produit dans la carrière. Et le gardien d'ajouter :

L'on ne tient pas un contrôle rigoureux des explosifs, mais je vous le répète, c'est moi qui m'occupe de la comptabilité des explosifs et, à une dizaine de cartouches près, je pense que le contenu de la caisse ouverte était égal à celui de la veille²²⁰.

En observant le mode opératoire des saboteurs, la police put établir un rapprochement avec d'autres faits similaires, notamment le sabotage commis contre un pylône de la ligne à haute-tension reliant l'usine de Lingostière à Beausoleil, le soir du 30 octobre 1943. L'inspecteur Émile Espel rapporta ce qui suit :

De même, nous sommes en droit de considérer que les individus armés et masqués, venant en direction de Nice et ayant commis, le 22 décembre 1943, vers 21 heures l'attentat qui détruisait un transformateur de l'usine de la Société méditerranéenne des chaux et ciments de Peille ne sont pas étrangers aux six individus qui nous occupent dans cette affaire²²¹.

²¹⁵ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 308 W 12, procès-verbal, 8 janvier 1944, audition de François Paretto.

²¹⁶ *Ibid.*, audition d'Honoré Baussano, procès-verbal, 10 janvier 1944.

²¹⁷ *Ibid.*, audition d'Angela Ghio, procès-verbal, 10 janvier 1944.

²¹⁸ *Ibid.*, audition de Joseph Castando, procès-verbal, 10 janvier 1944.

²¹⁹ *Ibid.*, audition de Jean Giordano, procès-verbal, 8 janvier 1944.

²²⁰ *Id.*

²²¹ *Ibid.*, rapport de l'inspecteur Émile Espel, 17 janvier 1944.

Au vu de ces éléments, il arriva à la conclusion suivante :

Les mobiles de cet attentat ne sont pas difficiles à pénétrer ; M. Spada n'ayant jamais fait l'objet ni de menaces ni de marques de ressentiment de la part de ses ouvriers ou de ses connaissances. Il ne faut voir dans la catastrophe qui le frappe qu'un acte de sabotage dirigé contre une entreprise dont la production allait aux chantiers de l'organisation Todt²²².

Ce constat corrobore la conclusion d'Yvan Gastaut qui déduisait, à partir des témoignages d'anciens ouvriers de l'entreprise, lors d'un colloque organisé à Nice par l'association l'Entre-Pont, le 6 avril 2010, que « Jean Spada par son attitude et ses méthodes est un patron à l'état d'esprit paternaliste. Parfois autoritaire et exigeant, il montre néanmoins un attachement profond à chacun de ses ouvriers, n'hésitant pas à soutenir celui qui connaît des difficultés y compris personnelles²²³ ».

La procédure judiciaire aboutit à un non-lieu puisqu'aucun suspect ne devait être inculpé. À travers l'enquête policière et les dépositions des témoins, surgit donc une description des rapports entre ce chef d'entreprise et ses ouvriers. La question des rapports du patron Spada avec son personnel devait être à nouveau posée, après la Libération.

2. ENQUÊTE SUR JEAN SPADA À LA LIBÉRATION : UNE COLLABORATION RÉSISTANTE !

Après la Libération des Alpes-Maritimes, Jean Spada fit l'objet d'une enquête sur ses rapports commerciaux avec l'ennemi nazi. Selon Henry Rousso :

Une ordonnance du 18 octobre 1944 instaurait des comités départementaux de confiscation des profits illicites, des comités régionaux interprofessionnels d'épuration (CRIE) et une commission nationale interprofessionnelle d'épuration (CNIE). Les premiers étaient chargés comme après la Première Guerre mondiale d'étudier les dossiers d'entreprises ayant réalisé des opérations financières lucratives pendant la guerre et l'Occupation, et ayant fait des bénéfices importants. Les seconds étaient chargés de réprimer les faits de collaboration dans des activités professionnelles autres que l'administration²²⁴.

Si les preuves avaient été établies, l'inculpé aurait été traduit devant la cour de Justice des Alpes-Maritimes qui commença à siéger à partir du 23 septembre 1944²²⁵. Jean Spada chargea son avocat de préparer sa défense. Le dossier ainsi constitué regroupait des rapports sur l'intéressé, des lettres de soutien adressées notamment par des personnes qu'il avait aidées pendant la période de troubles, et une pétition signée par des employés de l'entreprise.

Le premier argument de la défense consista à prouver que l'engagement de Jean Spada au service de la France ne pouvait pas être mis en doute : d'une part, il s'était engagé en première ligne, lors de l'entrée en guerre contre l'Allemagne nazie ; d'autre part, il avait mis les moyens de son entreprise au service de la patrie. Une lettre de l'inspection de l'intendance aux armées fut présentée en ce sens, au comité d'épuration : « Depuis le début de l'état de guerre actuel, vous avez toujours répondu à nos appels dans l'esprit le plus accommodant, et

²²² Arch. dép. Alpes-Maritimes, 308 W 12, rapport de l'inspecteur Émile Espel, 17 janvier 1944.

²²³ L'Entre-Pont, *Sur les traces des bâtisseurs...*, *op.cit.*, p. 83.

²²⁴ Henry Rousso, « L'épuration en France... », *op. cit.*, p. 100.

²²⁵ Joseph Girard, « Contribution à l'étude de l'épuration dans les Alpes-Maritimes », dans *Recherches régionales*, n° 3, juillet-septembre 1976, p. 13.

c'est en grande partie à votre activité que sont dus les heureux résultats qu'a tenu à constater officiellement Monsieur le général commandant le corps d'armée mobilisé²²⁶ ».

Dans un rapport datant du 9 février 1941, sur l'utilisation des entreprises civiles au service de l'armée, le lieutenant colonel Beaugé « [...] rend hommage à la haute conscience, au patriotisme et à la grande valeur des deux principales entreprises qui, malheureusement n'ont pu terminer une tâche si bien commencée : l'entreprise Spada de Nice [...] »²²⁷. À la date où ce rapport fut rédigé, Jean Spada venait à peine de rentrer de huit mois de captivité. Le directeur parisien de la firme allemande Oreinstein & Koppel, dont l'entreprise Spada était un client très important en matière d'acquisition des pelles mécaniques avant la guerre, intercèda en sa faveur auprès des autorités du Reich. Dès son arrivée à Nice, l'entreprise Oreinstein & Koppel demanda à Jean Spada de lui acheter des camions et des voitures : « La société se chargeait des paiements et donnait à M. Spada une commission de 5 % pour le dédommagement des frais²²⁸ ». Or, ce matériel roulant était destiné aux forces occupantes. Selon François Paretti, l'inculpé ignorait le destin du matériel acheté. Plusieurs pièces du dossier du comité d'épuration prouvent qu'il avait certes le sens des affaires, mais qu'il possédait un esprit de retenue et de solidarité. Une lettre de Francis Bessi, attaché à la délégation de France à Monaco, atteste que, durant le mois de juillet 1944, Jean Spada avait acheté, par son intermédiaire, deux bons émis par la Banque d'Alger : « L'un d'une valeur nominale d'un million de francs (Série RFL, 1944, n° 000275) ; l'autre d'une valeur nominale de cinq cent mille francs (série RFM, 1944, n° 000133). M. Spada a fait abandon au profit de la résistance des intérêts produits par ces bons²²⁹ ».

Un autre témoignage du directeur de la Compagnie Générale de Transports & Déménagements – propriété juive – atteste de la solidarité de Jean Spada avec des entrepreneurs dont les intérêts étaient menacés d'aryanisation²³⁰ : « J'ai pu soustraire la plus grande partie de mes avoirs grâce à M. Spada et à quelques amis. Avec leur aide j'ai effectué une vente fictive des actions de la C^{ie} Générale de Transport et d'Entrepôt, ce qui a empêché les autorités allemandes et vichyssoises d'effectuer la vente de notre firme²³¹ ».

Cette attitude n'était pas sans risque pour le propriétaire de l'entreprise. Jean Spada avait pris l'habitude de soustraire des camions programmés pour des activités lucratives, afin de les mettre au service de l'approvisionnement du département en vivres. Louis Gili, agent du ravitaillement général des Alpes-Maritimes, chargé de la réception des farines, apporta le témoignage suivant :

Jean Spada a toujours fait l'impossible pour donner satisfaction pour l'enlèvement des farines des gares ou entrepôt destinés au ravitaillement général. Très souvent pendant la période où son matériel

²²⁶ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 171 W 186, lettre du lieutenant Cochergue, 20 décembre 1939.

²²⁷ *Ibid.*, rapport sur M. Spada et la guerre, s.d.

²²⁸ *Ibid.*, rapport de M. Spada, 27 novembre 1944.

²²⁹ *Ibid.*, attestation de Francis Bessi, 10 novembre 1944.

²³⁰ Cf., Constantin Goschler, Philipp Ther et Claire Andrieu, *Spoiliations et restitutions des biens juifs*, Paris, Éditions Autrement, 2007 ; Tall Bruttmann, *Persécutions et spoliations des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2004 ; Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, *Aryanisation économique et restitution*, Paris, La Documentation française, 2000, p. 13-40 ; Philippe Verheyde, *Les mauvais comptes de Vichy : l'aryanisation des entreprises juives*, Paris, Perrin, 1999 ; Michael Marrus et Robert Paxton, *Vichy et les Juifs*, Paris, Calmann Lévy, 1981.

²³¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 171 W 186, attestation de la Compagnie générale, 4 décembre 1944.

était réquisitionné par l'organisation Todt, la maison Spada a détourné des camions pour rendre service au ravitaillement général²³².

Et il continua à seconder les services de ravitaillement dans les moments difficiles qui suivirent la Libération²³³. Ce chef d'entreprise n'était pas dans la logique du gain facile. Il sacrifie même des profits considérables en résistant d'une façon ou d'une autre aux sollicitations des occupants transalpins et nazis : « Il s'est toujours refusé de prêter son concours pour les autorités italiennes qui, après avoir été tout d'abord en coquetterie avec lui, s'étaient par la suite montrées plus entreprenantes et plus dures²³⁴ ».

Puisque Jean Spada avait été emprisonné huit mois en Allemagne, il était bien placé pour savoir qu'avec les nazis, il ne fallait pas rechercher le bras de fer, sous peine des pires sanctions : « Il a préféré céder devant la force comme un soldat auquel toute résistance est devenue impossible, et tout en restant à la tête de l'entreprise, faire comme on dit "la part du feu" en soustrayant dans la mesure du possible à l'emprise de la Todt une part de son activité²³⁵ ».

Son personnel « n'avait jamais douté de lui²³⁶ » et de ses engagements discrets contre l'occupant nazi. À la suite de l'attentat de la carrière de Saint-André, les employés de l'entreprise savaient que leur patron ne mettait aucune énergie à remettre en marche la carrière. Joseph Papalu, chef de chantier, écrit, dans une lettre de soutien :

M. Spada ayant décliné l'offre allemande de remonter l'installation à leur frais. J'ai donc commencé les travaux, mais M. Spada m'avait prévenu d'avoir à faire durer le plus possible ne voulant plus livrer à ces messieurs [...] et pourtant que de visites des chefs de la Todt, que de menaces n'ai-je pas entendues [sic]²³⁷.

Quant à l'électricien Louis Roncagalli, engagé par l'entreprise Spada pour exécuter des travaux dans la carrière Saint-André, il attesta des faits suivants :

Lors d'une visite des Allemands à la carrière que je situe vers la moitié de juin, je reçus de leur part les ordres catégoriques quant à l'exécution de ces travaux que je devais mener à bien dans un temps minimum [...]. J'ai effectivement terminé ces travaux à la Libération²³⁸.

Leur patron gérait donc personnellement les problèmes de l'entreprise et prenait des risques indéniables en entravant les projets nazis. Cette attitude n'était pas sans risque puisqu'il « a été menacé devant témoins de « l'Hermitage²³⁹ » pour le peu d'empressement qu'il mettait à donner satisfaction aux autorités allemandes²⁴⁰ ». En même temps, il essaya de maintenir son entreprise en activité pour permettre aux personnels de gagner leur vie et également pour soustraire des jeunes du STO. Le directeur de l'entreprise, François Parette, rapporta au comité d'épuration : « M. Spada avait soustrait du T[ravail] O[bligatoire] en Allemagne un certain nombre de patriotes réfractaires (160 environ) en les inscrivant sur les

²³² Arch. dép. Alpes-Maritimes, 171 W 186, attestation de Louis Gilli, 2 décembre 1944.

²³³ *Ibid.*, attestation du Groupement départemental des transports routiers, 29 septembre 1944.

²³⁴ *Ibid.*, rapport sur M. Spada et la guerre, s.d.

²³⁵ *Id.*

²³⁶ *Id.*

²³⁷ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 171 W 186, attestation de Joseph Papalu, 2 décembre 1944.

²³⁸ *Ibid.*, attestation de Louis Roncagalli, 2 septembre 1944.

²³⁹ Hôtel réquisitionné par la Gestapo.

²⁴⁰ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 171 W 186, rapport sur M. Spada et la guerre, s.d.

livres sans qu'ils soient même employés chez lui. Pour 25 environ il a payé les charges sociales résultant de ces inscriptions²⁴¹ ». Ses affirmations sont corroborées par une pétition signée par quatre-vingt-six employés de l'entreprise : « Beaucoup doivent à Monsieur Spada de n'avoir pas été déportés [sic] en Allemagne²⁴² ». En outre, Jean-Jacques Lemaire qui occupait le poste de secrétaire du CDL confirma que Jean Spada était complice de la Résistance :

M. Spada qui n'ignorait pas que j'appartenais à la Résistance, a néanmoins accepté de me prendre immédiatement dans son entreprise, me laissant simplement figurer sur les listes de son personnel sans me demander de travailler pour son compte. Ceci eut pour effet non seulement de me mettre à l'abri des lois vichyssoises, mais encore de faciliter mon action en vue de la Libération de notre pays²⁴³.

Ces témoignages montrent qu'en travaillant « par obligation » pour les nazis, Jean Spada avait obéi à diverses considérations. Le maintien de l'entreprise lui permettait aussi bien d'entraver l'action de l'occupant que d'assurer, ouvertement ou en toute discrétion, une action sociale qui lui était chère. En tant qu'ancien prisonnier de guerre, il tentait d'alléger la souffrance de ceux qui étaient en captivité. Son ancien codétenu, Pierre Mitro, déclara à ce sujet qu'au moment de sa libération, Jean Spada avait promis de lui expédier des colis, sans oublier les prisonniers sans famille : « Je puis vous affirmer qu'il a tenu parole et qu'un grand nombre de colis ont été expédiés par ses soins aux prisonniers déshérités²⁴⁴ ». Il avait aussi ordonné à ses chauffeurs de transporter, à titre gratuit, des vivres pour les internés civils français à Modane (Savoie)²⁴⁵. En outre, profitant des facilités que lui offrait sa fonction de chef d'une entreprise de transport et ses origines italiennes, il avait même pris l'initiative de franchir la frontière pour apporter son soutien à des internés civils français « incarcérés par des fascistes et entraînés ensuite par les Allemands. Il les a du reste, à cette occasion, secourus ainsi que pourraient le témoigner les familles des intéressés²⁴⁶ ». Il avait manifesté, à coup sûr, une sensibilité particulière aux souffrances des prisonniers de guerre. Si cet encouragement qui nécessitait de la détermination était quasiment sans risque puisqu'il n'était pas puni par la loi, d'autres agissements de Jean Spada auraient pu déchaîner la colère des Allemands.

Avant leur entrée dans les Alpes-Maritimes, les nazis avaient prévu une « chasse aux juifs » qui s'étaient réfugiés dans ce département frontalier²⁴⁷. Dès leur arrivée, ils avaient bloqué les différentes issues, contrôlé les voies névralgiques et perquisitionné la maison

²⁴¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 171 W 186, rapport sur M. Jean Spada, 27 novembre 1944.

²⁴² *Ibid.*, pétition du personnel de la maison Spada au comité d'épuration, s.d.

²⁴³ *Ibid.*, attestation de Jean-Jacques Lemaire, 1^{er} septembre 1944.

²⁴⁴ *Ibid.*, attestation de Pierre Mitro, 26 septembre 1944.

²⁴⁵ *Ibid.*, rapport sur M. Jean Spada, 27 novembre 1944.

²⁴⁶ *Ibid.*, rapport sur M. Spada et la guerre, s.d.

²⁴⁷ Sur ce sujet, cf. Riadh Ben Khalifa, *Délinquance en temps de crise. L'ordinaire exceptionnel devant la justice correctionnelle des Alpes-Maritimes (1938-1944)*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 273-289 ; Jean-Louis Panicacci, « Persécution antisémites dans les Alpes-Maritimes (été 1940-été 1944) », dans Robert Mencherini, éd., *Provence-Auschwitz. De l'internement des étrangers à la déportation des Juifs (1939-1944)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007, p. 231-234.

d'Angelo Donati²⁴⁸, tout comme le consulat d'Italie qui se trouvait à l'hôtel Continental. Les nazis dépêchèrent, pour ce faire, l'un des experts de la question : le *Hauptsturmführer* Aloïs Brunner, commandant de Drancy, lequel avait déjà fait ses preuves en Autriche, en Grèce et en Allemagne²⁴⁹. Dans ce contexte marqué par des violences spectaculaires contre les Juifs arrêtés²⁵⁰, Jean Spada prit le risque de sauver l'un de ses amis. Une carte postale et une lettre figurant dans ce dossier du Comité d'Épuration attestent de cet exploit. Dans le premier document adressé, le 17 septembre 1944, à M^r et M^{me} Spada depuis Villeurbanne (Rhône), Ch. Markhbein écrit :

Je suis très heureux de vous dire que grâce à vous, je suis vivant et ai échappé aux tortures boches. Je vous en exprime mes très cordiaux remerciements. Vous êtes de braves personnes et je saurais m'en souvenir à mon retour à Nice. J'espère être favorisé par un petit mot et vous remercie vivement à l'avance²⁵¹.

Même si le ton de la correspondance laisse entendre l'existence de relations d'amitié entre les deux familles, il va sans dire que l'opération de sauvetage nécessitait des convictions humanitaires solides. De retour à Nice pour récupérer ses avoirs saisis par le Commissariat général aux questions juives, Ch. Markhbein entendit les rumeurs qui couraient sur Spada. Il lui écrivit une lettre dans laquelle il exprimait son profond regret et témoignait de sa solidarité : « Le 16 septembre 1943, me sentant traqué par les occupants allemands, en vous mettant spontanément à ma disposition, me conduisant le jour même dans votre Citroën de Nice jusqu'à la gare Marseille Saint-Charles, et vous [vous] êtes occupé pour ma sécurité de me prendre un billet Marseille-Lyon²⁵² ».

Au début de sa lettre, Markhbein rappelle qu'il lui a rendu visite pour le remercier, « de tout cœur ». Ce témoignage devait avoir pour but de fournir une pièce à conviction à l'ami qui l'avait soutenu dans les moments les plus difficiles de sa vie. Dans les dossiers de procédure, il est courant de voir des personnes inculpées de collaboration avancer comme argument, pour leur défense, leur engagement tacite en faveur des Juifs ou de la Résistance²⁵³. Son exemple invite à réfléchir aux rapports des justiciables avec les instances d'épuration et à leur stratégie pour s'adapter à la nouvelle conjoncture lors de la Libération.

L'année 1944 fut marquée par un vide juridique, car les contraintes subies par les entrepreneurs et les commerçants ayant travaillé avec les occupants transalpins et nazis n'étaient pas prises en considération dans la législation. L'ordonnance du 29 mars 1945 relative à la « répression du commerce avec l'ennemi dans les territoires occupés ou contrôlés par l'ennemi », fut promulguée pour apporter plus de clarté juridique aux épurateurs.

²⁴⁸ Angelo Donati était un banquier italien qui joua un rôle important pour inciter les autorités italiennes à suspendre l'application des mesures antisémites dans leur zone d'occupation. Voir le Centre de Documentation Juive contemporaine, CCXIII-66.

²⁴⁹ Serge Klarsfeld, *Le calendrier de la persécution des Juifs en France, 1940-1944*, t. 3, 1^{er} septembre 1940-31 août 1944, Paris, Fayard, 2001, p. 1650-1652.

²⁵⁰ Riadh Ben Khalifa, « Juifs et nazis dans les Alpes-Maritimes (septembre 1943-août 1944) », dans *Revue tunisienne de Sciences sociales*, n° 130, 2006, p. 57-80.

²⁵¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 171 W 186, carte postale, 17 septembre 1944.

²⁵² *Ibid.*, lettre Ch. Markhbein, 18 octobre 1944.

²⁵³ Riadh Ben Khalifa, « Sur la corde raide, entre résistance et collaboration. Un Juif hongrois en France occupée », dans *Archives juives, revue d'histoire des Juifs de France*, n° 44/2, 2011, p. 102-120.

L'article 5 de cette ordonnance stipule : « Il n'y a ni crime ni délit lorsqu'il est établi que les rapports économiques avec l'ennemi sont intervenus sous l'empire de la contrainte²⁵⁴ ».

Conclusion

L'étude de l'attentat contre la carrière Saint-André nous a permis de mettre en évidence le caractère excellent des relations entre Jean Spada et son personnel, au cours des années d'occupation nazie. Il apparaît que, bien avant la guerre, l'entreprise recrutait des ouvriers sans affinités politiques manifestes avec les partis de gauche ou avec les syndicats et que le paternalisme de Jean Spada avait suscité des sentiments de fidélité, de confiance et de reconnaissance en son sein. Au lendemain de la Libération, lorsque Jean Spada fait l'objet d'une enquête judiciaire sur ses activités pendant l'occupation nazie, il a été défendu ardemment par le personnel de son entreprise. Or nous savons que « l'épuration économique dépend plus que tout autre genre d'épuration, de l'image institutionnelle et professionnelle véhiculée par le chef de l'entreprise²⁵⁵ ». Il découle des témoignages et des arguments de la défense que la poursuite des activités de l'entreprise Spada pendant l'occupation nazie permit, au patron de conserver son entreprise – qui aurait pu être confisquée si ce dernier avait refusé de travailler pour l'organisation Todt –, de sauver le personnel voué au STO et également de poursuivre ses œuvres d'assistance, notamment en faveur des familles de prisonniers de guerre et des internés civils français.

Jean Spada dut également apporter la preuve de son innocence par des documents montrant qu'il était sur la corde raide, car au moment où il travaillait pour les nazis, il avait pris le risque d'aider un Juif et des résistants. Cette attitude n'était pas sans risque dans le contexte de l'Occupation. Grâce à la solidarité de son personnel et de ses amis et à l'argumentation solide présentée aux épurateurs, Jean Spada n'a pas été traduit devant la cour de Justice des Alpes-Maritimes. Rappelons enfin qu'il ne fit pas l'objet de lettres de délation, chose courante après la Libération contre les collaborateurs présumés²⁵⁶, ce qui laisse à penser qu'il bénéficiait d'une certaine notoriété auprès de la population azurée, voire de son respect. L'immigré d'origine italienne qui avait connu une ascension sociale fulgurante au cours des années 1930, surmonta l'épreuve. Il se consacra par la suite au développement de son entreprise et à la reconstruction du pays.

²⁵⁴ *Journal Officiel de la République française*, 30 mars 1945, ordonnance n° 45-507 du 29 mars 1939, p. 1710.

²⁵⁵ Marie-Claude Albert et David Hamelin, « L'épuration économique dans le département de la Vienne au prisme de deux procès », dans Marc Bergère, *L'épuration économique...., op.cit.*, p. 182.

²⁵⁶ Nous développerons cette question de la délation dans une étude en cours, faite à partir des archives de la cour de Justice des Alpes-Maritimes.

SUR LA RIVIERA, 1919-1936, NOSTALGIES ET AVANT-GARDES : UNE REVUE PEOPLE ENTRE LES DEUX GUERRES

Suzanne CERVERA

La guerre qui s'achève le 11 novembre 1918 surprend Jules Sébastien Marchand sur la Côte d'Azur. Héritier de l'éditeur-libraire Marchand d'Antibes, ses études et travaux parisiens lui ont procuré d'autres ambitions et amitiés. Il a envie de ressusciter les temps héroïques d'avant-guerre : la Riviera recevait durant la saison d'hiver une foule de plumitifs avides de soleil qui profitaient des mondanités cosmopolites. Princes, impératrices et barons de la finance échangeaient potins et propos raffinés à travers salons et festivités que les publicistes se hâtaient de décrire. Les publicistes mondains sont devenus des journalistes qui agissent sur l'opinion. Jules Marchand sent combien tout a changé et se transforme. Ses contemporains, déjà trop âgés avant le conflit pour partir au front, brûlent comme lui du désir d'écrire et de communiquer leurs travaux, de revivre le passé au besoin en l'embellissant, et ont besoin d'argent. Pourquoi ne pas lancer l'un de ces nombreux journaux que se disputait jusqu'en 1914 la clientèle sélecte des villas et des palaces ? L'essentiel est de rassembler les anciens lecteurs et de puiser dans un nouveau vivier, Français, Niçois et Européens, que la guerre n'a pas appauvris, qui peuvent encore s'offrir des séjours et de la presse de luxe, politiques assoiffés d'ambition, Russes échappés de l'enfer révolutionnaire, Américains des deux continents, curieux de ce vieux monde ouvert à eux et avides de connaître l'Europe en dehors des champs de bataille. Pour tous, la Riviera s'impose comme une destination fantasmée.

La création d'une revue de luxe, à la une colorée et tape-à-l'œil, au papier de bonne qualité, au format A4, de prix abordable (quarante centimes au départ), est le challenge qui interpelle Jules Marchand. Installé au 12 avenue Félix Faure, à cinq minutes de la place Masséna, de la Promenade des Anglais et de la Vieille Ville, il va réussir à tenir la distance, avec très peu de publicité locale, de quatre-cent-cinquante numéros, en principe hebdomadaires, extrêmement représentatifs d'une période troublée, révélateurs de faiblesses et de forces. Dès le 1^{er} décembre 1918, le bandeau annonce le rêve ambitieux de Marchand. Il ne s'adresse pas aux Niçois, mais en priorité aux Parisiens, sur l'espace paradoxal d'un titre étonnant, *Revue Parisienne, Cannes, Nice, Monte-Carlo, Menton*, avec une couverture superbement illustrée, en l'occurrence, un dessin où Cox croque une forte femme et son gigolo sur fond de palmiers, Promenade l'exige ; la dernière page remercie comme la tradition le veut Fortuné Robaudy, l'imprimeur de Cannes, fidèle jusqu'en 1937. Cox, auteur des unes les plus remarquables des débuts du magazine, incarne les réseaux habilement tissés par

l'entregent de Jules Marchand²⁵⁷. Son sens de l'instantané accompagne les premiers numéros jusqu'en 1925, et donne le ton d'une des caractéristiques novatrices de la revue, couvertures d'artistes superbes et gaies, pleines d'humour, de fantaisie et de créativité.

Marchand est assez habile pour donner aux lecteurs, sous une étiquette multiple, ce qu'ils ont envie de lire, un peu, très peu d'actualité, des cancons, de la nostalgie et beaucoup, beaucoup d'humour. Les commentaires sur la fin de la guerre détonnent par rapport au consensus un peu pleurard de la presse locale et seront vite oubliés : « Tous les gâcheurs de plâtre et tous les tailleurs de pierre s'agitent. La plus terrible des calamités de la guerre est en l'air. Il va pleuvoir des monuments et des statues ».

La critique du *Feu* d'Henri Barbusse²⁵⁸, socialiste, pacifiste, est modérée : « On peut ne pas partager ses idées. On a le droit de les combattre mais non celui d'incriminer cet homme qui rêve de justice meilleure ».

1. UNE FINE ÉQUIPE DE VIEUX COPAINS

Le plus simple est de retrouver l'équipe des vieux copains, des plumes relativement prestigieuses, ceux qui se sont installés à Nice et y passent pratiquement toute l'année, ou y ont leurs habitudes hivernales. Une belle photo reproduite dans le numéro du 24 décembre 1924, intitulée « Après le déjeuner du Negresco, la digestion ne paraît pas trop pénible », présente les dix principaux acolytes de la bande, à la droite de Jules Marchand, l'air bonhomme, un œillet à la boutonnière. À part Marcel Arnac, encore bien chevelu avec ses quarante ans²⁵⁹, la plupart des amis sont à la fois replets et dégarnis, sauf peut-être Georges Maurevert, à la silhouette sportive, risque-tout et aventurier, capable de tester avant guerre un vol en biplan au dessus de la Baie des Anges et du golfe de Cannes, bretteur énergique connu des salles d'armes de la capitale et des grandes stations mondaines, arbitre de boxe, puits de culture, héraldiste, grand journaliste de la trempe des Albert Londres ou John Reed, mais resté à Nice, lui²⁶⁰. Une lettre de Jean Galmot, publiée le 17 février 1921, lui rappelle son jeune

²⁵⁷ Alex Gard (1900-1948), né Alexei Kremkov à Kazan, dit Cox, diplômé de l'École navale de Saint-Petersbourg, sert pendant la guerre sur un destroyer. Après le Japon, la Chine, l'Égypte, il vit à Nice puis à Paris, et dessine pour *Sur la Riviera*, *Le Sourire*, *Fantasio*, etc., avant de s'installer aux États-Unis, où il est lié à la communauté russe. Sa collection de sept-cent dessins se trouve à la New York Public Library (The New York Public Library ; the Sardi's Caricatures, 1925-1952).

²⁵⁸ Henri Barbusse (1873-1935), époux d'Hélyonne, fille d'Augusta Holmès et de Catulle Mendès, poète, journaliste et romancier, rejoint l'infanterie malgré son mauvais état de santé. Son roman *Le Feu*, prix Goncourt 1916, s'il enthousiasme ses camarades pour lesquels il est un témoignage irréfutable sur une guerre impitoyable, choque le grand public qui croit à des combats menés dans l'enthousiasme. L'activité pacifiste de Barbusse le conduit à Moscou, où il meurt assez mystérieusement en août 1935, peut-être sur l'ordre de Staline. Cf. Jean Relinger, *Henri Barbusse : écrivain combattant*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.

²⁵⁹ Marcel Bodereau, dit Marcel Arnac (1886-1931), écrivain et illustrateur collaborateur de nombreux journaux illustrés, pressenti aux États-Unis pour une tournée sur l'humour en fut empêché par une mort accidentelle prématurée. Cf. *Dictionnaire des illustrateurs, 1890-1945*, Marcel Osterwalder, dir., Éditions, Neufchâtel, Ides et Calendes, 1992.

²⁶⁰ Georges Leménager (1869-1964), au pseudonyme sulfureux et aristocratique de Maurevert, remis à la mode dans l'opéra *Les Huguenots*, se joint à *La Libre Parole* antisémite de Drumont, puis se rapproche des milieux anarchistes, des poètes surréalistes, dreyfusards et libertaires, comme Laurent Tailhade. Son article « *Le Carnaval nobiliaire* » (22 mars 1925), mise au point à propos de l'article 259 du Code pénal rappelle la règle protectrice de la noblesse : « Pas de noblesse sans titre pas de titre sans terre ». Dans les années 1930, il collabore au *Petit Niçois*, puis pendant l'Occupation, entre autres, à *L'Alerte*, journal collaborationniste, ce qui

temps et sa réputation qui en faisait alors une vedette du métier. Jean Galmot, brièvement embauché au *Petit Niçois* comme feuilletoniste²⁶¹, loue en lui le journaliste d'élite auquel il apportait des fleurs cueillies au Mont Boron : « Vous êtes là, souriant, romanesque, affectueux, tel que je vous voyais, poète impétueux, bretteur souriant, voici bientôt quinze ans. Vous étiez la grande admiration de la fin de mon adolescence²⁶² ». Plaisantin, Maurevert aime bien l'être, telle sa page « L'Église contre les seins », qu'il conclut par des vers de Méry, un chansonnier :

Qu'importe ton sein maigre, ô mon objet aimé ?
On est plus près du cœur quand la poitrine est plate !
Et je vois, comme un merle en sa cage enfermée,
L'amour, entre tes os, rêvant sur une patte.

Et par l'inévitable : « Comme on connaît ses seins, on les honore !... » que complète l'épithète :

Célimène au bruit du tocsin
Fut mise dans ce sanctuaire
Et sa dépouille mortuaire
Est enroulée dans un seul sein
Son sein...suaire²⁶³.

Jean de Bonnefon²⁶⁴, imposant, à la gauche de la photographie, est, lui, un élément fondamental de la rédaction, capable d'engloutir un bon déjeuner un vendredi saint, spécialisé dans les cancans dynastiques et religieux – il épluche soigneusement au Vatican le contenu de l'Index en énumérant les auteurs du sexe faible, dont la Baronne Dudevant, et dont le choix hasardeux aurait fait s'exclamer à Sa Sainteté Pie XI : « Mais c'est tiré à la courte paille ! » –, les souvenirs de jeu ou de Carnaval, les récits de spectacle. Il définit longuement ce qu'est, selon lui, la « femme du monde, la vraie²⁶⁵ ». Elle garde la mesure en tout, dans ses gestes, sa parole, sa parure, et repousse tous les excès, même dans la vertu. Au premier plan, Georges de La Fouchardière²⁶⁶, écrivain fantaisiste, aime bien les anticipations en rapport avec des idées

lui vaut le retrait de sa carte professionnelle de journaliste. Sans doute homosexuel, il fait partie de cette petite bande à la prose volontiers osée à laquelle Jules Marchand a recours sans se cacher (Notices biographiques, Éric Dussert, madame Guérot, Bibliothèque municipale de Fontainebleau).

²⁶¹ Jean Galmot (1879-1928) se fait connaître dans le journalisme après un séjour à Nice, et s'installe en Guyane où il fait fortune en préservant les intérêts des petits producteurs qui l'élisent député. Arrêté et emprisonné, il se représente à la députation mais meurt brusquement et mystérieusement le 6 août 1928, peut-être empoisonné. Cf. Blaise Cendrars, *Rhum : L'Aventure de Jean Galmot*, Paris, Grasset, 1930 ; Claude Leroy, *L'or*, Paris, le Grand livre du mois, 2001.

²⁶² Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 2 décembre 1923.

²⁶³ *Id.*

²⁶⁴ Jean de Bonnefon (1868-1928), publiciste, se spécialise dans les articles sur le Moyen-Orient, la religion et les problèmes dynastiques, fréquentant les salons parisiens où son embonpoint en a fait le modèle du prix Goncourt d'Henri Béraud en 1922, *Le Martyre de l'obèse* (1922). Le 8 avril 1928, une page émouvante de *Sur la Riviera* raconte ses dernières heures à Paris, dans une certaine solitude. Cf. Édouard Bouyé, « Plume d'aigle ou langue de vipère, Jean de Bonnefon (1867-1928) entre Rome, Paris et Calvignac », dans *Chronique du Veinazès*, n° 33, 2008.

²⁶⁵ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 13 janvier 1924.

²⁶⁶ Georges de La Fouchardière (1874-1946), employé de banque, devient journaliste et chroniqueur, entre autres au *Canard enchaîné* dont il est renvoyé pour avoir défendu le préfet Chiappe. Il écrit pendant l'occupation dans

fortement influencées par les dictatures voisines. Il envisage de faire naître les enfants à la chaîne et à la demande suivant les corps de métier auxquels on les destine : « La dépopulation actuelle mènerait à une catastrophe pour les dividendes, branche la plus importante de l'industrie humaine, celle des marchands de canons²⁶⁷ ». Gaston Leroux²⁶⁸, romancier du fantastique, Gabriel Davin de Champclos, journaliste et dramaturge de boulevard, Charles de Richter²⁶⁹, romancier populaire, Henri Cain²⁷⁰ et Clément Vautel²⁷¹, complètent en souriant cette brochette. La fidélité de Jules Marchand à ses vieux amis, émules du surréalisme, se voit dans ce choix que le temps va bien vite écrêter. Manque à la photographie ce prince de l'humour et de la dérision qu'est Willy²⁷², l'ex-mari de Colette, auteur de plusieurs volumes d'histoires drôles et même salaces, pimentées de cet antisémitisme bien en accord avec une Riviera qu'agita en son temps l'affaire Dreyfus.

2. UN ZESTE DE XÉNOPHOBIE

À l'assaut de lecteurs à coup sûr germanophobes ! La campagne de « débochisation » de la Côte d'Azur s'indigne de voir encore y séjourner sans vergogne la Grande Duchesse Anastasie de Mecklembourg-Schwering, belle-mère du Kronprinz, sous le nom d'emprunt de « Générale Peter » :

Menons le bon combat contre tout ce qui est boche ou simili-boche. Le plan boche, on le sait, comprenait l'annexion de la Côte d'Azur. Mignon, si l'on en croit Goethe, chantait qu'elle voulait voir le pays où fleurit l'oranger. C'est pour cela qu'ils avaient une sorte de trust de l'hôtellerie, à l'usage de leurs citoyens, et un autre des villas, à celui de leurs princes... Que le ministre du Budget soit bon prince et qu'il ne pétrisse ni les larmes ni les sueurs du peuple français alors qu'il y a mille ressources à épuiser en Bochie²⁷³...

des journaux collaborationnistes, mais est considéré comme anarchiste et pacifiste, ce qui le sauve. Il est l'auteur de nombreux romans dont *La Chienne*, devenu un film de Jean Renoir, et le créateur d'un personnage emblématique, le Bouif, cordonnier et héros populaire. Cf. Noël Godin, *Anthologie de la subversion carabinée*, Lausanne, Éditions « L'Age d'Homme », 1988.

²⁶⁷ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 15 mars 1931.

²⁶⁸ Gaston Leroux (1868-1927), avocat, puis journaliste au *Matin*, connaît le succès avec le *Mystère de la Chambre jaune* qui en fait l'ami des surréalistes. Il fonde à Nice la Société des Cinéromans. Cf. Jean-Claude Lamy, *Gaston Leroux ou le vrai Rouletabille*, Monaco, Éd. du Rocher, 2003.

²⁶⁹ Charles de Richter (1887-1975), auteur de romans populaires, puis à partir de 1931, de romans policiers et humoristiques poursuit ce genre pendant la Seconde Guerre mondiale. Cf. Claude Mesplède, dir., *Dictionnaire des littératures policières*, Nantes, Joseph K., 2003.

²⁷⁰ Henri Cain (1857-1937), peintre, romancier et auteur de nombreux livrets d'opéra, collabore avec le compositeur Jules Massenet (programme de l'Opéra Comique, janvier 2011, *Cendrillon, une œuvre emblématique de la Belle Époque*).

²⁷¹ Clément Vautel (1876-1954), romancier d'origine belge, auteur de bien des romans, écrit en 1923 le célèbre *Mon curé chez les riches*. Cf. Laurent Joly, « Le préjugé antisémite entre « bon sens » et humour gaulois. Clément Vautel (1876-1954), chroniqueur et romancier populaire », dans *Archives juives*, vol. 43, n° 1, 2010, p. 23-38.

²⁷² Willy, pseudonyme d'Henry Gauthier-Villars (1859-1931), fils d'un éditeur et journaliste, épouse Colette encore tendron, qu'il introduit dans sa vie mondaine mouvementée, mais dont il exploite le talent littéraire. Après leur séparation en 1905, il la soutient lors de ses exhibitions osées et poursuit une carrière agitée de romancier et de vaudevilliste volontiers osé. Cf. François Caradec, *Willy, le père des Claudine*, Paris, Fayard, 2004.

²⁷³ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 7 décembre 1919.

La Révolution en Allemagne est elle aussi ridiculisée, à tort, car elle aurait pu neutraliser le désir de revanche d'Outre-Rhin : « Le Boche vient de s'offrir une révolutionnette²⁷⁴ ». Les mille cinq cent mètres de la bobine de propagande du film *Weltdrama*, dont la diffusion est obligatoire en Allemagne avant tout autre programme, sont faits pour souffler la haine et faire naître la pitié, devant les injustices du traité de Versailles, par des graphiques ingénieux et des images prises avec goût, caractéristiques du cinéma allemand.

La page en langue anglaise, destinée à la clientèle de luxe, en cible les évolutions et les nouveaux réseaux. La Comtesse Xavier d'Abzac, une authentique aristocrate, donne aux néophytes, « ennoblis du Train bleu » qui doivent faire leurs preuves en une nuit de wagon-lit, un mode d'emploi de titres fraîchement acquis : « Nice est le port d'attache des petites couronnes. Elle les accueille, les protège. La Riviera a besoin de blasons pour maintenir son prestige²⁷⁵ ». La comtesse conseille à son interlocuteur de préférer le titre de vicomte, discret et passe-partout ; ainsi séduira-t-il « une petite femme sans histoire pour laquelle il sera le grand béguin dont rêvent les dactylos, ce qui lui voilera les quelques années de trop qui le sépare de la jeunesse de Don Juan²⁷⁶ ».

Jules Marchand et son équipe se montrent particulièrement xénophobes, réactivant chez les lecteurs les rejets manifestés avant-guerre. Les jeunes soldats *yankees* qui ont touché en 1917 sous leurs feutres gris le sol français au cri de « La Fayette nous voilà ! » n'y échappent pas. Sollicités par les voyous de la Vieille Ville, ils leur jettent des cigarettes pour s'en débarrasser. Un ordre de Marseille devrait leur défendre de côtoyer ce sale monde de mèteques :

[...] ces clients de péripatéticiennes, à mentalité de bolchevistes, d'embusqués et de fumeurs d'opium, de cocaïnomanes et de marlous où l'enfant, le duc et le comte du Pape côtoient le chauffeur sans place, le groom du Palace et l'avocaillon sans cause. Sur le haut du pavé, ce monde douteux jacasse, pérore, fait des grâces aux thés sélects, baise la main des femmes, grandes dames et simples grues, danse le tango et le fox-trott, boit du champagne à 45 francs la bouteille en traitant de poires ceux qui ont fait leur devoir pendant cette guerre ou s'intéressent au pathétique de l'époque²⁷⁷.

En discutant avec madame Solange, dame-pipi d'un hôtel, à propos d'une Anglaise partie en oubliant de donner un pourboire, Jules Marchand apprend que cette pseudo-lady est tout simplement marseillaise et prend des leçons d'accent anglais. Indignée par la maladresse d'un serveur lors d'un repas chic, elle a révélé son origine avec l'accent spontané de la Canebière : « Espèce de couillon, tu ne peux donc pas faire attention²⁷⁸ ! ».

La Sûreté générale se préoccupe de nettoyer le sol français du bolchevisme dont beaucoup trop de Russes et de faux Russes le souillent, après avoir flirté d'une manière éhontée avec les anarchistes. Du fait des Américains et de certaines troupes coloniales, Nice accueille trop de Noirs et leurs rixes bruyantes alcoolisées. Un mari niçois n'a-t-il pas tué sa femme parce qu'elle avait fauté avec un nègre ? Cette « négromanie » reproductrice est telle que d'ici vingt ans la Côte d'Azur ne recrutera plus que des conscrits niçois de couleur. Quant à Joséphine

²⁷⁴ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 21 mars 1920.

²⁷⁵ *Ibid.*, 5 janvier 1930.

²⁷⁶ *Id.*

²⁷⁷ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 23 février 1919.

²⁷⁸ *Ibid.*, 25 juin 1919.

Baker²⁷⁹, dont l'éditorialiste se garde de souligner le moelleux et la volupté de sa voix d'or, il prétend que : « dans un mois tout le monde aura oublié la défunte dictature d'une négresse échouée à Paris un jour par hasard²⁸⁰ ». Pourtant, elle fait ses adieux seulement le 12 février 1928 :

Elle nous quitte pour aller en Bochie, à Berlin, chargée peut-être par le quai d'Orsay d'une mission de rapprochement dans l'esprit de Locarno. L'autre soir, pour ses adieux, elle a chanté et dansé avec un entrain diabolique. On l'applaudit avec passion, de plus en plus fort, et jusqu'à la fin, et, tout à coup, des gens du meilleur monde se mirent à la siffler, sous prétexte qu'elle vendait à des enchères trop élevées dix exemplaires sur Japon du beau programme que Jean Dunand²⁸¹ avait dessiné pour la soirée²⁸².

3. DÉPAYSEMENT ET OUBLI SUR LA BAIE DES ANGES

Il faut suivre le mouvement de hausse des prix, et l'inflation ; la revue passe à 65 centimes – augmentation due à la hausse de la main d'œuvre, précise le directeur –, puis à 75 centimes, à un franc. En juillet 1920 elle vaut deux francs, le papier a perdu son brillant. Plus coquet, le numéro d'avril 1928 vaut cinq francs. La rédaction se déplace rue Gioffredo, au loyer moins coûteux, puis rue Longchamp. L'été, Jules Marchand fait paraître à Deauville, la station chic lancée par le Duc de Morny en 1865, une collection sœur non moins prestigieuse, *Sur la Riviera normande*, où s'ajoutent des signatures spécifiquement normandes, vivantes ou posthumes, Jean Lorrain, Maurice Maeterlinck, davantage de publicité parisienne avec de jolies pleines pages, en particulier pour les automobiles Citroën, Renault, et le matériel de voyage de luxe comme Hermès, les parfums, ainsi que les hôtels. Jules Marchand publie des petits romans, comme *Lolette*, œuvre exquise où se révèle toute sa tendresse ironique pour sa femme, pour lequel ses amis le félicitent et dont la diffusion est assez confidentielle. Les « Croquetons de Paris », la rubrique « Jasons » ou « Si le cinéma se met enfin à causer », critiquent le parlant, ruine du cinéma muet, « lieu de méditation idéal, qui contentait tout le monde²⁸³... ». Ces chroniques analysent spectacles et expositions de la capitale, dont la domination culturelle paraît difficile à concurrencer, même par les « Choses de Cannes ». La Riviera ne vit pas par elle-même, elle n'est qu'une projection de Paris, incarnant la force centrifuge de la culture parisienne. On n'aime bien qu'à Paris, assurait quelqu'un. Pourtant romanciers, auteurs dramatiques et cinématographiques, situent volontiers une action tendre sous le ciel de la Côte d'Azur. Aime-t-on plus sur la Riviera ou moins qu'ailleurs ? Si vous

²⁷⁹ Joséphine Baker (née Joséphine Mac Donald à Saint Louis au Missouri) (1906-1975), afro-américaine et amérindienne, épouse en 1921 et en second mariage Willie Baker, puis après des débuts à New York, suit Caroline Dudley en France, où celle-ci monte la *Revue nègre*. Le 2 octobre 1925, son pagne de bananes fait sensation et ses numéros de fausse sauvageonne, où se mêlent cubisme, art nègre, jazz atteignent une apogée avec la chanson *J'ai deux amours* (1931). Peut-être bisexuelle, intelligente et patriote, elle participe pendant la guerre au contre-espionnage et se fait connaître par l'adoption de sa « tribu arc-en-ciel ». Cf. Michèle Barbier, *Tumpie, dite Joséphine Baker*, Saint-Cyr-sur-Loire, A. Sutton, 2005.

²⁸⁰ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 12 février 1928.

²⁸¹ Jean Dunand (1877-1997), d'origine suisse, naturalisé en 1922, fécond créateur d'art-déco, connu pour ses laques et ses objets d'intérieur, séjourne beaucoup sur la Côte. Cf. Félix Marcihac, *Jean Dunand, Vie et œuvres*, Paris, Éditions de l'Amateur, 1991.

²⁸² Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 12 février 1928.

²⁸³ *Ibid.*, 2 février 1928.

aviez à vivre une aimable aventure, souhaiteriez-vous pour cadre la Méditerranée et ses atours ?

Eh bien, ce qui attire les contemporains, c'est ce « baquet de bleu de blanchisseuse » qu'est la radieuse Baie des Anges. Gagnons, en quelques brasses de crawl, le radeau de l'établissement de bains. Trouvons une petite place d'où nous pourrions contempler la plage, entre la Jetée Promenade et le Pont Magnan. Nous voici devant un horizon d'anatomies dénudées, d'épidermes cuits au grill-room des ultra-violets et de petites dames en pyjamas bariolés, la nouveauté du cru. La plage de Nice, évidemment, est une plage de galets, comme celle de Dieppe et de bien d'autres *watering places* renommées, mais qu'importe ? Une couverture de laine habilement interposée entre le sol et les reins, un fauteuil transatlantique installé au bord de l'eau, et l'on oublie totalement que le sol n'est point en sable d'or passé au tamis. Des établissements de bains, pourvus de tout le confort moderne, jalonnent agréablement le parcours, entre Magnan et la Réserve. La Grande Bleue, Chez Nous, le Lido, le Ruhl et les Flots bleus offrent aux candidats Peaux Rouges, voire à ceux et celles qui viennent demander au soleil de transformer leurs épaules et leurs cuisses en tranches de pain d'épices, le raffinement pratique de leurs installations. La publicité adopte la saison d'été, avec l'huile solidifiée Coty, qui brunit la peau et préserve des coups de soleil. Quand à la lourdeur ensoleillée du jour succède la divine fraîcheur, la courbe de la Promenade se peuple de blancheurs dévêtues. Les girandoles s'allument et de larges souffles de bien-être et d'existence heureuse traînent dans cet inoubliable paysage. Nice est le plus beau pays du monde. De tous les points du globe, les assoiffés d'azur accourent vers la douceur inconnue de son ciel. Cannes reçoit la fine fleur parisienne. Juan-les-Pins n'est qu'élégantes chansons et discrètes réunions politiques. Monte-Carlo Beach fait le tour des célébrités mondiales. Jadis les gens chics se seraient sentis déshonorés s'ils avaient pris leurs vacances estivales autre part qu'à Deauville ou au Touquet. Maintenant l'itinéraire qui mène à la mer indigo est celui qu'étudient les chauffeurs des 30 CV-8 cylindres. On a assez gelé, on s'est trempé de pluie sur les bords frigorifiques de la Manche et de l'océan. Cette clientèle inattendue, il faut faire tous les efforts pour la retenir, lancer à son intention, des fêtes dignes d'elle. Nice, la ville trop vite grandie avant la guerre, ses municipalités dépassées par les progrès techniques et l'appétit des investisseurs plus préoccupés du rendement de leurs capitaux que de l'intérêt général pourra-t-elle rester l'oasis de beauté que l'on a connue ? Une rubrique locale, « Au coin du bois sacré », fustige l'incurie générale et l'insuffisance de l'accueil de ce nouveau tourisme assoiffé de confort et de modernisme :

Nice est la ville assassinée. Quand il pleut pendant deux jours le service des eaux ne fonctionne plus. Les pannes d'électricité sont plus fréquentes que les réclamations du fisc. Le gaz fourni par la compagnie est non seulement insuffisant, mais encore d'une telle qualité qu'il rend inutilisables en peu de temps les appareils de chauffage ou de bains. Nous pouvons citer des quartiers neufs où les différentes municipalités qui ont régné à Nice ont tout prévu sauf les bouches d'incendie. La police, malgré tout son dévouement est notoirement insuffisante pour surveiller des quartiers tels le Mont Boron ou Fabron, où deux gardes champêtres sont affectés à la garde de quelques centaines de villas. On pousse des hurlements indignés quand un journal étranger signale ces tares²⁸⁴.

C'est que se développe à l'ouest une dangereuse rivale, Cannes, capable de lutter contre les fêtes de Nice dans le but de monopoliser les hivernants. Nice lance sa tradition des nuits d'été,

²⁸⁴ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 15 décembre 1928.

du Corso blanc. Sous une voûte de velours sombre éclaboussée d'étoiles, c'est ressusciter l'une des plus jolies traditions de nos ancêtres.

Hélas Nice regorge de mendiants, insolente présence, remords vivant pour les nantis :

Ils arrivent dans cette ville aux premiers mois d'hiver, y passent confortablement la saison et s'en retournent dans leur pays, l'Italie ou l'Espagne généralement, avec les gains qu'ils ont réalisés. À côté des chanteurs ambulants ou joueurs d'orgue, qui ne lâchent la place que lorsqu'ils ont obtenu une certaine somme, il y a les éclopés qui sont de beaucoup les plus nombreux et les plus insupportables. Ils promènent leurs loques et leurs infirmités sous le soleil de la Promenade des Anglais, au moment de la plus grande affluence d'hivernants. Les uns exhibent un bras incomplet ou une jambe atteinte d'ulcération ; d'autres, culs-de-jatte, placés sur deux planches que soutiennent quatre roues, se traînent péniblement à l'aide de deux morceaux de bois ; il y a encore des hydrocéphales reposant idiotement dans de petits chariots que leurs exploiters poussent à la main. Toute cette lamentable humanité regagne, au coucher du soleil, les roulottes remisées dans le quartier de Riquier, où l'on partage les sommes recueillies dans la journée. Il est regrettable d'encourager cette mendicité professionnelle, et l'on s'étonne que la municipalité niçoise tolère d'aussi scandaleuses exhibitions²⁸⁵.

Les problèmes intérieurs du pays et son actualité sont traités avec ironie et détachement, un objet de divertissement en somme. Ce n'est pas le domaine d'expertise d'une revue joyeuse qui n'a pas besoin d'étaler son impartialité. Les préoccupations politiques, dont la Côte a suffisamment, même trop, de spécialistes, s'oublie au soleil. Marchand fustige leurs retournements intéressés lors des changements de ministère : « Restait encore un journal de gauche. Le mercredi il était antiministériel et vomissait feu et flammes contre monsieur Poincaré. Le jeudi le directeur, le rédacteur en chef et le leader politique découvraient en monsieur Poincaré un tas de vertus insoupçonnées et une valeur au dessus de tout éloge²⁸⁶ ». La mort par suicide du jeune Philippe, fils de Léon, petit-fils d'Alphonse Daudet, adolescent sensible et doué, est l'objet, le 16 décembre 1923, d'un éditorial qui embrasse à la fois la vie politique de ces années de doute, la montée de l'individualisme, et l'éducation des enfants. Petit frère de Baudelaire et d'Arthur Rimbaud, le jeune Daudet s'exclame, dans un poème en prose publié le 19 novembre par le *Libertaire* : « Personne ne comprendra pourquoi je suis parti, personne ne devinera les sentiments qui m'ont poussé. Deux jours encore et tel l'oiseau à son premier vol, je partirai pour les rives lointaines, les sentiments nouveaux et l'aventure²⁸⁷ ».

Le choix en 1925, puis en 1926, du ministre Joseph Caillaux (1863-1944), un homme de gouvernement à poigne qui a promis de défendre la bourgeoisie dont il est issu, venu au Congrès de Nice en automne 1925, peut surprendre, car il refuse l'impôt sur le capital. D'autre part le clergé « tout entier marche pour lui comme un seul homme et l'archevêque de Paris n'est pas le dernier à le soutenir. C'est que monsieur Caillaux a déclaré qu'il n'entendait pas persécuter les catholiques²⁸⁸ ».

Les hommes politiques se montrent beaucoup sous les palmiers. Ils se pourvoient en villas et propriétés sur la Riviera, du Cap d'Antibes au Cap d'Ail, une sorte de curée qui en fait les successeurs des têtes couronnées, nouvelle élite dont l'intimité passionne les curieux.

²⁸⁵ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 15 avril 1928.

²⁸⁶ *Ibid.*, 7 décembre 1930.

²⁸⁷ *Ibid.*, 16 décembre 1923.

²⁸⁸ *Ibid.*, 11 avril 1929.

La classe moyenne, elle, n'a pas d'existence mondaine et se contente d'imiter, de très loin, les puissants. Elle enfle au gré des ministères. En 1936, avec le Front populaire, la France devient le « Pays des Chômeurs », plus nombreux et mieux payés.

4. RIVIERA D'ANTAN, NOSTALGIES

Les nostalgies de la Riviera d'Antan paraissent en feuilleton sous la plume de « Lord Pilgrim », pseudonyme évocateur des pèlerinages et voyages romantiques en Méditerranée, dont la Riviera est devenue, plus que la Grèce ou Constantinople, une destination obligée. Est-ce un surnom de Gérard de Nerval ou d'Arsène Houssaye ? Le premier a écrit sous ce pseudonyme qu'entre 1848 et 1850. Le second (1814-1896) est mort le 28 février 1896, à Paris, ce qui rend vraisemblable un voyage à Nice vers ces dates. La revue reprend des articles des années 1896-1898, avec les croquis qui les illustrent, sous le titre de « Vieux papiers, vieilles saisons », pastiche des chroniques du *Temps*, « Vieilles maisons, vieux papiers » que publie depuis 1900 l'historien G. Lenôtre, et décrit le carnaval : « C'est un art spécial, très spécial même, que celui de la conception et de la construction de nos chars du Carnaval. Pour satisfaire tout le monde il faut que l'on n'y casse rien et que l'on fasse un peu bête. Alors tout le monde comprend, même les Iroquois et les Patagons, si nombreux chez nous cette année²⁸⁹ ! ».

Lord Pilgrim est parfois remplacé par « Un vieux Niçois », intervention bien intéressante car rare. La revue ne donne pratiquement jamais la parole à un personnage du cru. Le « Vieux Niçois » cherche les origines locales de la fête. Sa signification lui paraît libératrice des tensions sociales larvées entre le peuple des « gros » et celui des « maigres », loin d'un exotisme importé parfois ridicule :

Notre Carnaval était italien. Il continuait ainsi la tradition latine des Saturnales. Après avoir été le répit dans la servitude de l'esclave et la détente dans le travail du peuple, il était le délassement dans la vertu bourgeoise. À Nice, les nobles qui sortaient masqués avaient toute l'année une liberté d'allure dont le peuple ne pouvait jouir que pendant le carnaval²⁹⁰.

Carnaval XXIV, dont Lord Pilgrim note avec amusement le numéro d'ordre, qui fait bien de lui un souverain, prend les traits d'un toréador qui demande l'autorisation de tuer le taureau ; mais, dans le cortège, aucun taureau ! Quelle incohérence !

Ce qu'il y avait à mon avis de plus amusant, de plus carnavalesque, c'était ces centaines de joyeux déguisés qui entouraient le cortège, et dansaient au bruit de nombreuses musiques. On sentait que ces gens-là s'amusaient pour s'amuser. Sous la profusion des lumières, les défroques étaient du plus heureux effet et réjouissaient l'œil des nombreux spectateurs. Beaucoup d'ordre, d'ailleurs ; une discipline acceptée régissait toute cette folie, où l'on ne rencontrait ni pochards, ni masques inconvenants... ceci est tout à la louange des organisateurs et du peuple de Nice²⁹¹.

Lord Pilgrim fut le témoin du temps des altesses. Il relate l'arrivée de la princesse Béatrice de Battenberg, qui avec ses enfants et ses malles se dirigeait vers la villa Liserb. Elle précédait de peu son auguste mère, Sa Majesté la Reine Victoria, pas encore établie dans l'hôtel Regina,

²⁸⁹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 29 février 1920.

²⁹⁰ *Ibid.*, 25 avril 1920.

²⁹¹ *Ibid.*, 11 avril 1920.

alors en construction, qui les abritera plus tard à Cimiez, elle et son escorte. C'était aussi le temps du séjour hivernal, discrètement autorisé par une république bon enfant, de l'impératrice Eugénie dans sa villa Cynos au cap Martin, et des visites qu'elle recevait de l'impératrice Élisabeth d'Autriche, toutes deux adeptes d'une sportivité mince frisant l'anorexie qui gagnera le sexe féminin après la guerre. Aristocrate habitué de la Principauté, Lord Pilgrim évoque les compétitions de tir aux pigeons vivants à Monte-Carlo – compétitions interdites en France –, l'appétit gargantuesque de Léon Gambetta, les paris d'Edwin Producers, beau-père du baron Jean Roissard de Bellet, épris de vitesse, sur la durée des trajets en voiture de Nice au Casino de Monte-Carlo :

Au cours d'une soirée je parlais dans un coin de la nouvelle industrie, l'automobilisme, tous les jours plus propice, avec Messieurs Gautier, l'éminent sportman, et Gassin. Après Paris et Londres, Nice est aujourd'hui conquise par ce nouveau sport. Journallement cinq voitures y circulent, avec l'autorisation de la municipalité : les voitures de monsieur Vindry, Lauaillé, Tricoteau, Albert Gautier, et celle de madame d'Hasti, artiste lyrique. On dit même qu'une sixième voiture est en instance d'autorisation, à la mairie, mais ce sera une voiture numérotée, qu'on trouvera à la station, et qu'on pourra prendre à la course ou à l'heure²⁹².

Il rappelle les trajets vers l'hippodrome de janvier 1896. Pas un nuage dans le ciel d'azur. L'automobile était alors vraiment entrée dans les mœurs tant étaient nombreuses celles qui se suivaient sur le bord de mer.

Autre personnage très présent dans ces nostalgies, Jean Lorrain²⁹³, dont Jules Marchand publie quelques lettres à Oscar Méténier²⁹⁴, l'un de ses amis, dans un temps où l'homosexualité de l'écrivain ne craint plus d'être dissimulée. Jean Lorrain se plaint de sa santé, de ses besoins d'argent, de ses ruses auprès des éditeurs pour être publié, raconte sa vie à Fécamp, et explique sa paresse devant l'amour physique avec une femme : « Personne ne m'a aimé, ni femme du monde, ni filles, ni bourgeoises... Je suis né fatigué et de cette fatigue provient l'horreur de l'amour physique et les curiosités étranges, tout le malsain d'une nature qui n'éprouve qu'à travers les sensations des autres, trop lasse pour tirer d'elle-même n'importe quelle impression possible²⁹⁵ ».

Une exception à cette indifférence féminine, sa mère très aimée. La fragilité de cet enfant gâté apparaît dans la relation qu'il entretient avec son cadre de vie, avec le compagnon du moment vis-à-vis duquel il aime à se sentir supérieur, le sentiment de sécurité, qu'il aime avoir, toujours coquet, dans un habit qui le déguise et le protège.

²⁹² Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 19 décembre 1920.

²⁹³ Jean Lorrain (Paul Duval, né à Fécamp, en 1855, et décédé à Paris, en 1906), polygraphe homosexuel, décadent comme ses amis poètes et artistes, vient vivre avec sa mère une partie de l'année à Nice à compter de 1900, villa Bounin, puis place Cassini. Ses mœurs, ses articles dans *Pall Mall*, son élégance, son antiféminisme grinçant, sa critique truculente du carnaval, son dreyfusisme affiché choquent les bien-pensants et lui valent calembours, chantage, procès, duels. Cf. Christophe Cima, *Vie et œuvre de Jean Lorrain, ou chronique d'une guerre des sexes à la Belle Époque*, Cannes, Alandis Éditions, 2010.

²⁹⁴ Oscar Méténier (1859-1913) entre dans la police et se passionne pour les bas-fonds, écrivant des nouvelles naturalistes et graveleuses et utilisant l'argot. Il achète et dirige le théâtre du Grand Guignol. Son principal succès est *Mademoiselle Fifi*, comédie enlevée et déshabillée, d'abord interdite, dont les textes sont du sulfureux Laurent Tailhade. Cf. Evangelhia Stead, *Le monstre, le singe et le fœtus : tératologie et décadence dans l'Europe fin-de-siècle*, Genève, Droz, 2004.

²⁹⁵ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 19 décembre 1920.

Je suis effaré, apeuré à la pensée de quitter ce trou sinistre entre deux falaises sales emprisonnées par une mer d'encre, une mer que la haute neige des côtes fait couleur de suie et de remords... Hier j'ai été vendre un cheval à Godeville par un mètre de neige sur les routes et dans un costume ! La blouse bleue, la casquette en velours vert, les bottes et la peau de bique ! J'ai eu un succès de maquignon. J'avais emmené avec moi un matelot blond que j'appelle Ophélius et qui ne me quitte plus, il lui manque deux dents et il est couvert de tâches de rousseur, mais avec cela il ressemble à la Primavera du Botticelli, un Léonard de Vinci tombé dans du cidre et d'une bêtise miraculeuse²⁹⁶.

Jules Marchand, collectionneur de livres et d'albums précieux possède un classeur témoin du « Jeu des confidences », « piège éternellement tendu aux visiteurs », et dont il publie un extrait le 10 février 1924. Le 3 janvier 1890, Pierre Loti y répond avec la légèreté que l'on apporte à ce genre²⁹⁷. On n'aime guère se livrer et pourtant par ses réticences mêmes on se découvre autant que dans une correspondance. Le goût de l'exotisme, la sensibilité du marin, sa pudeur, son rejet des questions de morale qu'il considère comme stupides et rococo, témoignent malgré sa réserve de sa personnalité originale. Fleurs, parfums, animaux, pays préférés, évoquent l'Inde, les îles du Pacifique, l'Arabie. Son idéal du bonheur terrestre est bien celui de la trentaine triomphante qu'il a alors : être beau, jeune et fort.

5. LES ENQUÊTES : SCANDALE ET INDISCRÉTIONS

La grande spécialité de *Sur la Riviera*, peut-être l'un des secrets de sa longévité, sa nouveauté en quelque sorte, ce sont les enquêtes, amusantes par les thèmes autant que par les réponses non anonymes et sélectionnées par la rédaction, que font les personnes sollicitées, des notabilités des lettres, de la politique, ou du milieu mondain. Réseaux sociaux des années 1930, sans se cacher, les plus sincères y donnent leur avis sur des faits de société ou répondent à des questions personnelles.

Ainsi, au mois de décembre 1924 et janvier 1925 est lancée une enquête qui se veut scandaleuse : « Que pensez-vous de l'étalage de l'homosexualité dans la vie mondaine et dans la littérature²⁹⁸ ». On peut presque classer les réponses des personnalités interrogées en raison de leur âge et de leur notoriété et nous retiendrons les plus intéressantes. Si le ton général de la revue est discrètement bienveillant envers l'homosexualité, qui paraît être entrée dans les mœurs, il est extrêmement défavorable aux femmes, qu'elles soient jeunes, vieilles, mondaines ou grues, lesbiennes ou épouses.

Laissons la parole à Rachilde²⁹⁹, épouse d'Alfred Valette, éditeur du *Mercure de France* et de Francis Carco³⁰⁰, dont elle recommanda à son mari le manuscrit, *Jésus La Caille*, dévoré

²⁹⁶ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 19 décembre 1920.

²⁹⁷ Julien Viaud, dit Pierre Loti (1850-1923), officier de marine, nourrit ses romans de souvenirs personnels. Il entre à l'Académie française en 1891 et participe à la guerre. Cf. Alain Buisine, *Pierre Loti : l'écrivain et son double*, Paris, Tallandier, 1998.

²⁹⁸ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 8 janvier 1920.

²⁹⁹ Rachilde, née Marguerite Eymery (1860-1953), rencontre le succès avec la publication en 1884 de *Monsieur Vénus*, qui est suivi de nombreux ouvrages. Elle épouse civilement Alfred Valette, le patron du *Mercure de France*, fréquente Jean Lorrain, Laurent Tailhade, Jean Moréas, Liane de Pougy, Nathalie Clifford Barney, mais aussi Verlaine, Alfred Jarry, et soutient tout ce qu'elle peut trouver de sulfureux dans le monde littéraire et artistique, comme l'ambiguïté de Colette. Benoît Pivert, « Madame Rachilde, homme de lettres et reine des décadents », dans *Revue d'art et de littérature, musique*, janvier 2006.

³⁰⁰ Francis Carcopino, dit Francis Carco (1886-1958), reste marqué par ses premières années à Nouméa où son père est fonctionnaire. Il séjourne assez souvent à Nice chez sa grand-mère, où il est élève du Lycée Masséna, et

en une nuit. Auteure de trois romans à scandale, *Monsieur Vénus*, *L'heure sexuelle* et *Hors nature*, elle s'exclame :

Je ne sais rien déguiser, mais il vous faut songer à ceci : c'est que la neige de mes cheveux sur mes fameux yeux verts, tout en adoucissant leurs lueurs infernales, me permet aussi le calme du regard philosophique... Toutes les fois que l'humanité sera dépouillée de son manteau protocolaire, on s'apercevra de sa profonde amoralité... On peut se risquer à concevoir une société nouvelle sans aucune espèce de morale³⁰¹.

Deux obstacles s'opposent à la généralisation de cette forme d'amour libre, l'éducation et la crainte du scandale :

L'homosexualité est un accord tacite entre presque tous les jeunes hommes d'un milieu social élevé effrayés par les responsabilités et leur incompréhension de la jeune femme moderne. Le jeune homme ne comprend jamais la femme, sensuellement... Entre deux hommes très jeunes, la compréhension de la volupté est identique. Du jeune homme à la femme, elle est toujours nulle... Ce qui fait le principal charme de la femelle, c'est la pudeur, autrement dit en style de... naturaliste, la résistance... Les jeunes filles sont en train de devenir des garçons manqués, cheveux courts, cigarettes, propos en l'air et sports de tous les genres. Il en résulte le chacun chez soi, ou l'homosexualité chez la femme³⁰².

Les jeunes filles émancipées, garçonnées aux cheveux courts, sont une cible facile pour les personnes plus âgées qui détestent des audaces qu'elles ne peuvent partager. Rachilde cite Alfred de Vigny dans la *Colère de Samson*, exclamation indignée proférée un soir qu'il avait été trompé à Lesbos par Marie Dorval avant qu'elle ne le trompât à Cythère avec Alexandre Dumas :

Bientôt, se retirant dans un hideux royaume
La Femme aura Gomorrhe et l'Homme aura Sodome
Et, se jetant l'un l'autre un regard irrité,
Les deux sexes mourront chacun de son côté³⁰³.

Avec ses soixante-quatorze ans, la comtesse Iza de Comminges, un peu virile, porte sur un travers devenu banal un regard objectif qu'anime le recul de l'âge sur l'évolution des mœurs : « C'est le public qui a tort. De tout temps en tout lieu, l'homosexualité a toujours existé... La S.D.N. devrait l'encourager par tous les moyens car alors il n'y aurait plus de guerres³⁰⁴ ».

La réponse de Madame Gyp est éloquente dans sa brièveté³⁰⁵ : « Nous avons fait cliquer l'opinion de la spirituelle femme de lettres, regrettant de ne pouvoir, vu la cherté de la vie, faire imprimer en caractères d'or fin cette énergique appréciation³⁰⁶ ».

rencontre à Paris les jeunes poètes de l'École fantaisiste. Après quelques années de bohème, il publie grâce à l'appui de Rachilde le roman *Jésus-la-Caille* et bien d'autres œuvres. Cf. Jean-Jacques Bedu, *Francis Carco au cœur de la Bohème*, Monaco, Éd. du Rocher, 2001.

³⁰¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 28 décembre 1924.

³⁰² *Id.*

³⁰³ *Id.*

³⁰⁴ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 15 janvier 1925.

³⁰⁵ Gyp, de son vrai nom Gabrielle Riquetti de Mirabeau, comtesse de Martel (1849-1932), élevée dans une famille légitimiste, installée à Neuilly, publie de nombreux romans marqués par un nationalisme et un

En effet la célèbre septuagénaire égratigne la page en un graffiti vengeur : « ça m'dégoûte ! ». On peut rapprocher son opinion de celles de femmes moins notoires mais tout aussi indignées, Madeleine de Swarte, « nègre » et secrétaire de Willy, auteur de « Mady écolière », alors âgée de soixante-cinq ans : « C'est une tare et elle a pour cause une raison cérébrale : l'homosexuel est un être anormal. Elle sévit particulièrement chez les intellectuels. Pouah pouah pouah ! » ou de Gabrielle Réval³⁰⁷, écrivain de cinquante-cinq ans : « Ce que je pense de ce vice ou de cette maladie, que c'est écoeurant³⁰⁸ ».

Camille Pert³⁰⁹, romancière de bientôt soixante ans, s'est beaucoup intéressée dans ses travaux à la femme moderne, à sa vie entre amours, mariage, travail, divorce et remariage ; elle est sévère pour ses consœurs plus jeunes :

Devant le physique et le moral de la femme actuelle, on se demande vraiment comment les hommes l'aimeraient, aussi bien au point de vue sentimental que passionnel. Sa sécheresse, l'égoïsme de son caractère comme les lignes grêles et asexuées de son corps en font un être indécis, sans rôle possible dans l'affection, l'amour ni même le plaisir³¹⁰.

Myriam Harry³¹¹, personnalité des plus originales, puisque née à Jérusalem, élevée à Berlin, devenue journaliste et écrivain en France, est choisie par un jury de femmes le 28 janvier 1904 pour faire pièce au Goncourt masculin comme titulaire du premier prix Femina. « Je n'en pense rien, car ici sur les bords candides de ma Seine, j'ignorais cet étalage³¹² », répond-elle ingénument. Tolérante par son éducation et ses voyages, elle s'interroge un peu plus tard : « J'ai beaucoup voyagé : la morale établie change avec les climats. Ce qui est moral ici est immoral plus loin. Savons-nous seulement ce qui est le bien, ce qui est le mal³¹³ ? ».

Polaire³¹⁴, célèbre chanteuse et actrice de la Belle Époque, la cinquantaine elle aussi préfère employer le terme « nièce » qu'elle trouve plus sympathique que celui de « tante » plus usité : « Comme tous les étalages, c'est une très bonne publicité commerciale ».

antisémitisme excessifs et tient un salon très couru. Cf. Olivier de Brabois, *Gyp, comtesse de Mirabeau-Martel, 1849-1932*, Paris, Publibook, 2003.

³⁰⁶ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 15 janvier 1925.

³⁰⁷ Gabrielle Logerot, dite Gabrielle Réval (1870-1938), entre à l'École Normale de Sèvres en 1890 et passe le concours d'agrégation en 1893. Elle écrit de nombreux articles et romans, dont en 1900 *Les Sévriennes*, et participe aux premiers jurys du prix de la Vie Heureuse, ancêtre du prix Femina. Elle est l'épouse de Fernand Fleuret. Cf. Emilio Sciarrino, « Femmes écrivains à la Belle Époque », dans *Acta Fabula*, 25/04/2011.

³⁰⁸ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 15 janvier 1925.

³⁰⁹ Camille Pert, sous le pseudonyme d'Hortense Rougeul (1865-1952), écrit des romans populaires sur la condition féminine, qu'elle étudie à travers des destins qui ne bousculent guère les conventions. Cf. Han Ryner, *Le massacre des Amazones : étude critique sur deux cents bas-bleus contemporains*, Paris, Chamuel Éditeur, [1899].

³¹⁰ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 15 janvier 1925.

³¹¹ Myriam Harry (1869-1958), voyageuse à la vie libre et originale, s'inscrit dans une relative objectivité. Cf. Cécile Chombard Gaudin, *Une orientale à Paris. Voyages littéraires de Myriam Harry*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2004.

³¹² Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 28 décembre 1924.

³¹³ *Ibid.*, 28 décembre 1924.

³¹⁴ Elie Bouchaud, dite Polaire (1874-1939), Cf. Polaire, *Polaire par elle-même*, Paris, Éditions Eugène Figuière, 1933.

Clara Tambour³¹⁵, actrice de théâtre et de cinéma, semble avec ses trente-trois ans plus indulgente :

Ce n'est pas que je m'indigne le moins du monde de cette perversion très parisienne, après avoir été très boche, de l'attirance sexuelle. Chacun prend son plaisir où il le trouve et l'on pourrait seulement reprocher à ces messieurs de trouver le leur dans un endroit inattendu... une seule considération pourrait peut-être plaider en leur faveur, c'est qu'ils sont vraiment d'une courtoisie et d'une prévenance extrêmes avec les femmes³¹⁶.

La réponse de Mireille Havet³¹⁷, habituée de Villefranche où elle séjourne souvent entre 1920 et 1927, montre qu'elle redoute les critiques qui pourraient porter sur son habillement, souvent masculin et se sent mal dans sa peau dans une sexualité ambiguë ; elle cite Miss N.B. probablement Nathalie Clifford-Barney, alors âgée de 51 ans, qui ne se vêt que de vraies robes et n'a jamais coupé son opulente chevelure :

Il y a des femmes à qui le flou, les bras et le cou nu ne vont pas. Ce n'est pas un étalage d'homosexualité ! Pas plus que les cheveux courts. C'est une évolution, une mode. Les vrais invertis ne le montrent pas. Ils n'en sont pas plus fiers qu'un boiteux qui boîte. C'est tout de même une infirmité et s'ils le montrent, c'est pour faire contre mauvaise fortune bon cœur. La guerre a ôté bien des masques et nous sommes devenus plus durs et plus indifférents³¹⁸.

Dans le même ordre d'idées, l'innocence de la jeune fille semble nuisible, ainsi en avril 1925 à la question : « Une jeune fille peut-elle tout voir », les réponses sont désabusées et ironiques : « Oui, pour l'anatomie... Il vaut mieux qu'elle soit prévenue³¹⁹ ».

Lorsque la femme vieillit, adepte du jeu ou en quête d'un gigolo, elle n'a plus aucun charme. Charles de Richter, dans « Dames de jeu et d'amour » ou « My Lady ou la vieille garde ne se rend pas », considère qu'elle évite Nice. « Elle doit craindre d'y rencontrer Jean Lorrain, qui écrivit un jour en la prévoyant : « Mais on ne ferme donc pas les cimetières à Nice, la nuit, que l'on rencontre tous leurs occupants à l'Opéra ! [...] Quand vint-elle sur la Côte d'Azur ? Mystère. Il y a si longtemps en tout cas qu'elle semble faire partie du décor. On l'a toujours vue là, ne manquant pas un gala de l'Hôtel de Paris, et conservant une éternelle santé en se mettant chaque soir au tapis. Au tapis vert bien entendu³²⁰ ».

En effet, comment expliquer l'attrait du jeu sur ces adeptes vieillissantes ? Maurice Prax s'en charge³²¹ :

Un casino, c'est la poésie pure, c'est le rêve, c'est l'insaisissable, c'est mouvant comme la mer sans que ça bouge... C'est profond comme l'Océan, même si ça a moins de cave. C'est infini. Ceux qui hantent jour et nuit les salles de jeux sont des poètes. Ils ne voient dans la vie que de petits bouts de carton aux coins dorés. Ils dédaignent le passé, le présent et le futur, à condition qu'un tapis vert s'étende sous leurs yeux mi-clos. [...] C'est une maison de retraite pour les vieilles dames qui ont

³¹⁵ Clara Tambour (1891-1982). Cf. Bertrand Dicale, *Les Miscellanées de la chanson française*, Paris, Éditions Fetjaine, 2009.

³¹⁶ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 28 décembre 1924.

³¹⁷ Mireille Havet (1898-1932) est connue pour les amitiés et passions féminines que révèle son journal (1918-1927) publié en 2008.

³¹⁸ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 15 avril 1925.

³¹⁹ *Id.*

³²⁰ *Id.*

³²¹ Maurice Prax (1881-1962), issu d'une famille d'officiers, grand voyageur, est connu pour ses spirituelles chroniques, dont *Sur les bords de la Riviera*, Paris, Éditions Montaigne, 1932.

fini de mûrir. C'est l'Hospice, c'est la Providence. Muettes, extatiques, hiératiques et apaisées, momies historiques voire préhistoriques elles coulent au casino, entre la Boule et le Concert classique, des jours éternels, tranquilles et funèbres³²².

Francis Carco, ami de Jules Marchand, à la jeunesse étudiante en partie niçoise, excelle dans ces descriptions de milieux libidineux et flétris. Ainsi « une fort alerte sexagénaire rehaussée d'aquarelle, aux yeux pesants comme des huîtres » attire-t-elle son attention : « Je connaissais un bar, avant la guerre, où ne fréquentaient que les pires voyous de cette ville dont le haut et le bas sont plus corrompus qu'un dédale de rues chaudes... Cette ville, c'est Nice³²³ ». Et Carco d'évoquer sa rencontre avec Jean Lorrain chez Vogade, le confiseur niçois, pendant le Carnaval. Carco avait alors dix-huit ans. Lorrain l'invita à se rendre chez lui le lendemain, et le rappela pour lui dire : « Tu me promets au moins de ne pas emporter les bibelots³²⁴ ». Envisageait-il une tentative de séduction de l'adolescent ?

6. UNE FORME DE DÉGÉNÉRESCENCE DE LA FEMME ET DE L'ESPÈCE HUMAINE

Seule échappe à cette laideur physique et morale des femmes la sportive qu'incarne idéalement la tennismen Suzanne Lenglen à la gestuelle élégante et recherchée, au moment où la photographie permet de la saisir en instantanés. Suzanne Lenglen, impératrice de la raquette, est croquée, dans son envolée légère, par Robert de Cominck :

Un statuaire de mes amis revint de là tout chose. Il désespère maintenant de son art. Il voudrait la statue qui bouge et l'envolée rythmique de la femme jeune, souple, et forte, au renvoi de la balle. Il n'y parviendra d'ailleurs jamais. Car la pierre taillée c'est de la matière morte, et la belle fille au jeu qui fait vibrer c'est de la vie³²⁵.

Si les raids hippiques d'hiver engoncent les silhouettes dans les lourds équipements nécessaires, si les concours d'élégance automobile énumèrent avec bonheur les évolutions de la mode, si la silhouette de Virginie Hériot³²⁶ se découpe à la proue de son beau voilier, le tennis et la danse élancent les corps sur un horizon d'azur qui les flatte.

Le contraste est grand entre cette liberté toute neuve et la danse indécente. La décision de M^{gr} Dubois³²⁷ de défendre aux catholiques les danses modernes est d'autant plus mal accueillie sur la Côte d'Azur que la région est particulièrement pieuse, ce qui s'est fait sentir lors des élections et de l'emprunt, stimulé par M^{gr} Chapon. Mais c'est aussi une région de plaisir et de fête, dont le carnaval. On suggère de classer les danses entre les décentes et les

³²² Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 26 février 1928.

³²³ *Ibid.*, 19 décembre 1920.

³²⁴ *Id.*

³²⁵ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 22 février 1920.

³²⁶ Virginie Hériot (1890-1932), passionnée de voile, reste pour les Cannois et la marine française la figure de proue d'un féminisme qu'elle incarne pour toujours à bord de son *Ailée*. *Virginie Hériot, la grande dame du yachting*, Archives de l'École navale, 2008.

³²⁷ M^{gr} Dubois (1856-1929), archevêque de Paris de 1920 à 1929, cardinal en 1916, s'oppose à l'Action française, fait partie des pourfendeurs des danses modernes et entre autres du tango, qui occasionne maladies, dégénérescence, tendance au lesbianisme, stérilité, alcoolisme, le tout étant le fruit d'un complot bolchevique. Dans le groupe on retrouve de nombreux humoristes. L'église a également frappé de l'interdit l'inoffensif fox-trott et le shimmy. Cf. Henri-Louis Odolin, *Le Cardinal Dubois*, Paris, Souvenirs, 1931.

indécentes, différence qui apparaît en fait simplement dans la manière de danser, le tango inhibant la pudeur par ses corps-à-corps langoureux.

Le féminisme a une manière déconcertante de progresser, et malgré les apparences, 1930 n'est pas encore l'aboutissement de presque un siècle de luttes. On vient de refuser aux femmes le droit d'être jockey !

La femme dissèque et ausculte, la femme plaide, la femme écrit des livres, la femme fait des conférences ; la femme conduit des automobiles ; la femme chasse à pied et à courre ; la femme joue au football et même à l'athlétisme ; la femme dirige des théâtres, des hôtels, des pensions de famille, des collèges, des maisons de couture, des instituts de beauté ; la femme a encore le droit de cuisiner, de raccommode le linge, de faire des enfants, d'acheter un revolver et de tirer sur des silhouettes animées et trop aimées ; en somme tout lui est accordé, sauf de monter sur un cheval numéroté. Certaines deviennent directrices de petits journaux parisiens, d'autres président à la publication de documents économiques, sans pour cela cesser de cultiver en elles la haine et le mépris de l'homme en général, jugé sur le modèle du patron en particulier³²⁸.

Et d'envisager la taxation des revenus féminins qui viennent indûment grossir ceux du ménage. Intéressant, un nouveau paradigme féminin, celui de la dactylo, dont les jambes gainées de soie peuvent tenter justement un chef de service, à condition, après lui avoir mis la bague au doigt, de le tenir étroitement en laisse.

Elles sont légion et beaucoup plus modernes, beaucoup plus vivantes, plus palpables, que leurs sœurs de nom seulement : les demi-vierges. De tout temps, sous toutes les latitudes, dans tous pays, se suffisant à elles-mêmes, elles ont froidement méprisé l'homme. [...] Ce sont les sœurs siamoises de la passion et aussi de l'amour qui sort des conventions établies par Dieu lui-même. [...] Après l'âge de la puberté, dans tous les mondes, impératrices, princesses, bourgeoises, courtisanes, actrices et filles de rien, on a pu les voir, on les voit encore circuler, le sourire sur les lèvres, fixant l'homme d'un implacable regard de haine³²⁹ !

La mode surprend par des changements que la guerre a précipités en limitant les volumes et les silhouettes et en raccourcissant les jupes. Plusieurs pages de la revue décryptent ces nouveautés en étudiant la femme, des jambes – maintenant découvertes – à la tête. Ces messieurs semblent regretter les libertés offertes aux corps féminins quand les obstacles autrefois opposés à leur désir le rendaient plus excitant. L'apparition du short bouleverse, et pourtant une décennie verra apparaître les corps longilignes stylés par Jean-Gabriel Domergue³³⁰ et, à Juan-les-Pins, les maillots galbés d'Edmond Lahaye³³¹. Ces bons gros messieurs de l'équipe de la revue ne goûtent apparemment point dans les années vingt la minceur, interprétée comme maigreur et les tenues moulantes, que l'on est étonné de trouver

³²⁸ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 8 juin 1923.

³²⁹ *Ibid.*, 15 décembre 1924.

³³⁰ Jean-Gabriel Domergue (1889-1962), élève talentueux des Beaux-Arts de Paris, prolifique et facile, est très vite sollicité par la publicité, le monde du spectacle et de la mode. Vivant avec sa femme à Cannes, la sculpteuse Odette Maugendre, dans leur luxueuse villa Fiesole, aujourd'hui monument historique, il organise des événements spécifiquement azuréens et mondains. Alix Grès, Gérard Louis Soyer, *Jean-Gabriel Domergue, L'Art et la Mode*, Paris, Éditions Sous le vent, 1984.

³³¹ Edmond Lahaye (1886-1981), d'abord chansonnier et humoriste dans le milieu montmartrois, s'installe après la guerre à Golfe-Juan puis à Antibes. Publicité, mode, actualités, cancons, inspirent une activité qui lui procure une vie confortable. *Edmond Lahaye, illustrateur des pyjamas de plage, La mode Pyjama, Reflets de la Riviera*, 2013.

sur des jeunes filles « d'excellente maison », la révélation du corps féminin leur semblant réservée aux filles de joie, ou en tout cas, de peu.

Les photographies des numéros de 1935-1936 deviennent tout de même plus osées, est-ce pour mieux faire vendre ?

Le moins que l'on puisse dire est que ce magazine aime peu les femmes. Non seulement les histoires drôles à elles consacrées ne le sont guère, les croquis en dressent des portraits ridicules, les nouvelles façons d'aborder la mode tendent à effacer de la féminité tout ce qu'elle pourrait avoir de séduisant et de particulier, de façon à en faire une sorte de sosie d'un modèle masculin inatteignable, l'homme, bref le contexte du magazine tend à dévaloriser le sexe féminin. Jeune et alors prostituée ou grue, cupide et rapace, vieille peau fardée à la recherche de gigolos, adepte de l'intrigue, du jeu, des bijoux, elle n'est pas flattée par la nouvelle mode dont l'un des papes, Jean-Gabriel Domergue, croque sa nouvelle silhouette, autour du thème de la Parisienne, montrant bien que celle-ci intéresse de ses visites une Riviera dont les femmes indigènes ne comptent guère dans la recherche de la beauté :

Depuis de longs mois, avec une patience inlassable, le couturier a supprimé peu à peu la poitrine de la femme, docile aux ordres et aux caprices des grands oracles de la couture, elle ne s'est pas souvenue que la poitrine était, avec le regard et le sourire, son plus grand attrait. Nous sommes en plein règne de la femme-planche. C'est navrant³³².

Avec la mode des jupes courtes beaucoup de femmes sont privées de leur attrait par la simple vue de leurs tristes ou risibles jambes.

Surcroît de beauté discutable apporté à l'Ève moderne : sourcils ras, ongles rouges, mille et une façons de porter les cheveux courts. Les femmes veulent-elles accéder à une sorte de « monotype » ? Certaines réponsent tolèrent cette recherche de la beauté « chez les nègres » ou chez les dames de Polynésie. Inutiles ces ajouts ne sont pas « de chez nous ». Jean Rictus ironise³³³ : « Lui tatouer en noir ou bleu le rebord des paupières, je ne vois rien de neuf à bien regarder, sinon s'inspirer des négresses à plateaux et lui suspendre soit à la lèvre supérieure soit à l'inférieure, une petite rondelle ou un anneau d'or, après les leur avoir préalablement percées³³⁴ ! », tandis qu'un des ses amis rêve d'une femme au nombril d'or entouré d'un anneau de jade blanc. Jane Catulle-Mendès³³⁵, toujours en quête d'originalité, se souvient d'avoir parsemé ses cheveux, ses sourcils et ses cils, d'une fine poudre de diamant dont les reflets, bleus de lune, rose d'aube, mauves ou violine, s'accordaient à sa toilette. Pour l'amélioration de la femme, il ne lui reste plus qu'une réforme importante, lui verser un peu de plomb dans la tête. On n'acquiert pas la beauté. Laissez la femme chercher. Elle trouvera toujours, partout et indépendamment de toutes circonstances extérieures, le moyen de modifier sans cesse sa silhouette de la veille. La femme doit suivre la mode autant qu'elle

³³² Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 23 mars 1919.

³³³ Gabriel Randon, dit Jehan-Rictus (1867-1933), est élevé douloureusement en conflit avec sa mère. Apprenti à quatorze ans, il fréquente Montmartre. Renvoyé d'un emploi de bureau à l'hôtel de ville, il devient chansonnier de cabaret et connaît une certaine notoriété en utilisant l'argot dans ses œuvres. Cf. Théophile Briant, *Jehan Rictus*, Paris, Seghers, 1960.

³³⁴ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 23 mars 1919.

³³⁵ Jane Catulle-Mendès (1867-1955), épouse de Catulle Mendès, est surtout connue par des poèmes et le récit de la quête du corps de son fils Primice tué au combat. Cf. Jane Catulle-Mendès, *La prière sur l'enfant mort*, Paris, Librairie A. Lemerre, 1921 ; *Annales Histoire, Sciences sociales*, Paris, Armand Colin, janvier-février 2000.

s'harmonise à son physique. L'imagination, l'ingéniosité de la femme n'ont de comparable que sa promptitude à imiter la voisine.

Rachilde toujours à l'aise avec une certaine rudesse propose pour ajouter à la beauté des jeunes femmes de leur dorer le sexe, comme à Cléopâtre, ce qui permettra à leurs petits amis de les porter au clou. Raymonde Machart³³⁶ émet l'idée de raser les cheveux de la femme, de lui couper les seins, les hanches, et tous ornements tributaires de son sexe, afin de la recréer, grâce à des pièces interchangeables, selon le romanesque de l'heure, de la saison ou de l'alcôve. Ainsi l'esthète occidental pourra se donner l'illusion, avec une seule femme, d'en posséder plusieurs, tout comme un pacha.

Devant cette relative dégénérescence de l'espèce, faut-il créer l'étalon humain, question que pose le magazine ? La régénération doit elle se faire par une procréation sélectionnée ? Doit-on interdire la reproduction aux déchets humains ? Pour vivre, la France veut des enfants. Or en conséquence de la guerre, il y a pléthore de femmes, pénurie d'hommes, transgression de la loi d'hyménée. Maurice Dekobra³³⁷ affirme ne pas vouloir être enrôlé dans l'armée des étalons. Rachilde remplace son habituel cynisme par une douceur tendre :

Il n'y a qu'un étalon, mais il est surhumain : c'est l'Amour. Sans la force, et aussi, hélas, l'inconscience du véritable amour, les femmes n'auraient jamais d'enfant. Or, on a remplacé l'amour par le sport, côté honnête de la question, et le vice, côté malhonnête ; et puis encore autre chose : ce sont les médecins qui tuent les enfants à venir par la grande vulgarisation de l'hygiène³³⁸.

Léon Frapié³³⁹ pense qu'il faut réduire le nombre des débris humains qui ont tendance à reproduire en diminuant l'alcoolisme³⁴⁰.

³³⁶ Raymonde Machart (1889-1871), épouse d'Alfred Machart, scénariste, est journaliste, sociologue et féministe, connue par quelques romans. Cf. Jean-Yves Mollier, *La mise au pas des écrivains : l'impossible mission de l'abbé Bethléem au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2014.

³³⁷ Maurice Tessier, dit Dekobra (1885-1975), est un auteur prolifique capable d'orchestrer avec son éditeur des campagnes promotionnelles internationales, l'un de ses plus grands succès étant *La Madone des sleepings* (1925). Six kilomètres de queue à New York au Waldorf-Astoria étaient nécessaires avant d'accéder à un autographe. Cf. Philippe Colas, *Maurice Dekobra : gentleman entre deux mondes*, Paris, Séguier, 2001.

³³⁸ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 8 janvier 1925.

³³⁹ Léon Frapié (1863-1949) issu d'un milieu pauvre de Paris, fut lauréat du prix Goncourt en 1904 pour son roman *La Maternelle*, qui reste un chef-d'œuvre réaliste. Cf. Camille Poirier, « Les Goncourt oubliés », dans *L'Express*, 6 août 2012.

³⁴⁰ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 8 janvier 1924.

7. LA CÔTE, BANC D'ESSAI DU TALENT ET DU SUCCÈS DES ARTISTES

Jules Marchand, que ses accointances parisiennes d'avant-guerre ont familiarisé avec la Ruche et le surréalisme, se veut passeur d'art comme de littérature. La position centrale de sa revue, au cœur de la Riviera des artistes et des marchands, sa familiarité avec les graphistes et les peintres, lui permet une grande aisance dans ce domaine. Les uns viennent s'y installer à la recherche d'inspiration et d'amateurs de leurs œuvres, clients éventuels, les autres veulent acheter de la peinture nouvelle, par goût ou par snobisme. Le travail de Ferdinand Bac³⁴¹, trop vieillot, lui semble-t-il, répondant à la demande peut-être dépassée de l'art du paysage et des jardins. L'artiste, allemand d'origine, ne semble pas trouver grâce à ses yeux :

Madame Francis de Croisset a été mal conseillée par un architecte qui croit être tantôt le fils naturel du Roi de Wurtemberg tantôt le fils du virginal Louis II de Bavière et qui a le plus mauvais goût germanique. La maison est un ancien mas provençal, un ancien couvent peut-être, solidement assis parmi les oliviers. C'était une délicieuse demeure confortable et retirée, avec un merveilleux lointain dans le paysage. L'affreux architecte des jardins parut, il dessina des parterres, fit des pergolas, traça des allées, les sema de sable bleu, rouge, vert, doré, orna les bassins de statues ridicules et d'urnes enceintes. Il fit tant et si bien que le noble mas provençal a maintenant l'air d'une maison honnête dépaycée dans un jardin de casino³⁴².

Sur la Riviera consacre aux alentours de 1929 plusieurs reportages à Francis Picabia³⁴³, photographié devant sa maison de Mougins avec sa femme et dans son atelier, vêtu de la marinière rayée de bleu qu'affectionne aussi Pablo Picasso. Robert Desnos³⁴⁴ et Picabia s'amuse en envisageant les réactions du public devant les œuvres surréalistes. Étudiant les témoignages de plusieurs personnes à propos d'un fait divers – le corps d'une personne morte était-il découpé en morceaux ou intégral ? Jules Marchand commente :

Nul peintre ne tente moins que Picabia de faire prendre les vessies pour des lanternes. Sa peinture est une création, et non une reproduction. Elle prend sa place dans la nature au même titre que le brin d'herbe, l'automobile, ou le raton laveur. Elle est poétique et non artistique. Elle vit de sa vie propre et je dirais qu'elle est magique, tant on peut la soupçonner d'exercer une influence sur la vie des hommes³⁴⁵...

Les nombreux articles et reportages photographiques consacrés à Jean-Gabriel Domergue, coqueluche des fêtes et salons monégasques et niçois, et à sa superbe villa « Fiesole » de Cannes, prouvent combien l'art nourrit son homme, davantage sans doute que la littérature.

³⁴¹ Ferdinand Bac (1859-1952) est fils de Charles-Henri Bach, lui-même probablement fils illégitime de Jérôme Bonaparte. Extrêmement doué, il profite de sa proximité avec les milieux bonapartistes. Écrivain, artiste, il s'affirme à partir de 1910 comme architecte de jardins. Cf. Ghislain de Diesbach, *Un prince 1900, Ferdinand Bac*, Paris, Perrin éditeur, 2002.

³⁴² Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 13 janvier 1924.

³⁴³ Francis Martinez de Picabia (1879-1953) reçoit une excellente éducation artistique et est d'abord influencé par l'Impressionnisme. Marqué ensuite par le Mouvement Dada, il le quitte et mène une vie d'artiste complexe, favorisée par sa fortune personnelle. *Francis Picabia, pionnier de l'art moderne*, catalogue de l'exposition, Musée Pierre André Benoît, Alès, 2013.

³⁴⁴ Robert Desnos (1900-1945), fils d'un banquier, grandit dans un quartier populaire de Paris et rejoint les Surréalistes. Lorsqu'André Breton rejoint le Parti Communiste, il adopte une écriture plus classique. Engagé dans la résistance il est déporté en 1944 et meurt au camp de Teresin la veille de sa libération. Cf. Dominique Desanti, *Robert Desnos, le roman d'une vie*, Mercure de France, 1999.

³⁴⁵ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 15 avril 1929.

Le gala de la haute couture de Cannes consacre son talent d'amuseur, capable de montrer à la curiosité féminine les modèles un mois avant qu'ils ne fassent leur apparition à Paris. Le mirage de l'Orient hante la mode et l'on peut retrouver sur les robes des Parisiennes le bel ordonnancement des documents millénaires de la Perse et des Indes. L'Exposition d'Art colonial de Marseille fait sentir son influence et l'art nègre, avant de triompher au théâtre, s'affirme sur les robes d'été. Le cubisme influe la mode, se prête à merveille à toutes les robes souples et plissées. Les éléments floraux gardent aussi tout leur charme, généralement drus et polychromes, avec des reflets d'émaux. Même la faune sert à illustrer de belles étoffes. Les étoffes de soie sont les plus recherchées pour l'été, crêpe de Chine, crêpe marocain, crêpe satin, opposant les reflets de mat et de brillant. Serge de soie et fil-à-fil s'emploient pour les ensembles ainsi que la mousseline chiffon qui n'engonce jamais la silhouette. Ainsi s'affrontent deux modèles féminins dans une décennie pleine de contradictions.

8. EGO SURDIMENSIONNÉ ET MACHISME DES ÉCRIVAINS DEVANT LES REVENDICATIONS FÉMINISTES

Les enquêtes renouvelées poussent les personnalités interrogées à l'introspection et aux réponses comiques. Ainsi nous découvrons en janvier 1926 l'embarrassante question : « Quelle phrase de votre œuvre préférez-vous à toute autre ? » : « Très drôle mon cher confrère, répond Blaise Cendrars, je vais m'amuser à lire les réponses des autres... Celle qui n'est pas encore écrite. Pourquoi ? Parce qu'elle est vierge³⁴⁶ ».

La plupart des auteurs se refusent à citer une seule phrase, pensant par ailleurs que le premier lecteur venu aurait pour ce choix beaucoup plus de discernement. Soit qu'ils aient tout oublié, ce que l'on conçoit sans peine, comme Juliette Adam³⁴⁷, si prolixe, soit par modestie, comme Henri Barbusse, ils se réjouissent toutefois de lire les phrases sélectionnées par leurs collègues, espérant, espoir vain, réunir ainsi une sorte d'anthologie. Gabrielle Réval a plaisir à se redire une phrase romantique de ses vingt ans : « Comme de chimériques oiseaux mes songes éperdus retombent dans le néant³⁴⁸ », ainsi que Valéry Larbaud³⁴⁹ qui aime bien l'un des vers du roman de ses quinze ans, M. A. O. Barnabooth : « Au coucher du soleil grondaient les canons du Bosphore ». Quelques écrivains se révèlent assez contents d'eux, Maeterlinck, Jean de Bonnefon. Blasco Ibanez se remémore avec plaisir un passage de *Mare Nostrum*, qui décrit la mer et la plongée du héros³⁵⁰. Joseph Delteil aime bien : « Un moustique vivant est plus grand qu'un éléphant mort³⁵¹ », ce qui incite ses collègues écrivains

³⁴⁶ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 28 février 1928.

³⁴⁷ Juliette Lambert (1836-1936), épouse d'Edmond Adam maire de Paris, a eu une longue vie de femme de lettres, de féministe et de femme politique, lançant dans ses salons de nombreuses personnalités. Elle contribua à créer la station de Juan-les-Pins. Cf. Anne Hogenhuis-Seliverstoff, *Juliette Adam (1836-1936) : L'Instigatrice*, Paris, L'Harmattan, 2002.

³⁴⁸ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 24 janvier 1926.

³⁴⁹ Valéry Larbaud (1881-1957), d'une famille riche, polyglotte, voyage et est connu comme romancier et traducteur. Cf. Anne Chevalier, dir., *Valérie Larbaud*, Paris, Éd. de l'Herne, 1992.

³⁵⁰ Vicente Blasco-Ibanez (1867-1928), écrivain, journaliste et homme politique espagnol, est connu par ses romans, dont *Mare Nostrum*. Cf. Joan F. Mira, *La Prodigiosa Historia de Vincente Blasco Ibanez*, Alzira, Algar, 2004.

³⁵¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 24 janvier 1926.

à une certaine modestie³⁵². Jean Bertheroy cite Nietzsche : « Sous le même vent de crainte et d'espoir, nous murmurions les mêmes paroles ; et c'était le même jour qu'aujourd'hui, éternelle inquiétude, élan vers un impossible bonheur »³⁵³. Goût de la citation que partage Han Ryner³⁵⁴ : « Connais-toi toi-même », « Socrate cueille au fronton du temple de Delphes, la seule parole utile que les dieux aient daigné dire aux hommes³⁵⁵ ».

Interpelé en 1926 par l'injonction : « Trouvez-vous la vie drôle ? », Van Dongen³⁵⁶ riposte « Si la vie n'était pas drôle, on n'y tiendrait pas tant que cela », qu'un de ses amis complète par « T'es du bal, il faut que tu dances ! ». L'ironique et méchant « Quels mots ou quelle épithète voudriez-vous voir graver sur votre pierre tombale ? » tombe avec une sorte d'urgence sur les notabilités interrogées, dont certaines ne sont pas loin d'envisager une issue proche. Alfred Machin³⁵⁷ ricane « Il fit des vers... Les vers le défont », ainsi que Maurice de Waleffe³⁵⁸ : « Content d'avoir vu ça... Mais il ne faudrait pas que ça recommence » et La Fouchardière « Enfin seul ! », d'autres : « Ouf », « Je n'y suis pour personne³⁵⁹ ». Willy, le vieil ami adepte des bons mots au point d'en publier des livres entiers, s'exclame : « Je demanderai à être crémé car, sans être jamais à la façon d'un personnage cornélien, monté sur le faîte, néanmoins j'aspire à des cendres³⁶⁰ ». Marcel Arnac aime bien les épithètes humoristiques dont il croque une petite collection, telle celle de Paul Poiret le couturier, dans *Necropolis* :

Ci gît Poiret (Paul)
Qui vendit aux poires
Pagnes du Nepaul
Madras du Walpol
Et cottes... d'Ivoire !
Pour ses idées... noires

Cette négropaul
Manquait à sa gloire³⁶¹ !

³⁵² Joseph Delteil (1894-1978), poète surréaliste et anticonformiste, retiré dans le midi à partir de 1931, conserve toute sa vie un désir d'originalité qui s'exprime dans sa réponse. Cf. Marie-Françoise Lemonnier-Delpy, *Joseph Delteil : une œuvre épique au XX^e siècle, destinées du héros et évolution du récit*, Puylaurens, Institut estudis occitans, 2007.

³⁵³ Berthe Le Barillier, dite Jean Bertheroy (1868-1927), journaliste, femme écrivain, secrétaire du prix Femina, est l'auteur de beaux romans. Cf. Robert Sabatier, *Histoire de la Poésie Française des XIX^e et XX^e siècles*.

³⁵⁴ Jacques Ner, dit Han Ryner (1861- 1938), journaliste, romancier, affirme des positions pacifistes qui d'après lui doivent reposer sur la réflexion personnelle de chaque individu. *Actes du Colloque Han Ryner, Marseille, Théâtre Toursky, 28 et 29 septembre 2002*, Centre international de recherches sur l'anarchisme, CIRA, Les Amis de Han Ryner, 2003.

³⁵⁵ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 12 décembre 1928.

³⁵⁶ Kees Van Dongen (1877-1968), étudiant aux Beaux-Arts de Rotterdam, s'installe ensuite à Paris où il suit une inspiration anarchiste et libertaire. Cf. Couturier Elisabeth, « Van Dongen, paparazzi des Années folles », dans *Historia*, n° 738, 06/2008 ; Yolaine Guignat, « Kees Van Dongen », dans *Le Monde libertaire*, n° 1640, 16-22 juin 2011.

³⁵⁷ Alfred Machin (1877- 1929), reporter puis cinéaste, installe en même temps que des expéditions à visée animalière des studios de cinéma à Nice. Cf. René Prédal, « Le cinéma français sur la Promenade des Anglais », dans *Cinéma 67*, n° 114).

³⁵⁸ Maurice de Waleffe (1974-1946), belge, comme Francis de Croisset, voyageur, reporter, est connu par ses Mémoires, édités chez Denoël en 1947.

³⁵⁹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 12 décembre 1926.

³⁶⁰ *Id.*

³⁶¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 2 décembre 1928.

Sur la Riviera cherche aussi à connaître les secrets de l'inspiration des écrivains, d'où la question :

Il vous arrive de rêver tout éveillé. Des idées baroques vous viennent, de grandeur ou de persécution, ou d'un autre ordre. La folie n'ayant pas de plus proche parent que le génie, vous ne nous en voudrez pas d'être indiscret³⁶².

Nous retrouvons Rachilde et sa rude franchise :

Les crimes que j'ai commis, je les ai longuement prémédités, ce sont mes livres ! Bons ou mauvais, je les revendique entièrement ; ce sont des œuvres d'apparence illogiques mais logiquement conçues. Si j'ai jamais menti, c'est en disant que je les ai écrites facilement. Rien n'est jamais facile de ce que l'on veut bien faire, pas plus un mauvais livre qu'une bonne action³⁶³.

Maurice Constantin-Weyer se défend d'une inspiration de style divin³⁶⁴ :

Il me serait possible de faire des folies, parce que j'ai une chair d'homme. Mais je ne crois pas être guetté par l'accès de folie, je ne prétends pas au génie, je suis un simple et honnête ouvrier des lettres³⁶⁵.

André Dahl ironise³⁶⁶ :

J'ai eu un soir de folie le 1^{er} août 1914, quand je me suis promené dans les rues de Lyon, vers minuit, en criant, avec une foule d'autres candidats poilus : « À Berlin ! À Berlin ! ». La preuve que j'étais bien fou, c'est qu'on ne m'a relâché qu'au bout de quatre ans³⁶⁷ !

Ferdinand Bac affirme son goût de la beauté :

Je suis fou par la préoccupation constante de créer autour de moi une atmosphère idéale - disons invraisemblable - capable de m'isoler complètement d'une partie de mon présent (celui naturellement qui me déplaît par son uniformité). Ce rêve, cette folie si vous voulez, si invraisemblable qu'elle soit, je l'ai réalisée dans la rénovation d'un art méditerranéen, dans mon œuvre des Colombières à Menton, où rien ne me rappelle les temps nouveaux. Je veux donner l'éternité à des choses éphémères... J'ai réédifié toutes mes nostalgies de Capri, de Venise, de Rome, de Sicile, de Grèce, d'Asie mineure, d'Espagne, dans des rappels évidemment fragmentaires³⁶⁸.

En mars 1930, la mode de célébrer les centenaires pourrait inciter à l'autosatisfaction. « Que restera-t-il de votre œuvre et de vous-même à cent ans de votre naissance ? ». Cette

³⁶² Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 2 décembre 1928.

³⁶³ *Id.*

³⁶⁴ Maurice Constantin-Weyer (1881-1964) s'installe au Canada après une jeunesse bousculée, mais ne réussit pas à faire fortune. Brillant combattant en 1914-1917, il fait connaissance à l'hôpital d'une infirmière, Germaine Weyer, dont il adopte le nom. Ses aventures lui inspirent plusieurs romans, dont *Un homme se pense sur son passé*, qui lui vaut le prix Goncourt en 1928. Cf. Gérard Fabre, « Maurice Constantin-Weyer et Bernard Clavel, une image rémanente du Grand Nord canadien dans la littérature française », dans Daniel Chartier, dir., *Les Nords imaginaires*, Montréal, Imaginaire/Nord, 2008).

³⁶⁵ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 19 décembre 1928.

³⁶⁶ André Dahl, dit Léon Kuentz (1886-1932), journaliste et créateur du théâtre des Deux Ânes, est humoriste et revuiste.

³⁶⁷ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 19 décembre 1928.

³⁶⁸ *Ibid.*, 15 décembre 1930.

perspective rend mélancoliques et sincères les personnes interrogées, dont peu ont remis leur *pensum*. Tristan Derème le gentil poète fantaisiste ami de Francis Carco cherche une échappatoire :

Dans cent ans de Tristan ce que l'on devrait dire
Si de lui quelque fol se souciait encore ?
Je rêve tristement à ce futur décor
Et je soupire...
Je serai dans ce temps, fantôme aérien,
Et du pauvre Derème on ne dira plus rien³⁶⁹.

Yvonne Sarcey³⁷⁰, épouse du critique Adolphe Brisson et mère de Pierre Brisson, un temps directeur du *Figaro*, exprime une tristesse conjugale bien douce en contradiction complète avec les thèses d'avant-garde du féminisme, étonnante lorsqu'on connaît son renom et son œuvre de propagandiste littéraire :

Mon univers fut ma maison. Et les amours : mon mari et mes enfants. Avec eux j'aurais trouvé ma patrie partout. Et si j'ai eu une telle prédilection pour le midi, c'est qu'il voulait y finir ses jours. Nous reposer là tous les deux, disait-il avec ravissement, flâner, rêver devant la mer bleue, se chauffer au soleil, lire un beau livre sous un frêle olivier, méditer doucement... dieu ne l'a pas permis. Et je travaille sans lui, dans ce Paris que je n'aime plus³⁷¹.

Jean de Bonnefon adresse à la rédaction de *Sur la Riviera* une lettre peu de temps avant sa mort : « Il faut être simple avec la Mort qui est la grande brutale. Sur ma tombe qui est prête je ne veux aucun mot, aucune phrase, une croix en relief sur la terre de mon pays natal, l'Auvergne aimée, et mon nom à la suite des noms de ceux qui m'ont précédé. Cela suffit et c'est plus fier ainsi ».

Tous les appels au féminisme ont-ils donné des résultats autres qu'ironiques, vont-ils après cinq décennies de quolibets, se transformer en une réalité officielle ? Il n'est besoin que d'étudier l'enquête que mène ensuite *Sur la Riviera* sous le signe de la cocasserie : « Quelles seraient les cinq personnes du sexe aimable que vous enverriez le plus volontiers au Parlement et pour quelles raisons³⁷² ? ».

L'expression « sexe aimable » est d'emblée dévalorisante ; les options des sondés s'égarèrent entre courtisanes, femmes de lettres, féministes, vedettes de la scène et de l'écran. Madame Dussane envisage de ne pas voter, position féminine décevante³⁷³, de même que Gyp toujours brutale : « Je n'en enverrai aucune ». L'un des messieurs consultés propose d'envoyer une fille-mère, une épouse abandonnée, une femme d'ivrogne, une mère d'assassin, une putain, « parce que ces femmes ont souffert et qu'elles sauraient peut-être comment

³⁶⁹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 15 mars 1930.

³⁷⁰ Yvonne Sarcey (1867-1950), fille de Francisque Sarcey, épouse d'Adolphe Brisson, fondatrice des *Conférences des Annales poétiques et littéraires*, a eu une carrière littéraire et sociale très importante. Cf. L'Illettré, « Le monde, le rôle, et la mort d'Yvonne Sarcey », *Le Figaro*, Juillet 1950. *Les Annales politiques et littéraires*, Archives de la famille Brisson, 18/05/2009.

³⁷¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 15 mars 1930.

³⁷² *Ibid.*, 22 avril 1935.

³⁷³ Béatrix Dussane (1888-1969), actrice et sociétaire de la Comédie-Française, professeur, collaboratrice de nombreuses revues féministes et amie de Tristan Derème, aurait pu représenter en tant que femme une position plus moderne. Cf. Nadine Audoubert, *Dussane ou la servante de Molière*, Paris, France-Empire, 1977.

comprendre le cœur des hommes ». André Luguet n'arrive à n'en désigner qu'une³⁷⁴, peut-être madame Rachilde car il est presque sûr qu'elle refusera... Séverine, Colette, Rachilde, la comtesse de Noailles ont obtenu des voix, mais aussi Juliette Adam, Émilienne d'Alençon, Joséphine Baker, Berthe Bovy, Yvonne de Bray, Jane Catulle-Mendès, Falconetti, Yvette Guilbert, Gyp, Jeanne Lanvin, Suzanne Lenglen, la Môme Moineau, Suzy Prim, Yvonne Printemps, la duchesse d'Uzès³⁷⁵. La réponse de Fernand Fleuret³⁷⁶, poète fantaisiste de la petite bande, est édifiante et parfaitement conventionnelle :

En réponse à votre question, j'enverrai la Bêtise, l'Ignorance, la Pédanterie, la Jalousie et la Loquacité – c'est malheureux que comméragé soit du masculin –, toutes personnes enfin, parmi les plus répandues, les plus dignes du suffrage universel en même temps que les plus brillantes du Féminisme³⁷⁷.

Maurice Dekobra le chantre des milieux populaires estime que « Nulle femme ne peut être assez folle pour souhaiter siéger dans la ménagerie du Palais Bourbon. Mais si je devais mettre un bulletin dans une urne féminine je voterais du pied gauche pour la Femme à barbe de la fête de Neuilly ». Joséphine Baker semble avoir vraiment frappé par sa féminité l'imagination masculine, ainsi André Lamandé s'exprime dans un petit poème³⁷⁸ :

De mon mot excusez le ton :
J'avais cru, dans mon délire,
Prendre une lyre :
J'ai soufflé dans un mirliton.
La chambre n'est qu'un cabanon !
Vous voulez cinq femmes ? Non !
Une seule suffit, jolie.
Et sachant, en de fols accords,
Montrer les cinq parties du corps.
Je vous la livre. C'est la fine
Et brune Baker Joséphine³⁷⁹.

Faussement étonné, Joseph Delteil s'exclame : « Cinq femmes au Parlement ? Pour quoi faire ? Pour la buvette ? Les couloirs ? Alors cinq jolies femmes. Pour siéger ?... cinq muettes... ma cuisinière ; ma concierge ; ma femme de chambre ; ma bonne ; ma nourrice³⁸⁰ ».

D'un questionnaire à l'autre ressort ainsi une vérité première, l'infériorité fondamentale de la femme dans tous ses désirs de beauté ou de progrès et son ridicule profond, le tout abouti dans l'ultime enquête à la limite du vulgaire : « Éprouvez vous plus de plaisir à contempler

³⁷⁴ André Luguet (1892-1979), acteur de cinéma, est encore bien jeune pour avoir une opinion affirmée. Cf. Yvan Foucart, *Dictionnaire des comédiens français disparus, 694 portraits, 2147 noms*, Mormoiron, Y. Foucart, 2007.

³⁷⁵ Personnalités du monde du journalisme, du spectacle et du féminisme.

³⁷⁶ Fernand Fleuret (1883-1945) fait partie de la petite bande des vieux amis normands de Jules Marchand. Jean de Saint-Jorre, *Fernand Fleuret et ses amis*, Coutances, Imprimerie P. Bellée, 1959.

³⁷⁷ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 22 avril 1935.

³⁷⁸ André Lamandé (1886-1933), collaborateur de *La Petite Gironde*, était rédacteur en chef de *La Renaissance politique et littéraire*.

³⁷⁹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 22 avril 1935.

³⁸⁰ *Id.*

les jambes de Mademoiselle Mistinguett que le derrière de Mademoiselle Joséphine Baker³⁸¹ ? ».

Jean-Gabriel Domergue, particulièrement apte à faire ce commentaire, car il a peint avec goût la silhouette de Joséphine :

Dans un opéra on a souvent le tort de prendre un morceau détaché ; c'est encore plus grave pour une personne. L'une et l'autre sont magnifiques, mais combien de créatures que la publicité et la gravure n'ont pas popularisées sont encore plus belles³⁸² !

Mademoiselle Mistinguett donne une réponse dont l'autographe est reproduit dans la revue³⁸³ :

Les jambes de Joséphine Baker sont ravissantes. Je les aime beaucoup. J'apprécie aussi son derrière sautillant, gai, distingué et spirituel. Je ne peux vous parler de mes jambes vous les connaissez. Je n'ai pas l'habitude d'exhiber mon derrière. Mais si cela vous paraît nécessaire réunissez un jury devant lequel je le montrerai. Mais prévenez-moi d'avance. Surtout pas de projecteurs c'est vieux jeu ! Le clair de lune me paraît plus indiqué³⁸⁴.

9. SUR LA RIVIERA : L'ADIEU À LA BELLE ÉPOQUE

Jules Marchand rencontre un vieil ami journaliste qui, lassé de manger de la vache enragée, a trouvé une nouvelle raison sociale en incarnant « le fidèle lecteur » sous toutes sortes de formes. Il obtient ainsi par diverses opinions exprimées et par une forme de chantage des libéralités répondant à ses menaces sous-entendues, telles « le vieil abonné amoureux du journal », « l'Italien antifasciste », « l'étranger américain », « le père de famille indigné ». Pour les demoiselles pensionnaires des « claques », il réclame la semaine de quarante heures et quinze nuits de congé payé. Homme universel, il défend toutes les thèses. Ses commentaires évoquent tout-à-fait les « réseaux sociaux » d'aujourd'hui, qui peuvent en trois lignes ruiner la réputation d'une vedette ou d'une personnalité politique.

Le 5 mai 1936, une transition s'achève : « Le présent numéro sera le seul publié en mai. *Sur la Riviera* ne paraîtra qu'une fois en juin, le 5 du mois, mais trois fois en juillet et trois fois en août au moment où la Saison d'été bat son plein³⁸⁵ ».

En effet le 15 août paraît un numéro spécial riche en photographies et en septembre une photographie de Saint-Tropez, où est à vendre le Clos de la Madrague, à 1500 mètres de Sainte-Maxime.

Les bouleversements de société atteignent même les couronnes d'Europe : le 20 décembre 1936, le numéro spécial de réveillon, bien épais, traite au passage de l'abdication du duc de Windsor, tandis que s'exerce une certaine fascination pour les dictatures : au nouveau Casino,

³⁸¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 22 avril 1935.

³⁸² *Ibid.*, 15 mars 1936.

³⁸³ Jeanne Bourgeois, dite Mistinguett (1875-1956), suit des cours de théâtre et de musique. Rapidement engagée à Paris où elle se fait un nom et un style, après des amours de dix ans avec Maurice Chevalier, devenue vedette internationale, elle entre en concurrence avec Joséphine Baker. Cf. André Bernard et Martin Pénat, *La Miss : Mistinguett, ou La la légende du Music-hall*, Paris, Omnibus, 2006.

³⁸⁴ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 15 mars 1936.

³⁸⁵ *Id.*

madame Renée Davis, pigiste au *Petit Niçois*, et israélite de confession, fait une conférence sur « L'étrange secret de la Croix Gammée. ».

Sur la Riviera est donc bien une revue de détente pour ses lecteurs, et de relative désillusion pour son concepteur. Jules Marchand exprime sa déception finale dans son éditorial du 25 mai 1937, « La main passe ». « Ce n'est pas sans un serrement de cœur et sans mélancolie que j'abandonne aujourd'hui et définitivement la direction de cette revue que j'ai créée au lendemain de l'Armistice, en décembre 1918³⁸⁶ ».

La hausse de plus de 70 % du prix du papier, le rejet de toutes compromissions électorales, à part un numéro spécial, par conviction, consacré à Jean Médecin, l'âge, car les forces nécessaires à la lutte l'ont abandonné, et, avoue Jules Marchand, l'absence de sympathie de la part des commerçants azuréens qui n'ont jamais participé à la publicité, l'ont conduit à cette décision. Exemple de ce manque d'ancrage local, le fait que la bibliothèque municipale de Nice ne possède même pas un exemplaire d'un véhicule touristique promotionnel pourtant de grand intérêt pour la région. Ne voulant point diminuer le niveau esthétique et intellectuel de la revue, Jules Marchand renonce à la diriger, en espérant que quelqu'un prendra le relais, « Je baisse le rideau. La main passe ». Des ventes aux enchères de 1936 et 1937 incluent des exemplaires rares et des autographes, de ses collections d'amoureux des beaux livres, prouvant peut-être d'ultimes besoins d'argent.

En fait, visant un public restreint, une élite mondaine vieillissante, inactive, peu engagée dans l'entreprise et le commerce, Jules Marchand a voulu combiner la tradition historique des journaux littéraires du siècle passé et la verve satirique d'une presse à cancan. Il a perçu des tendances nouvelles de la presse sans pour autant les exploiter, freiné par la crise économique et le contexte international. Son dialogue médiatique avec le public nouveau de la Riviera a manqué sa cible faute de connivence suffisante, malgré un style se voulant complice, avec des lecteurs représentant davantage la classe moyenne et les parvenus qu'aristocrates et financiers des années 1920 et 1930. Le manque de créativité de son âge explique aussi son découragement. *Sur la Riviera* reste tout de même un modèle de revue distrayante, polyvalente et relativement apolitique, dont la recette s'appliquera aux revues people des fastes Trente Glorieuses.

³⁸⁶ Arch. dép. Alpes-Maritimes, PERA 1280, *Sur la Riviera*, 25 mai 1937.

LA CULTURE DES PLANTES À PARFUM DANS LA RÉGION DE GRASSE D'APRÈS UN ROMAN POPULISTE, *LE CANTIQUÉ DES CANTIQUES* DE PIERRE HAMP (1922)

Ralph SCHOR

Pierre Hamp (1876-1962), de son vrai nom Henri Bourillon, naquit à Nice le 23 avril 1876. Il était issu d'une famille modeste. Son père exerçait le métier de cuisinier dans un grand hôtel et sa mère, originaire de la campagne niçoise, était brodeuse. Quand il atteignit l'âge de 14 ans, son père le retira de l'école et lui fit suivre une formation de pâtissier et de cuisinier. Hamp, après quelques années passées dans les cuisines des palaces européens, décida de reprendre ses études à l'Université populaire de Belleville. Autodidacte, il gagnait sa vie en multipliant les activités professionnelles ; il fut tout à tour moniteur de boxe, chef de gare, directeur d'une usine de tissage, journaliste... Il devint finalement ingénieur des travaux publics et inspecteur du travail. Les nombreuses expériences traversées durant cette période de sa vie et les difficultés rencontrées enrichirent Pierre Hamp qui dira : « J'ai toujours eu la malheur heureux ; aucune épreuve ne m'a été sans profit »³⁸⁷. Pourtant, ajoute-t-il, « j'ai toujours fait au moins deux métiers. J'ai vécu deux vies. Le corps a tenu »³⁸⁸.

Lancé en 1908 par un roman intitulé *Le Rail*, qui dénonçait les agissements des compagnies ferroviaires, Pierre Hamp se spécialisa dans l'évocation des métiers auxquels il consacra une quarantaine d'ouvrages. La plupart de ceux-ci fut réunie sous le titre général *La Peine des hommes*. En effet, l'auteur, socialiste admirateur de Jean Jaurès, syndicaliste à la CGT, ami d'intellectuels de gauche comme Charles Péguy, André Gide, Alain, avait conçu le projet de glorifier le labeur humain et de dénoncer les injustices sociales. Il se voulait homme de terrain, observateur minutieux des activités les plus diverses et se surnommait lui-même « Monsieur Curieux ». Pour chacun de ses livres, il accumulait une documentation considérable, de première main, sur le déroulement du travail et la vie des ouvriers. Ainsi fit-il, entre autres, pour le textile (*Le Lin*, 1924 ; *La Laine*, 1931), les mineurs (*Glück auf*, 1934), les cheminots, les pêcheurs, les viticulteurs, les horticulteurs grassois et l'industrie du parfum, spécialité de cette ville.

Les descriptions techniques et sociologiques contenues dans les livres de Pierre Hamp confèrent à ceux-ci une réelle valeur documentaire et, dans le domaine de la littérature ouvrière, dépassent le niveau de la simple autobiographie à laquelle se limite souvent ce type

³⁸⁷ Pierre Hamp, *Mes métiers*, Paris, Gallimard, 1929.

³⁸⁸ *Ibid.*

d'œuvres. En revanche, la qualité littéraire laisse à désirer : intrigue sans surprises, généralement manichéenne, psychologie courte, langue souvent incorrecte. Le critique André Beaunier disait en 1923 : « M. Pierre Hamp n'est pas un très bon écrivain. Il est pourtant un écrivain : il dit en somme ce qu'il veut dire et trouve quelquefois d'excellentes formules, parmi des fautes³⁸⁹ ».

De fait, les libertés prises à l'égard de la grammaire et de la syntaxe aboutissent parfois à des images fortes qui évoquent bien les gestes et les réalités techniques du travail. Le critique Pierre Lièvre note justement : « M. Pierre Hamp qui écrit mal voit bien³⁹⁰ ». Ainsi les qualités d'observateur de Pierre Hamp, sa bonne volonté, son amour des humbles, son humanisme, son lyrisme font oublier ses faiblesses et donnent à ses écrits une indéniable valeur de reportage.

Le Cantique des cantiques, nom d'un parfum, roman publié en 1922 chez Gallimard, est consacré aux cultivateurs de la région de Grasse et à l'industrie du parfum dont cette ville était la capitale mondiale. Ce livre se trouvait d'autant mieux documenté que Pierre Hamp, natif de Nice, située à une trentaine de kilomètres de Grasse, connaissait parfaitement la région.

1. LA CULTURE DES PLANTES À PARFUM

Le début du livre est consacré à la culture des plantes à parfum, jasmin, roses, violettes, lavande, tubéreuses, fleurs d'oranger... Les techniques traditionnelles sont décrites avec un grand luxe de détails, ainsi l'irrigation, le rôle de l'exposition sur les terrasses grassoises, la taille, la cueillette délicate à la main... Pierre Hamp montre par exemple « les rosiers de sept ans en lignes espacés d'un mètre soixante-quinze pour laisser place à semer les légumes après la cueillette des roses »³⁹¹. Il explique que, sur les terrasses irriguées, les rosiers peuvent produire des fleurs pendant vingt ans, tandis que, sur un terrain non irrigué, la durée se réduit à quinze ans quand la terre est argileuse et huit ans sur le calcaire.

L'auteur souligne le rôle de l'expérience. Ainsi un personnage remarque qu'on ne peut planter n'importe quoi n'importe où : « Il faut connaître l'hérédité du terrain³⁹² ». Il rappelle que, malgré tout le savoir-faire des paysans, la culture est capricieuse et les aléas nombreux ; telle plante à la récolte prometteuse peut dépérir rapidement sans qu'une explication nette soit décelable à l'œil.

2. LES LUTTES SOCIALES

Après avoir présenté le travail des cultivateurs, Pierre Hamp se tourne vers l'industrie du parfum. Il consacre des pages très précises aux techniques traditionnelles, la distillation par alambic, l'enfleurage à chaud avec l'aide de graisse... Puis il évoque les procédés chimiques modernes. Dans cette partie, l'auteur montre surtout la puissance des grands industriels. Les portraits qu'il brosse sont inspirés de personnages bien réels comme Léon Chiris, apparenté à

³⁸⁹ André Beaunier, *La Revue des Deux Mondes*, avril 1923.

³⁹⁰ Ralph Schor, *Anthologie des écrivains du Comté de Nice*, Nice, Serre, 1990.

³⁹¹ Pierre Hamp, *Le Cantique des cantiques*, Paris, Gallimard, 1922, p. 111.

³⁹² *Ibid.*, p. 116.

Thiers et au président Sadi Carnot, et la dynastie des Ossola³⁹³, qui bâtirent des fortunes considérables et accédèrent au pouvoir politique en remportant la mairie de Grasse, en se faisant élire au Parlement et même en entrant au gouvernement. Dans le *Cantique des cantiques*, ces grands patrons dominent les paysans et fixent le prix des fleurs souverainement sans admettre la discussion. Quand le producteur essaie d'imposer un cours, le parfumeur lui objecte que, ce faisant, il rompt les vieilles traditions. Un agriculteur lui répond :

Quarante ans, le paysan a porté la fleur sans connaître le prix que vous en donneriez. Vous nous annoncez à la fin de la récolte : « c'est vingt sous le kilo ». Aujourd'hui nous vous prévenons avant qu'il y ait des boutons sur les rosiers : ce sera dix francs. Vous répondez : « Il faut respecter les vieilles habitudes ». La vieille habitude pour nous, c'est la misère. Nous n'en voulons plus³⁹⁴.

La riposte patronale face aux exigences nouvelles des paysans consiste à diversifier et à délocaliser les activités. Le parfumeur qui refuse de fixer le prix des fleurs à l'avance possède deux usines de distillation en Bulgarie et une à Beyrouth, « Il fait aussi de la menthe en Angleterre. Il fabrique du cuivre dans la République argentine ; du rhum à la Réunion et à la Martinique, du vin en Tunisie. Sa famille est une des plus riches de France³⁹⁵ ».

En outre, les industriels importent des plantes de Syrie, du Liban, d'Europe de l'est, pour concurrencer les producteurs locaux et maintenir des rémunérations faibles. Certains patrons annoncent même qu'au terme du processus, l'industrie du parfum pourrait se passer des producteurs de la région : Grasse resterait un centre de commandement, peut-être un entrepôt, mais perdrait sa vocation agricole. Un grand patron précise :

La parfumerie de Grasse a commencé par les alambics en montagne. Elle étendra au monde entier cette organisation de déplacement de l'outillage. Au lieu de transporter un alambic, nous transporterons toute une usine. Pour moi c'est déjà fait. Je traite la rose à Beyrouth et en Bulgarie. Le nombre des paysans fleuristes et des ouvriers de parfumerie va diminuer à Grasse qui sera l'entrepôt des essences mais n'en fabriquera plus. Notre réputation est maintenant suffisante pour des centaines d'années. Nice, où il n'y a plus un olivier ni un moulin, est toujours la capitale de l'huile d'olive. Nous serons, sans vos fleurs, la capitale des parfums. La docilité du paysan oriental est encore pour longtemps possible. Nous nous en servirons contre vous car nous ne pouvons pas payer la rose dix francs³⁹⁶.

Une telle situation suscite la colère des agriculteurs, mal payés, menacés dans leur avenir et se sentant méprisés par les industriels. Un paysan parle en ces termes de l'ancienne génération de patrons qui exploitaient les producteurs mais, au moins, leur témoignaient un certain respect :

Il nous volait, mais il ne nous dédaignait pas. Quand on lui disait bonjour, il répondait. Son fils ne nous a jamais tant parlé qu'aujourd'hui pour nous dire que les Grassois ne comptaient pas pour lui. Ils ne détestaient pas seulement l'homme qui voulait maintenir la tradition de tirer grand profit d'eux, l'héritier des parfumeurs féodaux ; mais plus encore le mépriseur de leur travail et de leur pays, qui dispersait dans le monde entier l'argent gagné sur la parfumerie grasse³⁹⁷.

³⁹³ *Grasse et les Ossola. Une dynastie de notables au service de la cité et de la France*, Nice, ASPEAM, 2012.

³⁹⁴ *Le Cantique des cantiques*, op. cit., p. 39.

³⁹⁵ *Ibid.*, p. 21 et 41.

³⁹⁶ *Ibid.*, p. 37-38.

³⁹⁷ *Ibid.*, p. 41.

Un autre cultivateur ajoute :

On a été des esclaves. Ils se sont bâti des villas et acheté des rentes. Quand ils marient leurs filles c'est mis dans les journaux. Nous avons été estimés par eux moins que n'est par nous la terre sous nos pieds. Ils ont bien méprisé le paysan³⁹⁸.

La réponse des producteurs consiste à se syndiquer pour imposer une volonté collective aux industriels, notamment des prix d'achat raisonnables pour les fleurs. Certains fraudent en vendant aux usines des plantes mouillées, donc plus lourdes, en alléguant qu'elles sont cueillies du matin et seulement couvertes de rosée.

3. UN AVENIR COMPROMIS

L'avenir de la culture florale semble compromis. Il existe d'abord une sourde hostilité entre les floriculteurs et les paysans traditionnels, produisant des plantes vivrières et de l'huile d'olive, reprochant à leurs collègues de renier leurs racines méditerranéennes pour poursuivre une activité aléatoire :

Marcellin Arnaud avait été malheureux de voir le parfum vaincre l'huile. Il criait aux massacreurs d'arbres qui arrachaient des oliviers pour planter des fleurs : « Vous tuez votre fortune ». Il tenait le parfum pour une industrie peu sûre. Il croyait en l'olivier comme en un dieu rustique, le génie de cette terre, le fruit qui donnait au paysan la nourriture et la lumière³⁹⁹.

Autre difficulté, la main-d'œuvre agricole se raréfie car les jeunes préfèrent travailler à l'usine, selon des horaires fixes, plutôt que de s'épuiser dans les champs, à longueur de journée et par tous les temps :

Madame Théoule était assez riche pour salarier des cueilleuses au lieu de faire le travail mais elle n'en trouvait point. Les jeunes filles préféraient aller aux usines plutôt que de s'user les doigts et les genoux sur la terre⁴⁰⁰.

Aussi un cultivateur s'écrie-t-il : « Je ne suis pas un fainéant d'ouvrier qui ne travaille que huit heures par jour et à l'ombre⁴⁰¹ ».

Les paysans formulent un autre grief contre les ouvriers : ceux-ci, pénétrés par le communisme, organisent des grèves durant lesquelles l'activité industrielle se trouve paralysée, ce qui entraîne la perte totale des fleurs prêtes à être distillées. Les salariés des usines répliquent en accusant les agriculteurs d'exiger pour leurs récoltes des prix trop élevés, ce qui pousse les patrons à délocaliser leurs usines à l'étranger. Ainsi l'activité de Grasse périclité et les emplois se raréfient. Enfin les ouvriers reprochent aux paysans de se comporter en petits capitalistes ignorant la lutte des classes. Un salarié se réclamant du marxisme et attendant la socialisation des moyens de production, y compris les petits domaines, explique :

Vous, les paysans, serez pour nous plus terribles que les parfumeurs, parce que vous ôterez le travail du pays. Pour éviter votre jasmin à trente francs, ils feront des usines à Bordighera, à Beyrouth et en

³⁹⁸ *Le Cantique des cantiques*, op. cit., p. 30-31.

³⁹⁹ *Ibid.*, p. 110.

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 8.

⁴⁰¹ *Ibid.*, p. 149.

Bulgarie. Vous avez demandé quinze francs de la rose et diminué à huit cinquante. Accepter un tel rabais prouve la malhonnêteté de vos prétentions. Si la valeur de quinze francs était juste vous l'auriez mieux défendue. Autrefois le parfumeur achetait à prix déloyal. Aujourd'hui le mensonge s'est retourné. C'est vous qui vendez sans honnêteté⁴⁰².

Et de compléter : « Vous n'êtes plus pauvres mais vous voulez qu'il y ait encore des pauvres⁴⁰³ ».

Une menace ultime plane sur la culture des plantes à parfum. En effet, certains industriels s'orientent vers des procédés synthétiques permettant de créer « l'odeur de fleurs sans fleurs ». Un chimiste, passionné par son métier, multiplie les expériences réussies :

Dans ce laboratoire d'où il voyait les champs d'orangers, il fabriquait l'aldéide décyclique qui donne le goût d'orange ; l'acétate de linalyde pour frauder la bergamote ; la vanilline et toute la série des essences fruitées⁴⁰⁴.

Produire, avec beaucoup d'efforts, des plantes odoriférantes, alors que quelques manipulations chimiques donnent facilement le même résultat, semble au technicien « un attentat à l'intelligence humaine⁴⁰⁵ ». Il ajoute :

Nous sommes à la période de transition entre le parfum naturel et le parfum synthétique. Quelle stupidité de faire produire à la terre des roses au lieu de blé, puisque la chimie remplace les fleurs, mais ne peut encore remplacer les céréales. On a cessé de cultiver l'indigo pour teindre en bleu et la garance pour teindre en rouge. La chimie donne aujourd'hui toutes les couleurs, mieux que n'a jamais pu l'agriculture. On parviendra pour toutes les essences odorantes à se passer de la terre, comme on s'en passe pour les teintures. La plante tinctoriale est morte. La plante à parfum mourra⁴⁰⁶.

La perspective d'un déclin des cultures amène certains personnages du livre et apparemment Pierre Hamp lui-même à une conclusion désenchantée : le travail de la terre, seul authentique et naturel, se meurt sous les coups de la science moderne. Au miracle de la germination dans le sol s'oppose la création industrielle et ses artifices ; aux procédés artisanaux simples, comme produire de l'huile à partir « d'un fruit broyé entre deux pierres⁴⁰⁷ », succèdent des opérations techniques et chimiques complexes, comme le redoute un personnage du roman :

Ça arrivera. Grasse est aussi dangereuse qu'une poudrière. Les parfumeurs font travailler le pétrole parce qu'ils n'ont plus le courage de continuer le vieux métier comme au temps ancien avec les mains. Ils ont des robinets et des tuyaux. Autrefois les usines parfumaient Grasse. Aujourd'hui elles vont l'incendier⁴⁰⁸.

Le *Cantique des cantiques* offre d'abord un très fidèle compte rendu de la culture des plantes odoriférantes et de leur transformation en parfum. Pierre Hamp réussit son pari consistant à faire vivre les métiers grâce à sa plume inspirée par une documentation précise.

⁴⁰² *Le Cantique des cantiques*, op. cit., p. 148.

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 177.

⁴⁰⁴ *Ibid.* p. 277.

⁴⁰⁵ *Id.*

⁴⁰⁶ *Ibid.*, p. 274.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 104.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 138.

À travers ses descriptions objectives transparait une empathie sincère pour les hommes qui accomplissent un dur labeur. L'auteur est l'historiographe du travail mais il se transforme parfois en poète.

Deux idées principales irriguent l'œuvre. En premier lieu, le socialiste qu'est Pierre Hamp illustre le thème de la lutte des classes, entre paysans et industriels, entre ouvriers et industriels, mais aussi entre ouvriers et paysans et, parmi ceux-ci, entre floriculteurs et producteurs traditionnels. La généralisation du conflit social lui paraît se situer au cœur de la société et constituer le moteur de celle-ci.

En second lieu, du livre sourd une réelle nostalgie. Le vieux monde rural disparaît sous les assauts du progrès contemporain. La science et la technique imposent leur loi, y compris à l'antique activité agricole. Or celle-ci est réputée comme le conservatoire des vertus traditionnelles et le fruit d'une alliance avec les lois de la nature, donc avec les vérités éternelles. L'industrie moderne qui nie ces réalités offense ainsi l'authenticité. Le 25 juin 1940, le maréchal Pétain reprend ces idées en déclarant dans un discours célèbre :

La terre, elle, ne ment pas. Elle demeure votre recours. Elle est la patrie elle-même. Un champ qui tombe en friche, c'est une partie de France qui meurt. Une jachère de nouveau emblavée, c'est une portion de France qui renaît.

Ce n'est pas un hasard si Pierre Hamp, comme certains autres hommes de gauche⁴⁰⁹, se rallie au régime de Vichy. L'écrivain croit trouver, dans ce retour au passé, dans ce système réactionnaire au sens propre du terme, une réponse aux questions qu'il se pose et il ne voit pas qu'on ne peut figer l'histoire du monde.

⁴⁰⁹ Par exemple Charles Spinasse, ancien ministre de l'Économie nationale de Léon Blum en 1936 ou René Belin, haut dirigeant de la CGT qui devient ministre du Travail de Pétain.

COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

ALBERA Dionigi, CRIVELLO Maryline, TOZY Mohamed, dir., *Dictionnaire de la Méditerranée*, Arles, Actes Sud, 2016.

Homère ne nomme jamais la Méditerranée bien que toute l'action de l'*Illiade* et de l'*Odyssée* se situe dans ce cadre. C'est sans doute l'un des symboles de la complexité de ce monde. On peut certes convoquer de grands auteurs, Paul Valéry, Albert Camus, Lawrence Durrell ou Fernand Braudel qui, dans des registres différents, caractérisent « leur » Méditerranée. Mais, comme le disent les rédacteurs, cet espace se révèle polymorphe, insaisissable, propice à l'accumulation de lieux communs et d'interprétations contradictoires en tout domaine. Pourtant quelque 171 chercheurs se sont attachés à la rédaction d'un dictionnaire de la Méditerranée qui ambitionne de cerner les savoirs, les territoires, les figures, les pratiques culturelles allant d'Abraham, première entrée, à Zones marines protégées.

Il faut d'emblée renoncer à énumérer les lacunes de l'ouvrage. Chaque lecteur, en fonction de ses spécialités ou de ses curiosités, regrettera l'absence de maints personnages, lieux ou thèmes, absences inévitables dans une œuvre de cette ampleur. Les auteurs reconnaissent d'ailleurs les difficultés de l'entreprise et justifient leurs choix. Mieux vaut souligner les points forts du dictionnaire. Celui-ci s'appuie sur un fond événementiel saisi à travers des affrontements emblématiques comme Alalia, Lépante, Marathon, les croisades, la colonisation et la décolonisation, des figures majeures, par exemple celles de Jésus, Ibn Khaldoun, Léon l'Africain dont la *Description dell'Africa* (1550) est bien analysée, Maïmonide dont le *Guide des égarés* (1191) est aussi heureusement caractérisé. Louis Bertrand, si représentatif de la littérature coloniale, n'est pas oublié. D'intéressantes notices attirent l'attention sur des auteurs moins connus du grand public, tels Goitein, Hilma Granqvist, Peristiany, Pitt-Rivers. Certaines entrées rédigées dans une perspective historique complètent le tableau. C'est le cas de Archéologie, Astronomie, Cartographie, Cinéma, Construction navale, Contrebande, Échanges commerciaux, Navigation... Les notices consacrées à la démographie, aux diasporas, aux migrations vont dans le même sens, de même que les développements plus thématiques portant sur les Conflits, les Conversions, les Jeux... Nombreuses à juste titre sont les entrées évoquant le religieux comme Adam et la définition du péché originel, Bible, Chrétiens, Divination, Juifs qui ménage une place à l'Alliance israélite universelle, Monothéisme, Musulmans, Sept dormants et même Mauvais œil. Le retour sur le passé est facilité par l'étude de divers groupes, tels Mamelouks, Levantins, Marranes, Morisques, Tsiganes... Les villes, absentes *stricto sensu*, apparaissent plus ou moins dans les notices synthétiques comme Cités barbaresques, Échelles du Levant, Îles, Mégapoles... De nombreuses notices, bien problématisées, proposent des interprétations pluridisciplinaires, par exemple Empire, Épidémie – qui situe le nombre de morts dues à la grippe espagnole dans une fourchette allant de 20 à 90 millions de personnes –, Fascisme, Fromage – considéré comme un « facteur de mondialisation » –, Frontière, Genre, Historiographie, Identification... Les arts sont présents, notamment avec Mille et une nuits, Mosaïque, Musique qui conduit à une ouverture ethnomusicologique, Opéra, Poésie.

Le milieu géographique est analysé grâce à des entrées comme Bassin versant, Biodiversité, Climat, Désert, Eau – où il apparaît qu'un Méridional dispose de six fois moins d'eau qu'un habitant du Nord –, Écosystème, Forêt, Mer, Montagne, Olivier, Paysage, Ruralité... Les développements économiques ne négligent pas la dimension culturelle ainsi pour Corail, Industrialisation, Madrague, Sel, Sucre, Tourisme, Vigne... Il en va de même pour les pratiques directement sociales comme le montrent Alimentation, Anis qui aborde la question de la consommation d'alcool en terre d'islam, Bains, Bazar où est évoquée la

technique du marchandage, Mariage, Mort, Parenté, Tauromachie, Virginité vue sous un angle polysémique. Certains points sont repris dans la notice Stéréotypes, ceux-ci étant bien illustrés dans l'entrée Virilité. Les pratiques sociales apparaissent aussi plus ou moins longuement dans les développements consacrés aux sciences, Agronomie qui mène d'Hésiode et Magon au Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes, Alchimie dont les dimensions philosophique, théologique, ésotérique sont soulignées, Anthropologie biologique, Médecine, Pharmacopée. Si le dictionnaire n'adoptait pas un classement alphabétique, on pourrait ajouter qu'il se termine en rejoignant l'actualité avec des notices consacrées au Développement durable, au Nettoyage ethnique ou au Printemps arabe qualifié de « mythe politique ».

Une chronologie, un index thématique, un index *nominum*, un index *locorum*, une précieuse cartographie facilitent l'utilisation du dictionnaire. Les auteurs reconnaissent toute l'ambiguïté du sujet, montrent que les frontières de la Méditerranée sont floues, relatives, voire subjectives, que les valeurs et les pratiques dites méditerranéennes véhiculent à la fois des réalités et des fantasmes, que l'histoire de ce monde vogue de l'universel au très particulier. Les auteurs avouent même que « d'un point de vue scientifique la Méditerranée n'existe pas ». C'est précisément ce qui fait l'intérêt et la richesse de l'ouvrage, par la distanciation constante, l'effort de clarté, la masse des informations. Dans les limites que le dictionnaire s'assigne délibérément, il gagne son pari et atteint à la réussite.

Ralph SCHOR

BELLON Christophe, *Aristide Briand. Parler pour agir*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

Les politiques d'aujourd'hui invoquent souvent la laïcité et la loi de 1905, mais ils ne citent jamais le père de celle-ci, Aristide Briand. Christophe Bellon vient opportunément rappeler ce qu'on lui doit, dans une biographie modèle. Briand naît en 1862 à Nantes et grandit à Saint-Nazaire dans un milieu modeste. Passionné par la langue française, il reçoit le premier prix au concours général. Il travaille pour financer ses études de droit et devient avocat, tout en faisant ses premières armes dans le journalisme politique. Ami de Pelloutier et de Jaurès, il appartient au courant socialiste. Dans les années 1890, il prône la grève générale, mais sans violence. En fait, il incarne très tôt le réformisme de gauche et considère les institutions parlementaires comme les plus propres à faire vivre la République. Briand, élu député du Bloc des gauches en 1902, est aussitôt confronté à la question laïque. Il refuse l'anticléricalisme et l'immobilisme de Combes. Devenu en juin 1903 rapporteur de la future loi de séparation, il veut concrétiser un idéal positif, celui de la laïcité comprise comme une neutralité. Dans cette tâche, combattant habilement tous les extrémismes, il réalise une subtile synthèse juridique et politique, encore en vigueur. Ce sens de l'équilibre le conduit à refuser d'adhérer à la SFIO, officiellement révolutionnaire, alors qu'il avait activement travaillé à l'unité des tendances socialistes. Il devient pour ses anciens camarades un « social-traître » quand il accepte le poste de ministre des Cultes afin de faciliter l'application de « sa » loi. Désormais modéré de centre gauche, il inaugure une exceptionnelle carrière ministérielle car il sera 25 fois ministre et 11 fois président du Conseil. Garde des Sceaux en 1907, il s'affirme contre la peine de mort et pour le droit de vote féminin. Espérant bâtir un travaillisme à la française, il élabore un système de retraites, mais il reste hostile à la syndicalisation des fonctionnaires. Il redoute la guerre et facilite l'élection de Poincaré à la présidence de la République puis l'adoption de la loi de trois ans de service militaire. Pendant la Grande Guerre, il soutient l'Union sacrée,

d'abord comme vice-président du Conseil, puis comme chef du gouvernement le plus long du conflit (1915-1917). Il travaille à imposer la prééminence du pouvoir civil et du contrôle parlementaire sur le pouvoir militaire. Chef de guerre, il dit à Joffre en 1916, « Si vous abandonnez Verdun, vous serez des lâches ». Il retrouve le pouvoir en 1921 et ne le quitte pratiquement plus jusqu'à sa mort en 1932. D'abord partisan d'une exécution stricte du traité de Versailles, il se convainc qu'il faut construire la paix à partir d'une entente franco-allemande, puis d'une forme d'unité européenne. À l'intérieur, toujours partisan de la paix sociale, il travaille à la réconciliation avec l'Église et il réforme les assurances sociales. Christophe Bellon, spécialiste du sujet, notamment de la loi de 1905 à laquelle il a consacré un remarquable ouvrage, propose une étude scientifique solide, empreinte à la fois de la neutralité qui convient et d'une empathie perceptible. Il consacre des pages excellentes à l'art oratoire du magicien du verbe qu'était Briand, à sa personnalité singulière, à la haine qu'il inspira aux extrémistes et à la popularité que suscita sa politique de paix après l'hécatombe de 1914-1918. On ne peut citer tous les développements heureux que contient le livre, sur les mécanismes parlementaires, sur les relations de Briand avec ses grands contemporains, Jaurès, Poincaré, Clemenceau, Barthou et tant d'autres. Briand, homme du réalisme et du juste milieu, esprit subtil et pénétrant, aurait aimé cette biographie toute en finesse et en équilibre.

Ralph SCHOR

Engagements. Culture politique, guerres, mémoires, monde du travail, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016.

L'Université de Provence rend hommage à l'un de ses maîtres, l'historien Jean-Marie Guillon, connu notamment pour ses travaux novateurs consacrés à la Résistance. Jean-Marie Guillon a montré que celle-ci constituait non seulement un engagement individuel, mais aussi l'aboutissement de logiques culturelles et d'interactions sociales spécifiques.

L'ouvrage illustre ces réalités par une première partie centrée sur les cultures politiques de la France méridionale. Ainsi, le bas Comtat, traumatisé par les massacres de 1791, passe d'un engagement révolutionnaire en 1790 à un choix conservateur qui dure sur le long terme. Dans les Basses-Alpes, la mémoire de la résistance au coup d'État de 1851 se maintient jusqu'à nos jours. Les radicaux toulonnais fondent une culture républicaine, renforcée par les clubs de rugby, soutenant les mutuelles ouvrières et participant dans les années 1920 aux manifestations en faveur de Sacco et Vanzetti. Mais, depuis 1962, la présence de 20 000 rapatriés d'Afrique du Nord dans le grand port contribue à renforcer un rôle politique devenu blanc.

Le livre offre de riches contributions sur les guerres du XX^e siècle. L'itinéraire de Jean Norton Cru qui traque les écrits trop lyriques ou fantaisistes sur la Grande Guerre est analysé avec soin, de même que les choix intellectuels des artistes allemands installés en France dans les deux avant-guerres. Les idées reçues sur la Résistance et les mythes inspirés par ce mouvement sont passés au crible de la critique. Les exemples régionaux sont vus à travers la répression anti-résistante en Bretagne, les lieux de mémoire dans cette même province, les liens entre clanisme et Résistance en Corse, le destin singulier du pacifiste maçon marseillais Jean Roumilhac. La définition du patrimoine esquissée lors de la reconstruction du quartier du vieux port à Marseille inspire des pages intéressantes. La mémoire toponymique de la Première Guerre mondiale (1134 rues consacrées à Foch) souligne une forte empreinte dans

l'espace public, tout comme les deux monuments aux morts d'Aubagne. L'évolution de l'attribution du prénom « Philippe », référence à Pétain durant la guerre, l'absence de « Charles » à la Libération, la naturalisation des militaires syriens et libanais à la même époque, les silences sur la référence au STO ouvrent d'amples perspectives de réflexion.

Le chapitre consacré au monde du travail met en lumière les 55 % d'hommes actifs qui, à Bandol, sont des « travailleurs de la mer au XVIII^e siècle, les habitants d'Alosno, village industriel andalou qui lutte contre les fumées toxiques à la fin du XIX^e siècle, la défense de la calanque de Port-Miou par le Félibrige en 1910, quand se précisent les menaces de pollution, la sauvegarde des espaces boisés de la Sainte-Baume contre les projets d'urbanisation au XX^e siècle, la perception des risques industriels autour de l'étang de Berre, la répression de la pêche à la dynamite entre 1914 et 1945. Le conditionnement du lait de longue conservation en boîtes de carton a raison des fruitières traditionnelles dans les Alpes du Sud.

Ce livre très riche et réussi, centré sur la notion d'engagement, renouvelée par l'histoire culturelle et une perspective pluridisciplinaire, permet de mieux saisir la complexité des sociétés méditerranéennes.

Ralph SCHOR

RECHERCHES RÉGIONALES

se propose de faire mieux connaître les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.

La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.

En assurant ce périodique, la Direction des Archives du Département des Alpes-Maritimes reste fidèle à sa mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

FONDATEURS

Etienne Dalmasso

Andrée Devun

COMITÉ DE RÉDACTION

Anne Jolly

Yves Kinossian

Ralph Schor



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

CENTRE ADMINISTRATIF DÉPARTEMENTAL
06206 NICE CEDEX 3 - TÉL. 04 97 18 61 71

ISSN 2105 - 2891